

LES AUVERGNATS EN HOLLANDE ET EN BELGIQUE



Hofleverancier



Hofleverancier

„A LA BELLE CANNE”

OPGERICHT 1869

M. A. LABOYRIE - DEN HAAG GROENMARKT 24
TELEPH. H. 2505

HEEFT STEEDS DE UITGEBREIDSTE EN ALLERNIEUWSTE GENRES IN
DAMES- EN HEEREN-PARAPLUIES. ENCAS ET PARASOLS

WANDELSTOKKEN

ATELIER VOOR OVERTREKKEN EN REPAREREEN

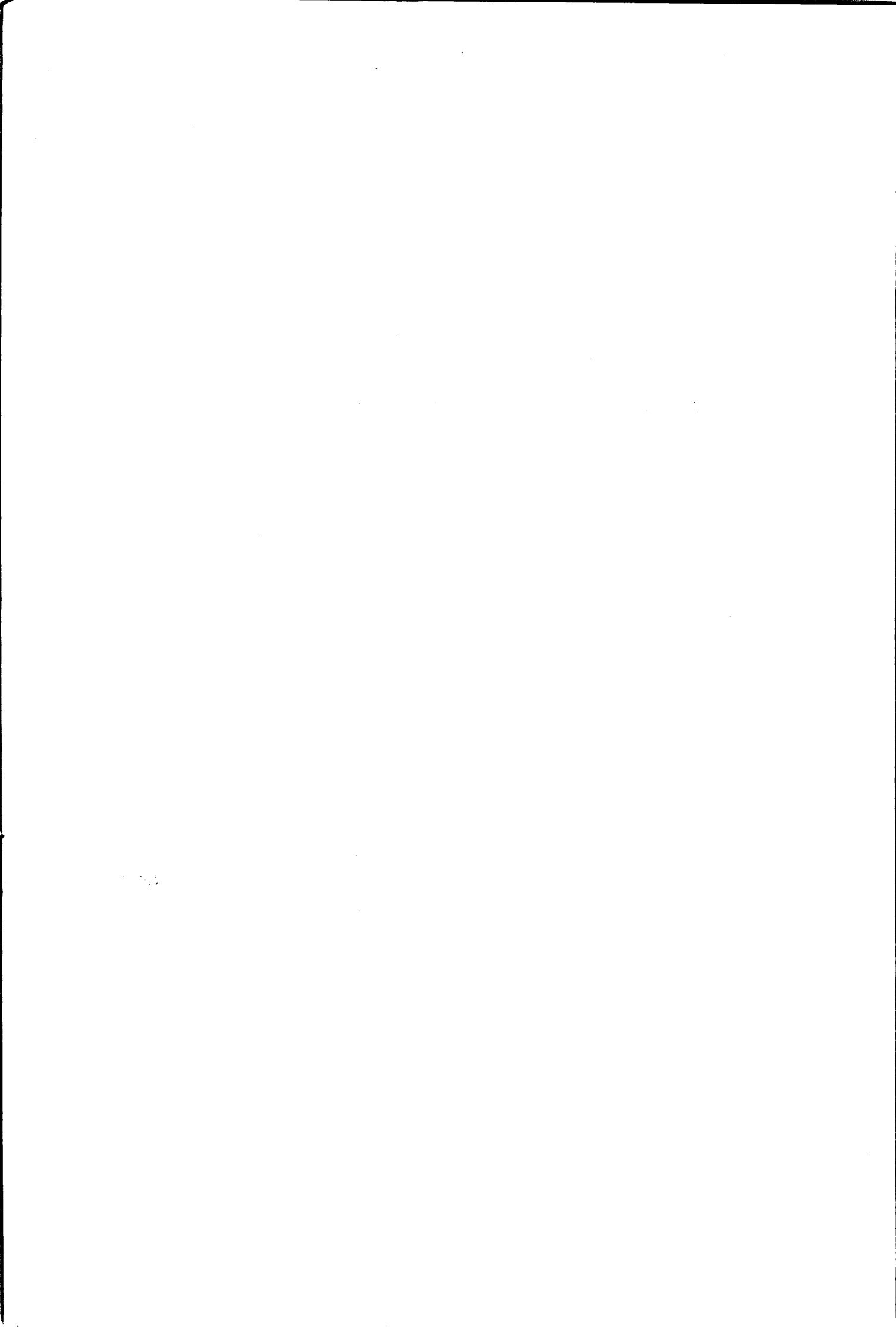
1983

N° 29 - 30

BULLETIN DU GROUPE DE RECHERCHES
HISTORIQUES ET ARCHEOLOGIQUES
DE LA VALLEE DE LA SUMENE

AUVERGNATS
EN HOLLANDE ET EN BELGIQUE

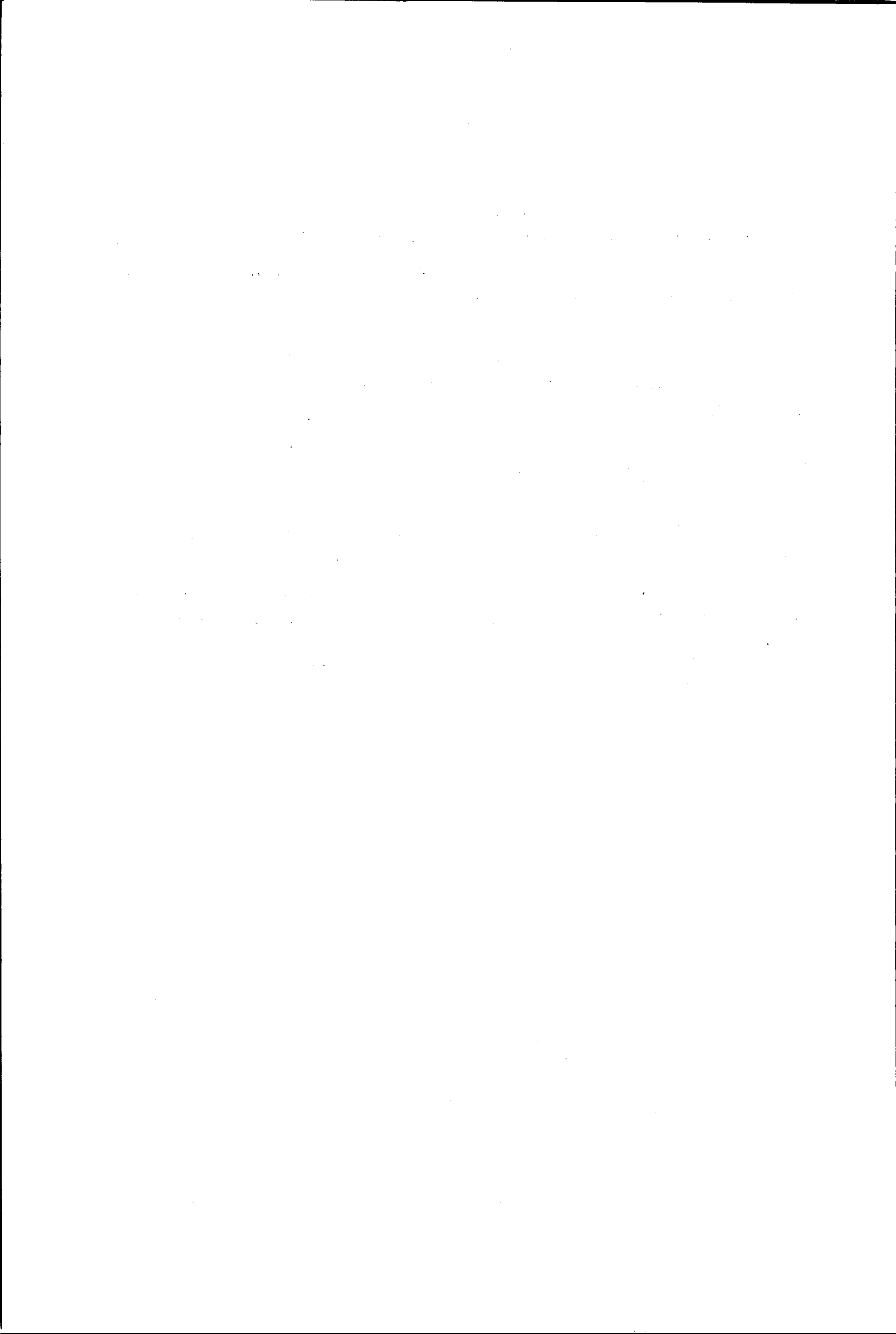
Odette MEYNIAL,
Odette LAPEYRE,
assistées de Geneviève COUPAS



Nous remercions tous ceux qui ont bien voulu nous apporter leur aide et nous ont permis de réaliser cette publication, grâce aux renseignements qu'ils nous ont donnés, au matériel et aux photographies qu'ils ont bien voulu nous confier pour l'exposition, en particulier :

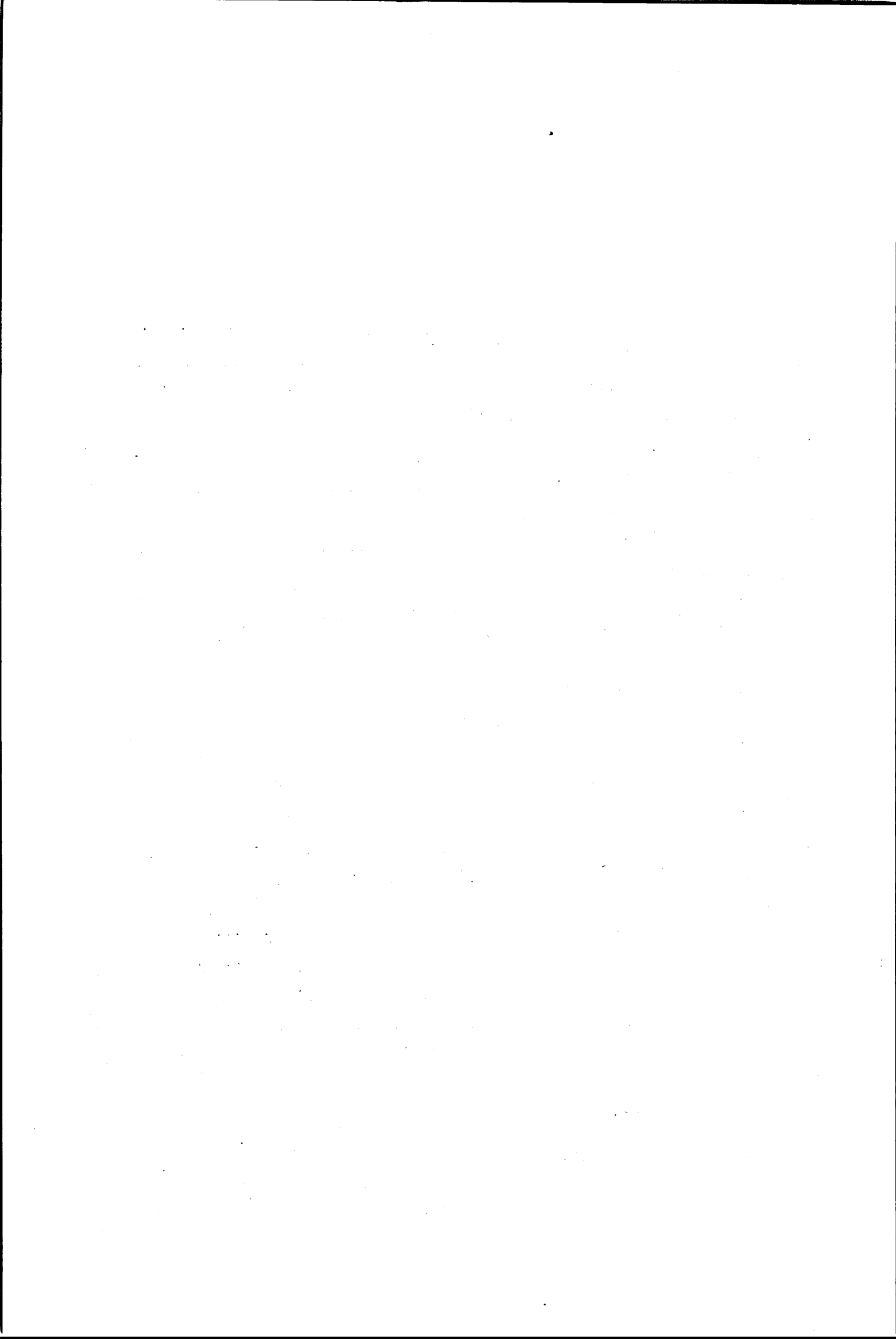
Mademoiselle Emma AUDEBERT, Monsieur AURIEL, Monsieur BOUTIN, Madame M. BRETON, Monsieur Gaston CANAVAL, Madame DALBIN et son fils, Monsieur René FONTEILLE, Madame Edmond JARRIGE, Monsieur Louis MEYDIEU, Monsieur OLIVIER, Monsieur Léon PRAT, Monsieur Blaise TIXIER, Monsieur Antoine TRIN, Madame DENEBOUDE-PERIE.

Une mention toute particulière est faite à Monsieur et Madame LIMBERTIE-LESTRADE de La Haye pour le prêt important de photographies et documents, et pour la confiance qu'ils ont bien voulu nous accorder à la suite des contacts établis par Monsieur N.C. BALKENENDE, math. drs. à Delft (Pays-Bas).



SOMMAIRE

- L'EMIGRATION CANTALIENNE	5
I. Méfaits et bienfaits de l'émigration	6
II. Importance en nombre de l'émigration cantalienne	6
III. Les régions de France et les pays d'accueil	7
- LES EMIGRANTS	9
I. Ceux qui partaient	9
II. L'âge des émigrants	9
III. Le voyage	9
- AUVERGNATS EN HOLLANDE	11
I. Observations à partir des listes nominatives des émigrants au départ pour la Hollande	11
II. Pourquoi la Hollande ?	27
III. Persistance de l'émigration dans le temps	29
IV. L'habitude d'émigrer	29
V. La vie des émigrants auvergnats en Hollande	31
VI. Entretien avec une personne ayant vécu en Hollande	33
VII. Une réussite commerciale à La Haye	34
- AUVERGNATS EN BELGIQUE	43
I. Raisons qui ont pu motiver l'émigration cantalienne en Belgique .	43
II. Recherches à propos de l'émigration cantalienne en Belgique ...	44
III. Comment partait-on en Belgique ?	47
IV. Les années d'apprentissage	47
V. Quelques entretiens	47
VI. Une famille en Belgique	51
VII. Les journaux régionaux et l'émigration	59
- CHAUDRONNIERS, MARCHANDS DE PARAPLUIES, MARCHANDS DE TOILE	71
I. Les chaudronniers	72
II. Le colportage, le commerce en boutique et la fabrication des pa- rapluies et quelques documents annexes	75
III. Les marchands de toile	80



"On garda l'aîné sur le bien. Mais dès que le cadet fut en âge, on lui expliqua qu'il lui fallait aller chercher fortune. Il alla la chercher où il put."

Henri POURRAT

L'EMIGRATION CANTALIENNE

Légrand d'Aussy (1) écrivait dans son Voyage en Auvergne (1787 et 1788) : "Il n'est point de département de France, il n'est point de ville un peu considérable où l'on ne trouve des Auvergnats. On en voit en Hollande, en Suisse, Allemagne, Flandres, Italie, Angleterre, Portugal."

En feuilletant les registres des laissez-passer, et les talons de passeports conservés aux Archives Départementales du Cantal, on en vient à se demander s'il est un pays au monde qui n'ait vu, un jour, arriver un homme d'Auvergne bien décidé à s'y faire une place.

Les causes de l'émigration sont multiples et elles ont été maintes fois analysées. Elles sont différentes suivant l'époque de l'émigration. Les difficultés de vie au pays dues au peu de rentabilité des terres, à la rudesse du climat, l'attribution du bien à l'aîné, la surcharge de l'impôt qui contraignait un des hommes de la maisonnée et parfois davantage, à aller chercher ailleurs l'argent qu'il ne pouvait se procurer sur place, l'espoir d'échapper à la conscription, l'accroissement de la population, sont les principaux facteurs de l'émigration auvergnate. Elle fut, dans les premiers temps, dictée par la contrainte.

Toutefois, M.J. Mazières, dans son remarquable ouvrage "Arsène Vermeuzouze (1850-1910) et la Haute-Auvergne de son temps" (2), note : "Il est, semble-t-il, dans la nature de l'Auvergnat, d'émigrer. L'on continua à émigrer même lorsque la pauvreté eut disparu des maisons auvergnates."

L'espérance d'une réussite que le maintien au pays ne pouvait laisser envisager, conduisit dans bien des cas au départ. On peut lire dans l'"Aperçu anonyme des causes et effets de l'émigration dans les différentes parties de la province d'Auvergne et de l'état des peuples" (1787-1789) : "La facilité de trouver mieux ailleurs est toujours le motif qui entraîne tous les hommes de la montagne loin des lieux qui ont nourri leur enfance." (3)

Le rédacteur de l'Annuaire du Cantal pour l'année 1830, pense qu'on trouverait la cause de "ce mouvement qui porte, à des temps marqués, des populations entières hors de leurs foyers, dans les traditions des usages antiques, dans l'empire de l'habitude, dans l'appât du gain, dans l'inquiétude du caractère, et, surtout dans l'instinct d'une activité sans aliment dans un pays privé des grandes manufactures." Et de conclure : "C'est cet instinct puissant que suivaient autrefois les Gaulois."

Il faut sans doute tenir compte, passé le temps de l'émigration imposée par la misère -émigration contrainte-, du besoin pour certains de fuir une routine jugée insupportable, et d'une curiosité qui pousse à aller voir de l'autre côté de la montagne, motifs qui incitèrent des hommes à s'expatrier, parfois même en des terres lointaines, avec presque toujours l'espoir de retour au pays.

I - MEFAITS ET BIENFAITS DE L'EMIGRATION

L'émigration fit couler beaucoup d'encre. Nous ne citerons ici que quelques extraits de textes.

Le procès-verbal des séances de l'Assemblée de Département de la Ville et Prévôté de Mauriac (4), tenue en la dite ville en octobre 1788, indique : "Cette émigration nuit infiniment à la culture, à la population, même aux moeurs et tempérament. Cependant, elle est pour ainsi dire indispensable. Ce n'est que par les secours des travaux pénibles que les émigrans vont faire dans les provinces et même dans les Royaumes étrangers qu'ils subsistent et font subsister leurs familles."

La notice sur les émigrations et immigrations dans le département du Cantal, datée du 28 avril 1812 (5), déplore : "Le goût d'émigration depuis un demi siècle, s'est répandu comme une épidémie et a fait des progrès alarmants pour les moeurs et pour l'agriculture." Plus loin : "Ceux qui vont en pays étrangers ou trop éloignés, font des absences de deux ou trois ans, et il s'ensuit un renchérissement des salaires tel que le propriétaire ne peut y suffire et souvent les récoltes périssent sur pied."

On redoute la contagion du départ due au comportement des émigrans de retour au pays : "Ceux qui émigrent font parade pendant le peu de temps qu'ils séjournent chez eux. Ils laissent dans les pays où ils exercent leur prétendu commerce les haillons dont ils se couvrent et reviennent bien vêtus, avec quelque argent qu'ils ont soin de montrer, fêtés dans toutes les maisons de la parenté à leur arrivée et avant leur départ, ils invitent à leur tour, ils courent toutes les foires du voisinage." (5)

Le rédacteur de l'Annuaire du Cantal pour l'année 1817 ne cache pas son hostilité envers certains émigrans : "Plusieurs, après avoir épuisé dans la débauche les bénéfices destinés à leurs familles, ont souvent apporté dans son sein des maladies honteuses longtemps presque inconnues dans ces climats, ou encore ont cessé de revenir dans leurs foyers et ont laissé leurs enfants dans l'indigence."

Le Mémoire sur l'Auvergne, présenté par l'Intendant Ballainvilliers au Contrôleur Général de l'Averdy, en 1765 (6), voit quelques avantages à l'émigration : "Le plus grand nombre revient tous les ans porter à sa famille de quoi payer l'imposition à laquelle elle est taxée et repart en laissant sa femme enceinte." "Leur absence diminue la consommation du grain qui ne serait pas suffisant à la nourriture des habitants dans ces villages de Haute-Auvergne."

II - IMPORTANCE EN NOMBRE DE L'EMIGRATION CANTALIENNE

Il ne semble pas possible de donner le chiffre exact de cette population mouvante. Le nombre varie sans cesse, soumis à maintes fluctuations.

"Un assez grand nombre d'habitants de Mauriac sont chaudronniers et vont dans différentes provinces du royaume et même en pays étrangers. Ils y raccommodent les ustensiles de cuivre." (6)

"L'émigration des habitants dans ces villages de Haute-Auvergne (Mauriac) est si considérable que depuis le mois de décembre jusqu'à celui de juillet et août, il n'y reste plus que les femmes, les enfants, les vieillards et les infirmes, et ce sont les femmes qui sont obligées d'y faire le recouvrement de la taille et des inscriptions." (6)

D'après le Dictionnaire Statistique du Cantal (Deribier), "le nombre des émigrants du Cantal est essentiellement variable et va toujours croissant. Il est probable qu'il s'élève en ce moment (1853) à 10 000 individus au moins, dont 9 500 émigrent à l'intérieur et 500 hors de France." "Il sort de l'arrondissement de Mauriac 2000 marchands de parapluies, cordonniers, boisseliers, terrassiers, quincailliers, merciers et chaudronniers." "Ils partent avec ou sans passeport."

III - LES REGIONS DE FRANCE ET LES PAYS D'ACCUEIL

Dans les années 1807 à 1811, les états de population et d'émigration (5) permettent de noter que chaque Canton du Nord-Ouest et du Nord du Cantal avait ses métiers et ses régions privilégiées pour l'émigration. Ainsi, les maîtres chaudronniers et les marchands de parapluies de Mauriac partaient en nombre pour les départements du Nord et de l'intérieur et peu dans ceux du Midi, alors que les cordonniers et les savetiers ambulants se dirigeaient vers les départements de l'intérieur et de l'Ouest.

Les scieurs de long, terrassiers et boisseliers de Champs allaient dans les départements de l'Ouest et du Sud-Ouest.

A Pleaux, les marchands chaudronniers et les marchands de parapluies gagnaient le Languedoc, le Roussillon, la Bourgogne, la Normandie, la Picardie, les Flandres et les plus entreprenants, guidés peut-être par leurs voisins de la Xaintrie Limousine, allaient jusqu'en Belgique et en Hollande.

Les "chaudronniers-fondeurs" de Riom partaient en automne pour 15 à 18 mois de campagne, vers les départements du Midi, alors que les "quincailliers-merciers" préféraient les départements de l'Ouest et du Sud-Ouest, comme les rémouleurs.

De tous les Cantons, on partait pour l'Espagne qui resta toujours le pôle d'attraction premier. "Il est possible, il est même probable, que des groupes de marchands se joignaient aux pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle, préluant ainsi aux rapports commerciaux entre l'Auvergne et l'Espagne," écrit M.J. Mazières dans son ouvrage déjà cité (2), dans lequel il fait revivre dans les moindres détails l'émigration espagnole à travers la Compagnie de Chinchon où un aïeul du poète était teneur de livres. Moins bien organisés sans doute, étaient tous ces boulangers de "pan francès", partis sans une formation bien poussée, les marchands de chevaux, les chaudronniers.

Des cas isolés aussi, comme celui de ce conducteur de diligence de Pleaux à Aurillac, parti à New-York en 1874, ou de Pierre Barrier, de Chastel-Marlhac, chaudronnier de son état, parti à 21 ans pour Mexico en 1881, ou de ces jeunes filles de Marcolès ou de Saint-Hippolyte, visages sérieux, graves, entrevus sur une photographie de passeport, qui partaient à Saint-Pétersbourg pour y être gouvernantes (7). Et d'autres encore, qui partaient pour le Canada, la Californie ou le Paraguay.

C'est en Hollande que les hommes jeunes et moins jeunes de cette région du Cantal proche du Limousin, qui se situe entre Mauriac au Nord, Laroquebrun au Sud et Saint-Bonnet-de-Salers à l'Est, se rendirent, à partir, semble-t-il, du XVIIIe siècle. Plus tard, au cours du XIXe siècle, ce mouvement s'étendit au Nord du Cantal, et les Cantons de Mauriac et de Saignes connurent une émigration importante vers la Belgique.

C'est à l'émigration du Nord-Ouest et du Nord du Cantal vers la Hollande

et vers la Belgique que nous nous attacherons plus particulièrement. Emigration bien postérieure à l'émigration vers l'Espagne, bien moins importante par le nombre, moins bien structurée, et peut-être pour ces raisons moins connue.

LES EMIGRANTS

I - CEUX QUI PARTAIENT

Un passage du cahier de doléances de la petite paroisse de Morle (E. Coudy, monographie de Ruines) cité par M. Leymarie, résume bien la situation : "Les journaliers, les brassiers, d'ordinaire sont obligés de s'expatrier et de faire valoir leurs petits talents pour gagner leur vie et celle de leur famille. Les petits laboureurs en font souvent de même."

"Les petits propriétaires dont le nombre est considérable dans le pays, au lieu de cultiver leur bien qui est souvent du labour de plusieurs charrues, préfèrent d'aller dans les autres provinces du Royaume et même en Espagne." (8)

On partait aussi, en grand nombre pour échapper à la conscription. Les "beaux hommes" restent à l'étranger, il ne revient plus au village, le jour du tirage au sort que "ceux dont la taille est au-dessous de cinq pieds". L'Assemblée de Saint-Flour s'inquiète en octobre 1788 pour l'avenir de la race. "Tout ce qui est petit et mal conformé se marie ici ; les trois quarts des filles ne trouvent pas à se marier, nouveau germe de dépopulation : on peut prédire avec beaucoup de vraisemblance que dans cinquante ans le peuple de nos montagnes sera une race de pygmées ou de lapons." (8)

II - L'AGE DES EMIGRANTS

Les listes nominatives qu'il nous a été possible d'établir à partir des laissez-passer, en ce qui concerne l'émigration en Hollande (9), montrent que l'on part à tous les âges, de 14 à 62 ans.

Il semble que d'abord partaient les hommes dans la force de l'âge, mariés, pères de famille. Mais la coutume s'installa de partir plus jeune afin de servir de commis à l'aîné. Le fait devait être assez fréquent vers la fin du XVIII^e siècle pour que le Baron de Chazelles, Seigneur de Courdes, fasse la proposition qui suit (4) : "Il serait avantageux de solliciter des règlements par lesquels il serait défendu aux jeunes gens de sortir de l'élection avant l'âge de quinze ans, sous quelque prétexte que ce fut, et que depuis cet âge jusqu'à vingt ans, ils ne pussent pareillement sortir de l'élection sans le consentement de leur père et mère ou de leur représentant. Ceux qui le demanderaient seraient obligés de déclarer dans quel pays ils veulent aller, quel est le commerce qu'ils veulent y faire. Ce serait vraiment le moyen de rétablir la subordination aujourd'hui si méprisée chez le commun du peuple", conclut M. de Chazelles.

III - LE VOYAGE

Il se fera à pied, dans les premiers temps, sous la conduite d'un homme expérimenté qui a déjà fait le voyage et connaît l'itinéraire à suivre et les gîtes d'étapes qui peuvent accueillir la petite troupe. Les séries de laissez-passer délivrés à la même date à des hommes du même bourg et des villages proches, laissent supposer un départ en groupe, formé après de nombreuses prises de contact et maintes discussions entre parents et voisins.

Ils auront près de mille kilomètres à parcourir pour gagner le pays où ils souhaitent se rendre, la route semblera un peu moins longue en compagnie. Les risques étaient nombreux : maladie, accident, mauvaises rencontres aussi. On "s'expliquait" parfois entre groupes bien proches qui avaient toujours une bonne raison pour se croire rivaux : Auvergnats-Limousins, toujours prêts à régler une vieille histoire, et les bâtons ferrés entraient parfois dans la danse. Une étape de trente kilomètres par jour était chose habituelle, et on l'effectuait avec une charge d'une trentaine de kilogrammes.

AUVERGNATS EN HOLLANDE

I - OBSERVATIONS A PARTIR DES LISTES NOMINATIVES DES EMIGRANTS EN HOLLANDE

Les registres des laissez-passer conservés aux Archives Départementales d'Aurillac (9) nous ont permis d'établir une liste nominative d'émigrants du Cantal au départ pour la Hollande de janvier 1796 à mars 1806.

Plusieurs observations peuvent être faites à partir de cette liste.

1. Sur les 182 laissez-passer délivrés :

- 37	concernent	les	habitants	de	Chausсенac
- 32	"	"	"	"	Tourniac
- 23	"	"	"	"	Ally
- 21	"	"	"	"	Pleaux
- 17	"	"	"	"	Cros de Montvert
- 9	"	"	"	"	Saint-Santin-Cantalès
- 9	"	"	"	"	Rouffiac
- 8	"	"	"	"	Brageac
- 5	"	"	"	"	Saint-Christophe
- 4	"	"	"	"	Loupiac
- 3	"	"	"	"	Chalvignac
- 3	"	"	"	"	Saint-Martin-Cantalès
- 3	"	"	"	"	Anglard-de-Salers

Mauriac, Drignac, Laroquebrou, Barriac, Saint-Bonnet-de-Salers et Saint-Cirgues-de-Malbert ne figurent que pour un seul départ. La partie du Cantal concernée par l'émigration vers la Hollande est donc située au N.-O. du département, aux confins du Limousin.

La commune de Chausсенac est celle qui voit le plus grand nombre de départs. Certains feront quatre voyages en dix ans, comme Georges Bac, beaucoup deux voyages comme François Chassan, Jean Pasquier, Joseph Chassan, François Joanny, Joseph Laboyrie, Pierre Laboyrie.

La famille Laboyrie, d'Escladine, petit village très proche de Chausсенac, connaît le départ de trois des hommes de la maisonnée : Joseph, 20 ans, part en même temps que Pierre, 19 ans, en l'An IX. En l'An XII, lors d'un nouveau départ, Pierre Michel Alexandre se joindra à eux.

La famille Maurel, de Pleaux, voit partir Jean et Antoine qui voyageront en groupe avec François Chassan de Chausсенac, probablement un parent.

A Tourniac et à Ally, la famille Douhet est fortement représentée. Antoine, Antoine, Annet, Antoine, Pierre, Jean vont et viennent sur les routes, et nous le verrons plus loin, certains d'entre eux, comme les Laboyrie déjà nommés, s'installeront définitivement en Hollande (10).

NOM et PRENOM	ORIGINE	AGE	DATE du LAISSEZ-PASSER	PROFESSION	DESTINATION
FOUR Pierre	St-Santin-Cantalès	17	22 nivôse An IV	non mentionnée	Hollande
PALLARGUES Denis	Cros-de-Montvert	32	1er ventôse An IV	non mentionnée	"
CINQUARBRES Antoine (signe CINQUALBRES)	Rouffiac de Laroquebrou	35	"	non mentionnée	"
PAYROU Jean-Pierre (signe PEYROU)	Gros-de-Montvert	25	"	non mentionnée	"
MADELRIEU Antoine	Tourniac	44	8 ventôse An IV	chaudronnier	"
MAUREL Pierre	Pleaux	37	"	chaudronnier	"
SEGRET Victor	Tourniac	29	"	chaudronnier	"
REVER Michel	Tourniac	29	"	chaudronnier	"
RAUX Guillaume	Chausenac	30	"	chaudronnier	"
AUDY Pierre Antoine (signe AUDIT)	Chausenac	26	"	chaudronnier	"
LAVIALLE Jean	Ally	35	"	chaudronnier	"
REYT Jean	Tourniac	45	"	chaudronnier	"
VIGIER Jean	Chausenac	30	"	chaudronnier	"
CHASSAN François	Chausenac	60	1er germinal An IV	chaudronnier	"
BAC Georges	Chausenac	32	"	non mentionnée	"
PASTIER Antoine	Chausenac	20	"	non mentionnée	"
BROUSSE Guillaume	Pleaux	42	"	non mentionnée	"
LASCOMBES Guillaume	Tourniac	40	"	non mentionnée	"
CHAPPEPEYRE Etienne Jean (signe CHAUPEYRE)	Tourniac	35	"	non mentionnée	"
ROBERT Jean	Pleaux	17	5 germinal An IV	chaudronnier	"
LAVERGNE Etienne	St-Cirques-de-Malbert	37	7 germinal An IV	non mentionnée	"

BORDES Jean	St-Martin-Cantalès	30	12 germinal An IV	chaudronnier	Hollande
MAUREL Nicolas	Pleaux	40	"	chaudronnier	"
DELFUECH Pierre	Pleaux	14	"	fils de chaudr.	"
BEEGOGNE Joseph	Cros-de-Laroquebrou	19	13 floréal An IV	non mentionnée	"
FERRANDELLY ou FERRANDEUX Jean	Cros-de-Laroquebrou	40	"	rémouleur	"
SOUTIER Gérard	Cros-de-Laroquebrou	28	"	chaudronnier	"
BRAJOU Jean	Cros-de-Laroquebrou	38	"	chaudronnier	"
CAULUS Gérard ou CAYLUS	Rouffiac	46	21 thermidor An IV	chaudronnier	"
PAYRAT François	Anglard-de-Salers	30	18 pluviôse An V	non mentionnée	"
CHASSAN Jean	Tourniac	31	24 ventôse An V	cultivateur	"
CHASSAN Antoine	Tourniac	43	"	cultivateur	"
GINSONIE Jean	Chausсенac	33	"	cultivateur	"
DOUHET Antoine	Ally	17	"	fils de cultiv.	"
PASQUIE Jean	Chausсенac	18	"	fils de cultiv.	"
DOUHET Jean	Ally	21	"	fils de cultiv.	"
DOUHET Pierre	Ally	25	"	cultivateur	"
CHAYVIALLE Durand	St-Bonnet-de-Salers	43	21 germinal An V	marchand chaudr.	"
FENIES Pierre	St-Santin-de-Laroque- brou	18	14 ventôse An V	non mentionnée	Amsterdam République Batave
FOUR Antoine	St-Santin-de-Laroquebrou	17	"	non mentionnée	"
BROUSSE Guillaume	Pleaux	44	"	non mentionnée	"
CHAVEPEIRE Jean	Tourniac	37	"	cultivateur	"
GINSONNIE Jean	Chausсенac	58	"	non mentionnée	"
CHAVEPEIRE Jean	Tournias	33	"	chaudronnier	"
VERGNES François	Tourniac	28	14 ventôse An VI	cultivateur	"

JOANNY François	Chausсенac	40	22 ventôse An VI	chaudronnier	Utrecht
PAGES Jean	Chausсенac	21	"	chaudronnier	"
ROBERT ?	Chalvignac	21	26 ventôse An VI	cultivateur	Hollande
LESTRADE Pierre	Rouffiac	45	21 germinai An VI	marchand	"
LAVIALLE Jean	Ally	38	3 pluviôse An VII	propriétaire	"
MADELRIEU Antoine	Tourniac	47	"	non mentionnée	"
CHASSAN François	Chausсенac	62	"	non mentionnée	"
CHASSAN Joseph	Chausсенac	16	"	non mentionnée	"
BORDES Jean	Tourniac	32	15 ventôse An VII	non mentionnée	"
MAUREL Nicolas	Fleaux	42	"	non mentionnée	"
BAC Georges	Chausсенac	35	23 ventôse An VII	chaudronnier	"
BAILLOU ?	Brageac	42	"	chaudronnier	"
FILLIOL ?	Brageac	32	"	chaudronnier	"
PAUL... Gérard	Rouffiac	50	"	chaudronnier	"
PAULUS ou CAULUS					
MEYT Jean	Tourniac	48	24 ventôse An VII	commerçant	"
MIALARET André	Tourniac	54	"	propriétaire	"
CAULUS Gérard	Rouffiac	50	1er germinai AnVII	chaudronnier	"
GINIER Jacques	St-Christophe	31	3 germinai An VII	chaudronnier	"
le nommé JEAN	Fleaux	17	"	chaudronnier	"
MOUDIER Antoine	Chalvignac	33	"	chaudronnier	"
PARTIER Jean	Chausсенac	19	29 ventôse An VIII	non mentionnée	"
BAC Georges	Chausсенac	38	"	chaudronnier	"
JOANNY François	Chausсенac	42	"	chaudronnier	"
LABOYRIE Joseph	Chausсенac	20	"	chaudronnier	"
ROBERT Antoine	Ally	43	"	chaudronnier	"

MAZAGOT Léger	Ally	15	29 ventôse An VIII	non mentionnée	Hollande
BAILLOU Antoine	Brageac	43	"	chaudronnier	"
BAILLOU Antoine	Brageac	16	"	chaudronnier	"
LAVERGNE	St-Christophe	40	18 germinal AnVIII	chaudronnier	"
BORDES Jean	Tourniac	40	"	chaudronnier	"
PALIARGUES Denis	Cros-de-Montvert	38	25 thermidor	chaudronnier	"
DAMPEYROU Pierre	Cros-de-Montvert	20	"	chaudronnier	"
GENSONNIE Michel	Barriac	19	1er ventôse An IX	chaudronnier	"
LESCURE François	Tourniac	33	"	chaudronnier	"
AUDY Antoine	Tourniac	29	"	chaudronnier	"
MADELRIEU Jean	Tourniac	18	"	chaudronnier	"
DUFAYET Antoine	Pleaux	17	"	chaudronnier	"
BASSET Bertrand	Ally	18	"	chaudronnier	"
JAMMETON Jacques	Pleaux	18	"	chaudronnier	"
PUECH Pierre	Cros-de-Montvert	17	"	chaudronnier	"
MARDELRIEU Antoine (MADELRIEU ?)	Tourniac	48	17 ventôse An IX	chaudronnier	"
LABOYRIE Pierre	Chausсенac	19	"	chaudronnier	"
CHEYROLLES François	Anglard	38	18 ventôse An IX	chaudronnier	"
GINSONNIE Jean	Chausсенac	46	"	chaudronnier	"
GINSONNIE Jean (fils)	Salins	19	"	chaudronnier	"
ROBERT Jacques (fils)	Loupiac	19	"	chaudronnier	"
BERGOGNE Jean (fils)	Loupiac	19	19 ventôse An IX	chaudronnier	"
GASTON François	Loupiac	16	"	chaudronnier	"
ESTOURGIER Jean	Rouffiac	33	21 ventôse An IX	chaudronnier	"
DEH... Pierre	Ally	26	22 ventôse An IX	chaudronnier	"
BRAJOU Jean	Cros-de-Montvert	44	"	chaudronnier	"

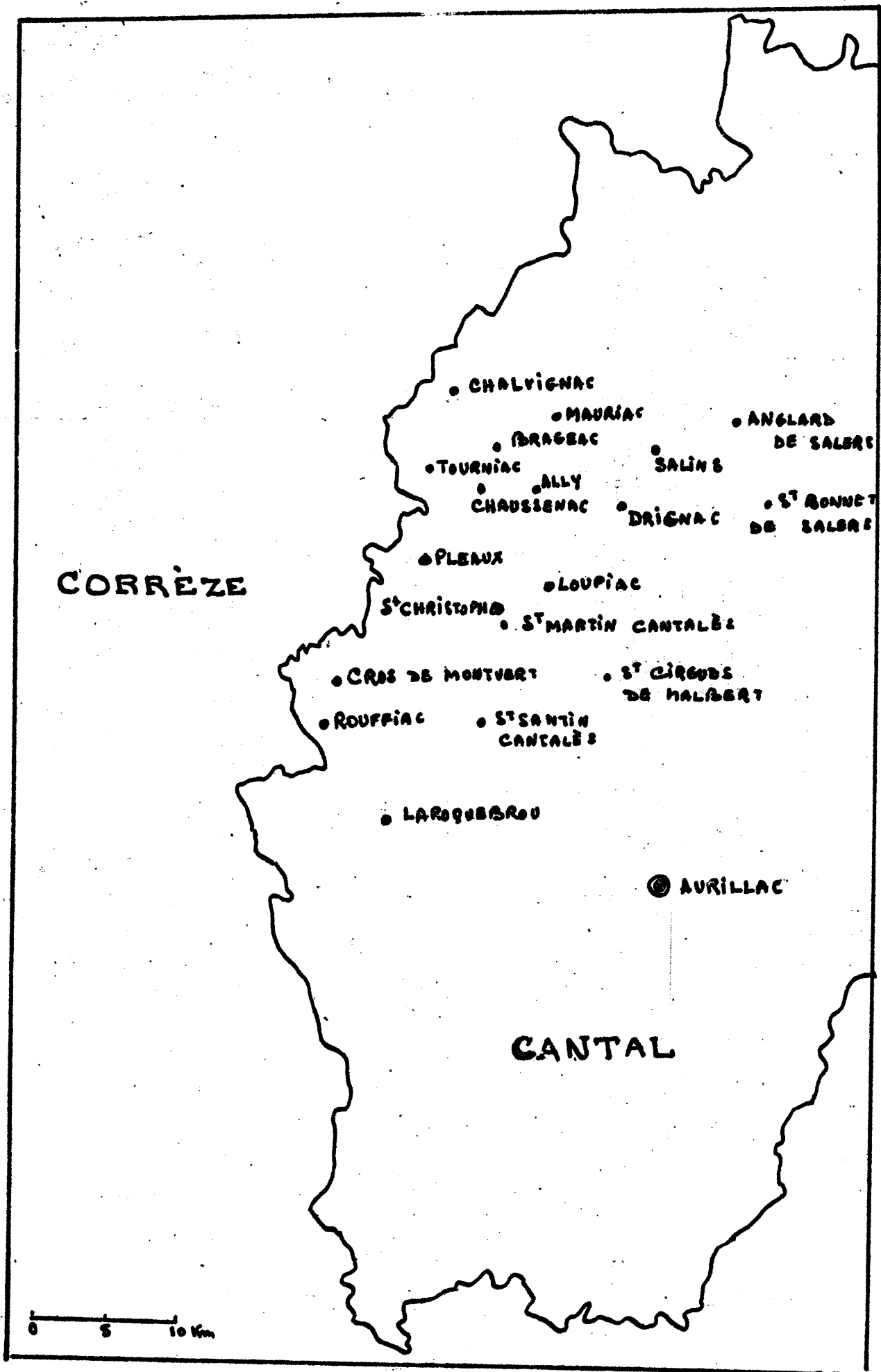
BRUEL Antoine	St-Santin-Cantalès	34	22 ventôse An IX	chaudronnier	Hollande
BRUEL Gérard	St-Santin-Cantalès	18	"	chaudronnier	"
AIGUEPARSE fils	St-Santin-Cantalès	15	"	chaudronnier	"
DARNIS Pierre	Rouffiac	28	25 ventôse An IX	chaudronnier	"
MERCADIER Jean (fils)	Laroquebrou	16	"	chaudronnier	"
PEBRET Pierre	Chausсенac	28	"	chaudronnier	"
PAGIS Amable	Chausсенac	17	"	chaudronnier	"
MOUILLER Jean	Pleaux	49	"	chaudronnier	"
MOUILLER Louis	Pleaux	19	"	chaudronnier	"
MAURET Pierre	Pleaux	41	11 germinal An IX	chaudronnier	"
LAYRAC Jean	St-Santin-Cantalès	27	"	chaudronnier	"
DAMAISON Etienne (fils)	Pleaux	18	"	chaudronnier	"
PEYRIER Joseph	Pleaux	17	"	chaudronnier	"
BERC Antoine	Pleaux	17	"	chaudronnier	"
VAISSIERE Jacques	Ally	17	3 germinal An X	chaudronnier	République Batave
MARGAT Pierre	Ally	35	"	chaudronnier	"
RIVIERE Antoine	Ally	18	"	chaudronnier	"
ROBERT Antoine	Ally	18	"	chaudronnier	"
DOUHET Pierre	Ally	30	"	chaudronnier	"
PEYRALBE Antoine	Chausсенac	17	"	chaudronnier	"
MONTEL Antonin	Chausсенac	18	"	chaudronnier	"
LAVIALLE Jean	Tourniac	42	"	chaudronnier	"
LAFON Jacques	Drignac	17	"	chaudronnier	"
FENIER Pierre	Cros-de-Montvert	18	7 germinal An X	chaudronnier	"
LAMOUREUX Antoine (fils)	Mauriac	17	"	chaudronnier	"
FERRANDERIS Jean	Rouffiac	45	"	chaudronnier	"

LASSUDRIE François	Brageac	34	11 ventôse An XII	non mentionnée	République Batave
JARRIGE Jean	Brageac	16	"	non mentionnée	"
LADEN Louis	Chaussenac	18	"	non mentionnée	"
VAISSIER Géraud	Ally	22	14 ventôse An XII	non mentionnée	"
VAISSIER Jacques	Ally	17	"	non mentionnée	"
MAUREL Pierre	Pleaux	44	"	non mentionnée	"
BAC Georges	Chaussenac	39	"	non mentionnée	"
JOANNY François	Chaussenac	42	"	non mentionnée	"
LABOYRIE Pierre (conscrit de l'an X ayant coopéré au contingent à fournir par sa commune et n'a pas été désigné)	Chaussenac	23	"	non mentionnée	"
LABOYRIE Joseph (conscrit de l'an IX, même mention que le précédent)	Chaussenac	24	"	non mentionnée	"
LABOYRIE Pierre	Chaussenac	16	"	non mentionnée	"
CHEIROLLES Michel-Alexandre	Anglard-de-Salers	35	13 thermidor An XII	non mentionnée	"
GINSONNES Jean	Salins	22	"	non mentionnée	"
FERRER Jean	Chaussenac	33	27 ventôse An XIII	non mentionnée	"
BORDES Jean	St-Martin-Cantalès	39	"	non mentionnée	"
LAFON Baptiste (amnistié)	St-Christophe	30	"	non mentionnée	"
SAVIGNAC Pierre (amnistié)	Tourniac	30	"	non mentionnée	"
DELORS Jean (amnistié)	Tourniac	31	"	non mentionnée	"
FILIOL Antoine	Brageac	38	"	non mentionnée	"
ROBERT Jean (conscrit non désigné de l'an IX)	Ally	25	29 ventôse An XIII	non mentionnée	"
FILIOL Michel (amnistié)	Tourniac	31	"	non mentionnée	"

FOUR Laurent (amnistié)	Rouffiac	29	29 ventôse An XIII	non mentionnée	Hollande
BORDES Jean (a donné caution)	St-Martin-Cantalès	15	30 ventôse An XIII	non mentionnée	"
DOUHET Antoine (conscrit an IX non désigné)	Ally	25	"	non mentionnée	"
DOUHET Jean (amnistié)	Ally	29	"	non mentionnée	"
LAVIALLE Jean	Tourniac	46	"	non mentionnée	"
DOUHET Antoine (amnistié)	Tourniac	29	"	non mentionnée	"
DOUHET Antoine (amnistié)	Tourniac	30	"	non mentionnée	"
CHAVEPEYRE Jacques (amnistié)	Tourniac	29	"	non mentionnée	"
DELPEUCH Jean (conscrit an X non désigné)	Ally	23	"	non mentionnée	"
BASSET Guillaume	Ally	24	"	non mentionnée	"
DOUHET Annet	Tourniac	37	"	non mentionnée	"
BASSET Bertrand (conscrit an XI non désigné)	Ally	22	"	non mentionnée	"
PASQUIER Antoine (amnistié)	Chausсенac	28	"	non mentionnée	"
PASQUIER Jean (conscrit an XI non désigné)	Chausсенac	23	"	non mentionnée	"
PAIRALBE Jean (conscrit an IX non désigné)	Chausсенac	24	"	non mentionnée	"
ROUFFILANGE Michel (conscrit réformé pour défaut de taille)	Chalvignac	25	"	non mentionnée	"
RIVIERE Etienne (a fourni caution de se représenter)	Tourniac	17	"	non mentionnée	"
POMEYROL Jacques	Pleaux	27	4 germinal An XIII	non mentionnée	"

BERGOGNE Joseph (conscrit an VII ayant concouru au contingent des conscrits à fournir par sa commune)	Cros-de-Montvert	28	2 germinal An XIII	non mentionnée	Hollande
FERRANDERIS Jean	Cros-de-Montvert	50	"	non mentionnée	"
FERRANDERIS Jean (a fourni ni caution)	Cros-de-Montvert	17	"	non mentionnée	"
DAMPEYROU Géraud (amnistié)	Cros-de-Montvert	31	"	non mentionnée	"
DIZET Antoine (a fourni caution)	St-Christophe	17	11 germinal An XIII	non mentionnée	"
RODIER Antoine	St-Christophe	36	"	non mentionnée	"
PUECH Pierre (conscrit an XIII réformé pour cause d'infirmité)	Cros-de-Montvert	21	13 germinal An XIII	non mentionnée	"
LESCURE Pierre (amnistié)	Pleaux	34	6 mars 1806	non mentionnée	"
DOUHET Pierre	Ally	34	"	non mentionnée	"
ROBERT Jacques (conscrit non désigné)	Loupiac	26	10 mars 1806	non mentionnée	"
VIGIER Jean	Tourniac	38	"	non mentionnée	"
CHASSAN Joseph (conscrit non désigné)	Chausсенac	23	"	non mentionnée	"
BORNES Pierre	Pleaux	24	"	non mentionnée	"
MADELRIEU Jean	Tourniac	23	"	non mentionnée	"
SECRET Victor	Tourniac	38	"	non mentionnée	"
BAILLOU Antoine	Brageac	49	"	non mentionnée	"
BRUGERE Jean	Chausсенac	38	13 mars 1806	non mentionnée	"
TILLET Etienne (réformé pour cause d'infirmité)	Chausсенac	22	"	non mentionnée	"

BERNARD Joseph (non désigné)	Pleaux	26	13 mars 1806	non mentionnée	Hollande
GASTON François	Cros-de-Montvert	21	17 mars 1806	non mentionnée	"
BRUEL Géraud (non désigné)	St-Santin-Cantalès	25	28 mars 1806	non mentionnée	"
BRUEL Antoine	St-Santin-Cantalès	39	"	non mentionnée	"



Laissez-passer délivrés de janvier 1796 à mars 1806 à des hommes de Chaussenac qui souhaitaient se rendre en Hollande :

	<u>Age</u>	
RAOUX Guillaume	30	8 ventôse An IV
AUDY Pierre	26	"
VIGIER Jean	30	"
CHASSAN François	60	1er germinal An IV
DAC Georges	32	"
PASTIER Antoine	20	"
GINSONNIE Jean	33	24 ventôse An V
PASQUIER Jean	18	"
GINSONNIE Jean	58	14 ventôse An VI
JOANNY François	40	22 ventôse An VI
PAGES Jean	21	"
CHASSAN François	62	3 pluviôse An VII
CHASSAN Joseph	16	"
DAC Georges	35	23 ventôse An VII
PARTIER Jean	19	"
DAC Georges	36	29 ventôse An VIII
JOANNY François	40	"
LABOYRIE Joseph	20	"
LABOYRIE Pierre	19	17 ventôse An IX
GINSONNIE Jean	46	18 ventôse An IX
PEBRET Pierre	28	25 ventôse An IX
PAGIS Amable	17	"
PEYRALBE Antoine	17	3 germinal An X
MONTEL Antoine	18	"
LADEN Louis	18	11 ventôse An XII
DAC Georges	39	14 ventôse An XII
JOANNY François	42	"
LABOYRIE Pierre	23	"
LABOYRIE Pierre Michel Alex.	18	"
LABOYRIE Joseph	24	"
PEBREL Jean	33	27 ventôse An XII
PASQUIER Antoine	28	30 ventôse An XII
PASQUIER Jean	23	"
PAYRALBE Jean	24	"
CHASSAN Joseph	23	10 mars 1800
BRUGERE Jean	38	13 mars 1806
TILLET Etienne	22	"

Laissez-passer délivrés de janvier 1796 à mars 1806 à des hommes de Pleaux
 qui souhaitaient se rendre en Hollande :

	<u>Age</u>	
MAUREL Pierre	37	8 ventôse An IV
BROUSSE Guillaume	42	1er germinal An IV
ROBERT Jean	17	5 germinal An IV
MAUREL Nicolas	40	12 germinal An IV
DELPUECH Georges	14	"
BROUSSE Guillaume	44	14 ventôse An VI
MAUREL Nicolas	42	15 ventôse An VII
le nommé Jean	17	3 germinal An VII
DUFAYET Antoine	17	1er ventôse An IX
JAMMETON Jacques	18	"
MOUILLER Jean	49	25 ventôse An IX
MOUILLER Louis	19	"
MAURET Pierre	41	11 germinal An IX
DAMAISON Etienne	18	"
PEYRIER Joseph	17	"
BERC Antoine	17	"
MAUREL Pierre	44	14 ventôse An XII
POMEYROL Jacques	27	2 germinal An XIII
LESCURE Pierre	34	6 mars 1806
BORNES Pierre	24	10 mars 1806
BERNARD Joseph	26	13 mars 1806

Laissez-passer délivrés de janvier 1796 à 1806 à des hommes de Tourniac qui souhaitaient se rendre en Hollande :

	<u>Age</u>	
MADELRIEU Antoine	44	8 ventôse An IV
SECRET Victor	29	"
REVER Michel	29	"
REYT Jean	45	"
LASCOMBES Guillaume	40	1er germinal An IV
CHARREPEYRE Jean		
signe CHAUPEYRE	35	"
CHASSAN Jean	31	"
CHASSAN Antoine	43	"
CHAVEPEIRE Jean	37	14 ventôse An VI
CHAVEPEIRE Jean	33	"
VERGNE François	28	"
MADELRIEU Antoine	47	3 pluviôse An VII
BORDES Jean	32	15 ventôse An VII
MEYT Jean (ou REYT ?)	48	24 ventôse An VII
MIALARET André	54	"
BORDES Jean	40	18 germinal An VIII
LESCURE François	33	1er ventôse An IX
AUDY Antoine	29	"
MADELRIEU Jean	18	"
LAVIALLE Jean	42	3 germinal An X
SAVIGNAC Pierre	30	27 ventôse An XIII
DELORS Jean	31	"
FILIOL Michel	31	29 ventôse
LAVIALLE Jean	46	30 ventôse
DOUHET Antoine	29	"
DOUHET Antoine	30	"
CHAVEPEYRE Jacques	29	"
DOUHET Annet	37	"
RIVIERE Etienne	17	"
VIGIER Jean	38	10 mars 1806
MADELRIEU Jean	23	"
SECRET Victor	38	"

Laissez-passer délivrés de janvier 1796 à mars 1806 à des hommes d'Ally qui souhaitaient se rendre en Hollande :

	<u>Age</u>	
LAVIALLE Jean	35	8 ventôse An IV
DOUHET Antoine	17	24 ventôse An V
DOUHET Pierre	25	"
DOUHET Jean	21	"
LAVIALE Jean	38	3 pluviôse An VII
ROBERT Antoine	43	29 ventôse An VIII
MAZAGOT Léger	15	"
BASSET Bertrand	18	1er ventôse An IX
DEH... Pierre	26	22 ventôse An IX
VAISSIERE Jacques	17	3 germinal An X
MARGAT Pierre	35	"
RIVIERE Antoine	18	"
ROBERT Antoine	18	"
DOUHET Pierre	30	"
VAISSIER Géraud	22	14 ventôse An XII
VAISSIER Jacques	17	"
ROBERT Jean	25	29 ventôse An XIII
DOUHET Antoine	25	30 ventôse An XIII
DOUHET Jean	29	"
DELPEUCH Jean	23	"
BASSET Guillaume	24	"
BASSET Bertrand	22	"
DOUHET Pierre	34	6 mars 1806

Laissez-passer délivrés de janvier 1796 à mars 1806 à des hommes de Cros-de-Montvert qui souhaitaient se rendre en Hollande :

PALIARGUES Denis	32	1er ventôse An IV
PAYROU Jean-Pierre	25	"
BERGOGNE Joseph	19	13 floréal An IV
FERRANDELLY ou		
FERRANDEUX Jean	40	"
SOUTIER Géraud	28	"
BRAJOU Jean	38	"
PALIARGUES Denis	38	25 thermidor An VIII
DAMPEYROU Pierre	20	"
PUECH Pierre	17	1er ventôse An IX
BRAJOU Jean	44	22 ventôse An IX
FENIER Pierre	18	7 germinal An X
PUECH Pierre	21	13 germinal An XIII
GASTON François	21	17 mars 1806
BERGOGNE Joseph	28	2 germinal An XIII
FERRANDERIS Jean	50	"
FERRANDERIS Jean	17	"
DAMPEYROU Géraud	31	"

2. Les départs se font le plus souvent en ventôse (19 février/20 mars), 109 départs sur 182 et en germinal (21 mars/20 avril), 43 départs. Quelques départs seulement ont lieu en pluviôse (20 janvier/20 février) et en floréal (20 avril/20 mai). Les "campagnes" ont une durée minimale de 15 à 18 mois, et l'on est souvent absent pour trois ans. La distance à parcourir, la durée du voyage, les frais engagés durant cette période, même si l'on sait se contenter de peu, ne permettent le retour au pays qu'après une assez longue période de travail.

3. Les émigrants se déclarent presque tous chaudronniers.

4. Peu de précision en ce qui concerne la destination. On part pour "la Hollande", parfois pour Amsterdam que le préposé aux écritures écrivait "Absterdam", et l'on situait Rotterdam en Belgique. Quelques départs pour Utrecht, dont nous parlerons plus loin.

5. La composition du groupe en partance apparaît nettement avec la répétition des patronymes : père, fils, oncle et neveux qui partent ensemble et avec la proximité des villages d'où l'on part. On note également la présence d'un homme plus âgé que l'ensemble du groupe. Il peut s'agir du patron et de ses commis, recrutés en territoire connu. Les plus jeunes seraient chargés de la récolte, la "chine", des ustensiles à réparer ou à étamer.

Ils étaient porteurs d'un laissez-passer rédigé en ces termes :

Le 22 nivôse de l'An IV

"Laissez-passer Pierre FOUR, domicilié dans la Commune de Saint-Santin-Cantales, Canton de La Roquebrou, inscrit au tableau d'icelle sous le n° - âgé de dix-sept ans, taille de cinq pied deux pouces, cheveux et sourcils châtons clairs, yeux bleus, nez ordinaire, bouche moyenne, menton rond, front haut, visage allongé coloré, allant en hollande suivant sa déclaration et prêtés luy aide et assistance en cas de besoin et a ledit Pierre Four signé au registre et au passeport."

Certains laissez-passer étaient collectifs.

Quelques années plus tard (An XII), une formule imprimée, un peu plus précise, attribue au porteur un délai de quatre décades pour sortir du territoire de la République.

II - POURQUOI LA HOLLANDE ?

La région du N.-O. du Cantal touchée par l'émigration en Hollande était au XVIIIe siècle une région à forte densité d'émigration vers l'Espagne. La lettre du Sous-Préfet de Mauriac au Préfet du Cantal, en date du 9 juin 1808 (5), indique que "les habitants du Canton de Pleaux sont ceux de l'arrondissement qui ont depuis plus longtemps l'habitude de l'émigration." Les difficultés rencontrées à certaines périodes par les Auvergnats dans leur commerce en Espagne ont pu inciter quelques uns d'entre eux à s'orienter vers d'autres pays d'accueil comme la Hollande ou la Belgique, d'accès facile.

Le gouvernement espagnol, voyant l'ampleur prise par la Compagnie Auvergnate de Chinchon à la fin du XVIIIe siècle, exigeait d'elle en 1791 des conditions que tous les sociétaires n'acceptèrent pas : assimilation complète des membres aux sujets espagnols, sorte de naturalisation, fixation de la famille en Espagne en faisant venir d'Auvergne la femme et les enfants de l'émigrant marié, et en incitant les célibataires à se marier avec des Espagnoles. Ce fut la dissolution de la Compagnie et le retour au pays pour beaucoup d'Auvergnats.

Les petites sociétés qui s'étaient formées parmi ceux qui avaient juré fidélité au roi d'Espagne se regroupèrent en l'An IV et après la paix d'Amiens (An X), et la société reprit sa dénomination "Compagnie de Chinchon" et son activité jusqu'en 1808. "L'invasion de l'Espagne par les troupes de Napoléon fut fatale à la Société réorganisée," écrit J. Mazières (2) qui cite un extrait du jugement arbitral de 1823 portant liquidation de la Compagnie de Chinchon.

A propos du canton de Pleaux, en juin 1808, le Sous-Préfet de Mauriac déclare (5) : "Avant la Révolution, le commerce d'Espagne donnait de l'aisance à un certain nombre de familles, mais lors de la dernière guerre avec cette puissance, les marchands ont été persécutés, leurs effets saisis ; à la paix, ils n'en ont pu recouvrer qu'une faible partie : depuis cette époque, beaucoup d'entre eux travaillent sur de nouveaux fonds."

Ne disait-on pas à Cros-de-Montvert d'où partirent de nombreux émigrants : "Un jour ou l'autre, un pays vaut l'autre !" - "Un jorn o l'autre, un pais vau l'autre !"

L'habitude du voyage était prise depuis longtemps et avec elle l'habitude du revenu qui en résultait. Les Pays-Bas avaient au XVIIIe siècle la réputation de pays le plus riche d'Europe. On pouvait renforcer le mouvement d'émigration qui existait déjà.

M. Abel Poitrineau, dans son récent ouvrage "Remues d'hommes" (11), écrit à propos des chaudronniers migrants auvergnats : "Avec le renfort de quelques Bas-Limousins de la Xaintrie, ils fréquentent même les Pays-Bas autrichiens et les Provinces-Unies."

M. Poitrineau signale la présence d'un homme d'Auzers aux Pays-Bas en 1767. Il y exerçait sa "vacation". Il note aussi une mauvaise affaire entre Annet Mialaret et Joseph Lavialle, d'Ally, chaudronnier-roulant en "Holonde". L'honneur de la femme de Mialaret était en jeu, on régla le différend devant notaire, de retour au pays en 1785. Le nom de Mialaret et celui de Lavialle se retrouvent dans les listes de passeports de l'An VIII et dans celle de 1816, affirmant la permanence de l'émigration familiale.

André Lafon, de Saint-Christophe, et Jacques Lafon, de Drignac, maintiennent la présence de leur famille dans les Pays-Bas. Grietje Lafon, née en 1781, était la fille de Franciscus Lafon et d'Anna Hang, hollandaise (10).

Les pays de plaine attiraient les montagnards par la facilité des déplacements qu'ils permettaient et qui rendaient plus aisé leur commerce, souvent itinérant.

La forte densité de population permettait d'espérer un bon revenu. La principale occupation des chaudronniers, la réparation des ustensiles de cuisine en cuivre à laquelle s'ajoutait l'étamage, trouvait dans ces conditions de quoi nourrir son activité.

La présence des ports est aussi importante. Il était toujours possible à l'époque des migrations, de trouver là un travail d'appoint et peut-être un abri provisoire tant les entrepôts étaient vastes.

D'après Raymond Cortat, auteur de "l'Auvergne chez elle et à travers le monde" (12), les "rhabilleurs" (*) se fixaient de préférence autour des ports, l'étamage des ustensiles de pêche leur assurant un travail régulier".

(*) Les rhabilleurs : mot employé en Auvergne pour désigner celui qui répare les ustensiles.

Le temps des chaudrons révolu, c'est à Rotterdam que les Pebret, descendants peut-être de Pierre Pebret de Chaussenac parti en Hollande en l'An IX, se spécialisèrent "dans la pose des conduites d'eau et de gaz, mirent à profit l'extension de Rotterdam, à la fin du siècle dernier, pour se faire concéder la pose des tuyauteries sur les paquebots en chantier." Ils obtinrent ensuite, toujours d'après R. Cortat, "le privilège des travaux sur les édifices publics ainsi qu'à la Royal Dutch."

III - PERSISTANCE DE L'EMIGRATION DANS LE TEMPS

Envahis par la France en 1785, les Pays-Bas deviennent République Batave puis Royaume de Hollande en 1806 avec Louis Bonaparte, et ils sont en 1810 annexés à l'empire napoléonien. A partir de 1806, les émigrants au départ pour la Hollande ne sont plus considérés comme allant en pays étranger. La preuve de la persistance de l'émigration est donnée par les "Tableaux des émigrations qui ont lieu dans le département du Cantal" établis par la sous-préfecture de Mauriac à la suite d'une demande du Ministre de l'Intérieur formulée en janvier 1808 (5). Mais les chiffres donnés sont des chiffres globaux et nous ne pouvons savoir combien d'hommes sont partis en Hollande et en Belgique. Seul, le canton de Pleaux semble touché par cette émigration. La profession de "marchand de parapluies" est mentionnée après celle de chaudronnier.

Pour l'année 1816 (9), plus précisément pour la première quinzaine de mars, nous trouvons 11 demandes de passeport pour la Hollande et la Belgique. (En 1813, après Leipzig, le pays se libère et se donne un roi, Guillaume Ier de Nassau. En 1815, au Traité de Vienne, le Royaume des Pays-Bas qui fut créé englobait la Belgique et le Luxembourg.) Parmi les émigrants de 1816, on trouve Jacques Dumas de Pleaux, âgé de 27 ans, qui part en Hollande avec le sieur Lescure, chaudronnier, pour lui servir de compagnon. (Pierre Lescure voyageait déjà en Hollande en 1806.) Dumas se déclare "ex-grenadier dans le deuxième Régiment de la Vieille Garde, se trouvant sans profession". On retrouve les mêmes noms de famille que sur les listes de 1796 à 1806 : les Douhet, les Laviaille, représentés par 2 garçons de 16 ans qui vont rejoindre leur père ou leurs frères à Rotterdam. L'installation en pays d'accueil semble se préciser.

Le mouvement s'étend vers le Nord du département du Cantal, quatre hommes partent de Chalvignac. Michel Rouffilange, conscrit réformé pour défaut de taille, parti de Chalvignac en l'An XIII avait dû faire école.

Bien que nous n'ayons pas retrouvé de passeports pour la période de 1816 à 1850, les états d'émigration et d'autres documents nous amènent à penser que le mouvement se poursuit. Quelques départs en 1850, 1851, 1860 (7). Le mouvement semble maintenant se diriger plutôt vers la Belgique, nous y reviendrons.

IV - L'HABITUDE D'EMIGRER

Pierre Douhet, originaire de Labro d'Ally, époux de Jeanne Rigal, avait fait au moins trois campagnes en Hollande, comme chaudronnier entre 25 et 35 ans. Nous avons, en effet, retrouvé trois laissez-passer le concernant, datés de 1796, 1801 et 1806 (9).

Un de ses fils, Pierre Douhet, baptisé à Ally le 5 mai 1800, partit pour Rotterdam à 16 ans. En 1825, il épousa Maria Lach, hollandaise (10).

A l'émigration pour un temps du père, va succéder l'émigration définitive du fils.

PEYRALBE Jacques	Chalvignac (Lavergne)	29	6 mars 1816	chaudronnier	Dép. de Sambre-et-Meuse aujourd'hui province des Pays-Bas.
VERGNE Antoine	Chalvignac	21	6 mars 1816	chaudronnier	Ville de Neurus (?).
ROUFFIANGE Jean	Chalvignac	19	6 mars 1816	chaudronnier	Charleroi. Dép. de Jemmapes, province des Pays-Bas.
FORESTIER Jacques	Chalvignac (Le Fores tie)	18	8 mars 1816	chaudronnier	"
LASSUDRIE Jean	Brageac (Lassudrie)	50	"	chaudronnier	En Hollande.
DUMAS Jacques (ex grenadier dans le 2e Régiment de la Vieille Garde se trouvant sans profession)	Pleaux	27	7 mars 1816	chaudronnier	En Hollande avec le sieur L'ESCURÉ pour lui servir de compagnon.
LAVIALLE André	Puy Soutro (ALLY)	16	11 mars 1816	cultivateur	Rotterdam pour rejoindre son père chaudronnier.
GARCELON Louis	ALLY	21	9 mars 1816	propriétaire-culti- vateur (militaire au ci-devant 29e régiment de ligne réformé)	"
DOUHET Pierre	Labro (ALLY)	16	11 mars 1816	propriétaire- cultivateur	Rotterdam pour y rejoindre ses frères chaudronniers.
ANTIGNAC Jean- François	Charlus (Bassignac)	?	8 mars 1816	chaudronnier	Bruxelles, Brabant.

Le couple aura six enfants : Jeannette, Adrianus, Johan-Conrad, Maria, Cornélius, Gérardus Petrus. Seul, Adrianus allait survivre, les cinq autres allaient mourir peu après leur naissance. Au bas des actes de décès, on peut lire les signatures de Louis Laboyrie de Chaussenac, fabricant de parapluies, et de Jacques Dumas de Pleaux, ex grenadier de la garde, dont il a déjà été question (10).

C'est à Antoine Douhet qu'il arriva en 1833 (7) une mésaventure bien désagréable. Il se dirigeait vers Rotterdam en compagnie de Louis Laden de Chaussenac, un habitué de la route lui aussi, lorsqu'ils furent repoussés à la frontière et obligés de rentrer en France parce qu'ils avaient négligé de faire viser leurs passeports par la légation néerlandaise à Paris.

D'autres Douhet, de Tourniac, probablement parents de Douhet d'Ally, partis plus tardivement, continuent le voyage. En 1860, Antoine Douhet part en Hollande (7) où il sera sans doute en pays de connaissances.

Une famille de Chaussenac a fait souche en Hollande à la suite de mariages contractés avec des personnes du pays d'accueil.

Joseph Laboyrie né en 1779, parti du village d'Escladines de Chaussenac, après deux campagnes en Hollande comme chaudronnier, en 1800 et en 1804, épouse en 1812 Christina Nijs (10).

Louis Laboyrie, né en 1798, fabricant de parapluies, épouse Petronella Jacoba Janssens, ils auront plusieurs enfants.

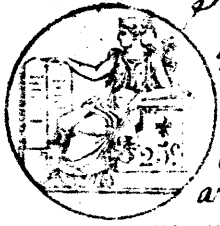
Michel Laboyrie, chaudronnier à La Haye, épouse Dina Van der Ven, ils auront également plusieurs enfants.

De nombreuses familles, de souche auvergnate en raison de l'émigration d'un aïeul, vivent en Hollande. Il s'agit parmi bien d'autres sans doute, des familles : LABOYRIE, LESTRADE, MONTEL, BAC, BASSET, BAILLOU, BERGOGNE, BORDES, BRUEL, REYT, VAISSIER, VERGNES, PAYRALBE, ESTOURGIES, FOUR, GASTON (10).

V - LA VIE DES EMIGRANTS AUVERGNATS EN HOLLANDE

On imagine aisément les difficultés qui furent celles rencontrées par les premiers émigrés à leur arrivée aux Pays-Bas. Ne leur semblait-il pas inhospitalier, dans les conditions de vie précaire qui étaient les leurs, ce pays d'eau, où la mer et le ciel se confondent souvent dans une brume lourde, ce pays aux hivers aussi rudes que dans nos montagnes, plus mouillés peut-être ? Et les canaux gelés, les chemins recouverts de verglas... L'Espagne devait paraître bien lointaine à ceux qui avaient commercé sur ses routes. Et toute cette agitation autour des ports à l'arrivée et au départ des bateaux, quel spectacle pour ces hommes qui n'avaient sans doute jamais vu la mer ! Comme tout devait leur sembler étrange, et comme ils devaient eux-mêmes paraître étrangers.

Une difficulté qu'il fallait bien résoudre à court terme, était l'apprentissage de la langue néerlandaise. On pouvait s'accommoder d'un vocabulaire restreint, mais il fallait comprendre l'autre et en être compris.



Nous soussigné Pierre
 Mollat, maire de la
 commune d'Allès
 Canton de Pleaux
 arrondissement de
 Mauriac, Département du
 Cantal, vu la pétition en
 contre et la sincérité en
 y celle, sommes davis qu'il
 soit délivré au sieur
 Douhet Pierre un
 passeport pour la Hollande
 sur le signalement, âgé de
 36 ans, taille d'un mètre
 cinq cent soixante onze
 centimètres, cheveux, châtains,
 front découvert, sourcils châtains,
 yeux noirs, nez un peu long &
 bruni, bouche moyenne,
 barbe naissante, menton petit
 visage à long et oval, ten coloré,
 à Allès le mardi le onze
 mars mille huit cent seize.

Mollat maire



A Monsieur
 Monsieur le préfet du cantal,
 Chevalier de la Légion d'honneur

Monsieur
 Douhet Pierre, propriétaire
 cultivateur, habitant du lieu de
 Labro, commune d'Allès, Canton
 de Pleaux,
 à l'honneur de vous exposer que
 ses frères font un commerce de
 chaudronnier, à Rotterdam en
 Hollande, & dont il désire les aller
 rejoindre,
 En conséquence il vous prie
 Monsieur le préfet de lui délivrer
 un passeport pour la Hollande
 à Allès le onze mars 1816.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Mauriac
 est d'avis qu'il soit accordé à
 Pierre Douhet d'Allès le passeport
 qu'il demande.
 Sous-préfecture de Mauriac
 le 12 mars 1816.

Les contacts entre "pays" se maintenaient. L'Auvergnat est ainsi fait qu'il reconstruit partout où il se trouve un coin d'Auvergne où l'on se regroupe, où l'on parle sa langue et où, à l'occasion, on vire une bourrée.

Avec le temps, on s'habitue, on s'installe. Le travail permettait d'entrer en contact avec la population locale, on apprend peu à peu à se connaître.

Les départs pour le pays, "campagne" arrivée à son terme, les retours, devaient se fêter comme il se doit. Nouvelles à apporter là-bas, nouvelles à entendre ici... une bonne occasion pour se retrouver et parler de l'Auvergne.

On écrivait aussi. Des lettres arrivaient parfois au village. "La Hollande a écrit !" : Madame Amice a entendu souvent cette phrase à Cros-de-Montvert, alors qu'elle était enfant, et il lui arrivait de rêver de plat pays, de moulins au bord d'un canal.

Certains se mariaient en Hollande et fondaient une famille. L'émigration devenait définitive.

VI - ENTRETIEN AVEC UNE PERSONNE AYANT VECU EN HOLLANDE

Monsieur Dalbin, Industriel en parapluies à Aurillac, a bien voulu nous ménager un entretien avec Madame Dalbin mère, née Lestrade, qui a vécu à Utrecht son enfance et son adolescence.

Madame Dalbin a accepté d'évoquer ses souvenirs de Hollande et nous lui devons d'autant plus de reconnaissance que son témoignage est le seul que nous ayons pu recueillir.

La famille Lestrade est originaire de Saint-Victor, petite commune proche de Laroquebrou. C'est Géraud Lestrade, grand-père de Madame Dalbin qui a été le premier à partir. Il installa un magasin à Utrecht, dans une rue très commerçante, Choorstraat, où il vendait des parapluies, des ombrelles et des cannes. Il revenait régulièrement à Saint-Victor où sa femme élevait leurs enfants. En 1851, Jean Noalhac, de Saint-Victor, était parti pour Utrecht afin d'y exercer la profession de marchand de parapluies. Est-ce sur ses conseils que Géraud Lestrade se décida à partir ? Madame Dalbin pense que c'était un parent qui l'avait entraîné, or sa grand-mère était née Noalhac.

Devenu veuf, Géraud Lestrade, lors de l'un de ses voyages en Auvergne, décide d'emmener avec lui ses deux fils et de les associer à ses activités. Jean Léon Lestrade et Justin Lestrade se retrouvent bon gré, mal gré, à Utrecht.

Ils reviendront se marier en Auvergne. Justin Lestrade repart en Hollande, et s'installe avec son épouse à Utrecht.

Leur fille, Madame Dalbin, viendra au monde après plusieurs années de mariage, et son enfance se déroulera comme celle des petites filles hollandaises qui l'entourent : même école, mêmes leçons de piano, mais en plus quelques leçons particulières avec un professeur français. Elle fréquente l'église catholique. Le dimanche, parfois, la famille va à Scheveningen, au bord de la mer. Elle rend visite à ses amies, roule à bicyclette avec elles le long des canaux, et assiste à de nombreuses fêtes. Celle de Saint-Nicolas, avec les fastes qu'elle connaît dans les pays du Nord, est restée très vivace, très précise en son souvenir. On fêtait aussi Noël, entre Français cette fois.

Les façons de vivre hollandaises ne semblent pas avoir eu une influence sur la famille très attachée aux traditions de sa région d'origine. On recevait le vin de France, et un fromage du Cantal, un "parabel"^{*}, précise-t-elle, pour Noël. Cependant, elle garde le souvenir des anguilles fumées, des crevettes comme on n'en voit plus, et des "speculaas", gâteaux secs aux épices venues du bout du monde.

A Utrecht, le magasin est cossu, avec ses deux vitrines symétriques. Les enseignes sont des parapluies ouverts. Les inscriptions sont en partie en néerlandais : GeBroers Lestrade (frères Lestrade), en partie en français : Parapluies, cannes, ombrelles, réparations, recouvrements. Car au sous-sol, où se trouve l'atelier, les commis s'affairent à réparer les parapluies apportés par les clients. Tous les commis sont du Cantal. Au rez-de-chaussée, c'est le magasin de vente dont s'occupent les frères Lestrade et une Hollandaise qui parle le français et qui est promue au rang de "demoiselle de magasin". C'est une personne de confiance capable de gérer le magasin en l'absence des propriétaires qui, tous les deux ans, se rendent en Auvergne pour passer l'été.

La clientèle est d'un bon milieu, les beaux parapluies qui viennent de Paris se vendent bien. Madame Dalbin ne pense pas qu'il y ait eu une relation commerciale entre Aurillac et Utrecht en ce qui concerne l'approvisionnement en parapluies. On aurait pu le penser à l'époque où les manufactures aurillacoises étaient florissantes et travaillaient pour l'exportation. Par contre, on achetait chez un fabricant de l'Est de la Hollande les articles courants, et à Paris les articles de luxe et les poignées de prix.

La guerre de 1914-1918 fut une épreuve durement ressentie par la famille, en raison des séparations qu'elle imposait, par la fermeture des frontières et aussi de l'hostilité de l'environnement. Les liens se resserraient entre les Français installés en Hollande, on organisait des rencontres amicales. Les Auvergnats se trouvaient à cette époque assez dispersés, il n'y avait pas de "colonie auvergnate", comme nous le verrons plus loin autour de Charleroi, en Belgique. On parlait beaucoup de l'Auvergne, de la France, on était très patriotes.

En 1922, la famille de Justin Lestrade reprend le chemin de l'Auvergne, définitivement. Madame Dalbin dit comme ce retour a été difficile pour elle, alors âgée de 16 ans. Le passage sans transition d'une grande ville, avec toute l'animation que cela comporte, à un petit village d'Auvergne, l'a éprouvée.

Il y a une dizaine d'années, elle a tenu à revoir la Hollande et sa ville d'Utrecht. Elle se prépare à y revenir, en famille, pour son prochain anniversaire.

VII - UNE REUSSITE COMMERCIALE AUVERGNATE A LA HAYE

La documentation reçue de Hollande, aimablement prêtée par M. et Mme Limbertie-Lestrade, successeurs de M. J.-Alph. Laboyrie en 1930, se compose d'un "livre de copies", doubles de lettres commerciales pour les années 1926 et 1927 et de photographies de différentes vitrines-étalages de la "Compagnie Royale J.-Alph. Laboyrie".

Cette documentation nous a été confiée grâce à l'intervention de N.C. Balkenende (10).

(*) Parabel : il s'agit d'un fromage de même fabrication que le Cantal, mais de forme plus aplatie que la "fourme". Il se faisait, en fin de lactation quand on obtenait moins de lait, donc était plus petit.



J. Alph. Lapoyrie
Passage 5 Den Haag
Telefoon Haag 2744
Dit Huis heeft geen Filialen
Japansch Model in
Encas - Parasols - Paraplutes

Le livre de copies de lettres de M. J.-Alph. Laboyrie, propriétaire de la Compagnie Royale de parapluies, Passage 5, à La Haye, nous donne de précieux renseignements sur ce commerce d'un niveau élevé. Le magasin de parapluies, cannes, ombrelles, parasols et encas, est situé dans un "passage" des plus cotés de la ville.

J.-Alph. Laboyrie commande ces différents articles à Paris, Lyon, Bruxelles, Anvers, Zurich, Stuttgart, Hambourg, Crefeld (Krefeld). Ses lettres nous apprennent qu'il lui arrive de se rendre dans ces différentes villes pour un contact direct avec les fabricants. Une partie de la correspondance est de la main de J.-Alph. Laboyrie, plusieurs lettres sont rédigées en français et en néerlandais par Mme J. Laboyrie-Van Loocke. Dans une de ces lettres, les relations amicales avec la femme du fournisseur se mêlent aux recommandations pour la prochaine expédition de parapluies et de cannes. Il est question, notamment, de soins à apporter aux chats malades pour lesquels Mme Laboyrie a beaucoup d'attention et se comporte en véritable spécialiste. Les lettres sont écrites dans un français assez correct où l'on peut toutefois relever quelques tournures néerlandaises : "Veuillez je vous prie m'aviser de la reçue", "J'espère de recevoir", "On ne nous a pas expédié les couvertures en sujet", "La vente des ombrelles est désolante", "J'ai trouvé votre lettre et je me hâte de la répondre". Il écrit en français, en néerlandais et en allemand.

Les écritures de l'un et de l'autre des époux sont belles, les différents paragraphes bien placés dans la page, les majuscules permettraient à elles seules de les dater. D'autres lettres signées : p/o J.-Alph. Laboyrie sont écrites en néerlandais, en allemand et en anglais.

M. Laboyrie écrit aux Galeries Lafayette et aux Magasins du Printemps pour obtenir des catalogues et il leur adresse des commandes. Il souhaite être informé "des modèles en vogue à Paris". Paris reste la référence indiscutable. On peut lire dans la vitrine l'inscription "Laboyrie-Paris".

Il se montre exigeant à l'extrême en ce qui concerne les dates de livraisons et la qualité des articles reçus. Les lettres de réclamations sont nombreuses pour insatisfaction en ce qui concerne les livraisons et la qualité. Il s'agit d'un homme qui mène bien ses affaires et ne fait aucune concession. La riche clientèle hollandaise exige des articles de première qualité, et le prestige du magasin est en jeu. Un fournisseur qui avait affirmé que la Maison Laboyrie serait la seule de la ville à pouvoir vendre une certaine série d'articles, se vit adresser les plus vifs reproches. M. Laboyrie avait vu les mêmes articles dans des vitrines de moindre renom à La Haye, et, comble de l'horreur... sur les marchés. Là, le ton monte vraiment.

A propos de la qualité des cannes, il semble, et sans doute ses clients avec lui, s'attacher tout particulièrement au "moucheté" des "joncs" (écrit : joincs ; il s'agissait de cannes faites d'une tige de rotang ou jonc d'Inde). Les joncs, donc, doivent être "mouchetés de haut en bas". Le diamètre en est précisé : "2,8 cm en haut, 2,2 cm en bas". Une marchandise qui ne correspond pas à sa demande est aussitôt réexpédiée, avec une lettre écrite en conséquence : "Ne recommencez pas, nous deviendrions de mauvais amis !"

Très informé des fluctuations du change, il s'approvisionne dans un pays ou dans l'autre, toujours à son avantage, bien entendu. "Je suis connu à la Douane par le grand nombre de colis." Il s'agit d'un véritable homme d'affaires. Il porte, en premier prénom (comme beaucoup de Hollandais, il a deux prénoms dont les initiales précèdent le nom patronymique) celui de son ancêtre Joseph, parti à 20 ans, le 29 ventôse de l'An VIII, sac au dos. Il s'en allait, Joseph Laboyrie, comme tous ses compatriotes chaudronniers que décrit Vermeuouse, marteler les chaudrons en Hollande.* Il aurait eu bien de la joie et bien de la



Le 30 Août 1936

Monsieur Tachouan

Tunis

En rentrant de mon
voyage de Tienna, je suis
fort honoré que vous n'ayez pas
trouvé la façon de me parler et
cette condition lors de mon
passage à Alger. Vos propositions en
faveur des Palestiniens qui me donne la
garantie que la marchandise
sera livrée à cette date malgré
que je vous ai téléphoné à
plusieurs reprises l'année passée
la marchandise n'arrive pas.
Si vous m'auriez livré à l'été
l'année dernière je n'aurais pas
été obligé d'acheter en Algérie
des prix fabuleux et les
marchandises livrées vous
pourriez toute la belle mar-
chandise était revenue et

III.

de la clientèle qui avait acheté
avant moi.

Puis que la saison était trop
avancée, je n'ai pu plus
me rendre en Suède. Je me
suis occupé de toutes mes
affaires habituellement et aucun
de ces gros profits.

Ensuite j'ai pu constater par
passage que la parole de votre
fils en ce cas la parole de
la maison Trésorerie me
garantissant la vente de
celle de votre article n'a pas
été tenue. On trouve ces
articles partout même sur le
marché. Cela ne m'a pas
encore arrivé et de aucun de
mes fabricants aussi longtemps
que je suis en commerce.

Pour cette raison je n'ai
pas m'aventurer à votre
demande.

~~Il~~

Si vous ne pouvez pas me
livrer aux conditions des
autres faisant, vous pouvez
annuler mes ordres

En attendant, j'ai
l'honneur de vous saluer
sincèrement

J. K. Laboyrie

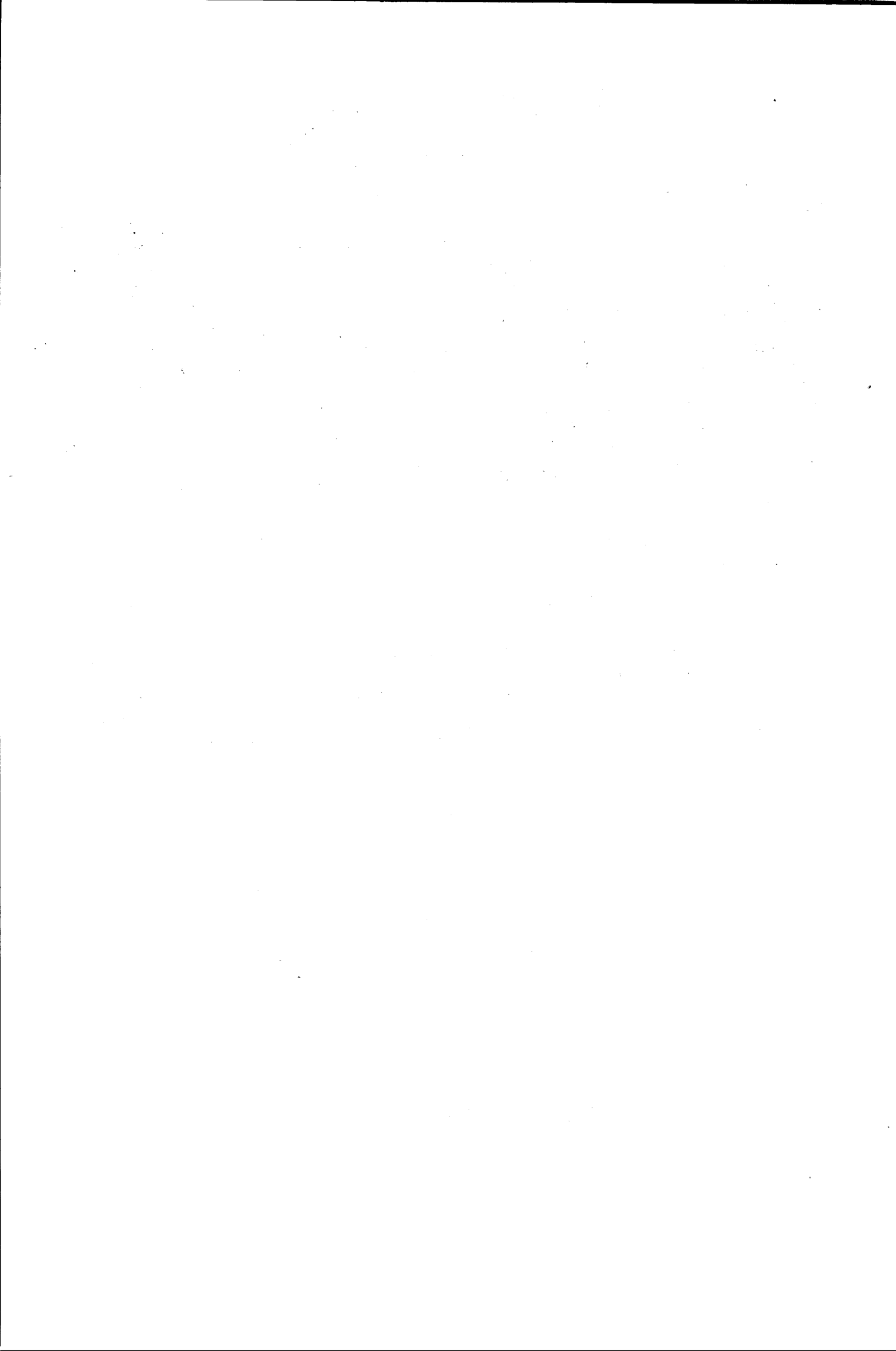
surprise à voir les somptueuses vitrines de la Compagnie Royale Laboyrie. Décoration florale, drapé des rideaux, glaces, parapluies, parasols et encas sont mis en valeur, dans un cadre qui dit toute l'opulence des pays du Nord. Les événements historiques comme le Jubilé de la Reine Wilhelmina en 1923, ou le voyage célèbre de Chamberlain à Munich en 1938 pour une tentative de paix, sont célébrés par la réalisation de vitrines, sans aucun doute oeuvre de décorateurs en renom. Pour la Reine, décor luxueux, autour d'un portrait "royalement" encadré, chandeliers précieux, fleurs, sans lesquelles la Hollande ne serait pas ce qu'elle est, et ombrelles de rêve. Plus de sobriété pour M. Chamberlain : sur fond de drapeau anglais se détache dans toute son élégante raideur, le même parapluie que celui qui lui fut offert par la Cie Royale Laboyrie. La lettre par laquelle il remercia de ce présent est exposée ainsi que l'enveloppe portant l'adresse de La Haye auprès de sa photographie. Le parapluie, symbole de paix, semble imposer le repos aux sabres, symboles de guerre, posés non loin de lui, au pied de l'inévitable composition florale. Un événement artistique, la venue de Maurice Chevalier qui présentait à l'"Asta Theater", "Le silence est d'or", voit la vitrine se remplir de nombreux exemplaires du fameux "pépin" cher à Maurice. Des photographies de films, une photographie presque publicitaire de Maurice, négligemment appuyé sur un superbe parapluie, peut-être bien offert par la direction, et puis "des fleurs, des feuilles et des branches", dans un superbe vase extrême-oriental. Hommage à la France et à son ambassadeur de charme...

Nous voici bien loin du colporteur de parapluies à la "troussière" lourdement chargée...

* *Arsène Vermeuzou, poète cantalien (1850-1910), évoque les chaudronniers auvergnats :*

*"Chargeant sur leur dos les plaques de métal,
De ce cuivre sonore et rouge du Cantal,
S'en allaient marteler des chaudrons en Hollande."*

Cité par Raymond Cortat : "L'Auvergne chez elle et à travers le monde".



AUVERGNATS EN BELGIQUE

Quelques textes relatifs à l'émigration cantalienne permettent de situer ce mouvement dans le temps.

"Un assez grand nombre d'habitants de Mauriac sont chaudronniers et vont dans différentes provinces du Royaume et même des pays étrangers. Ils y raccommodent les ustensiles de cuivre... Ils sont dans l'usage de revenir tous les ans dans leur province pour y passer un mois ou deux : ils y rapportent de l'argent pour payer les impositions, voir si le peu de terre dont ils sont propriétaires est bien cultivé, augmentent leur famille en faisant des enfants à leurs femmes et recommencent leur course." (Ballainvilliers) (6) (1765)

Faut-il sous-entendre parmi les "pays étrangers", la Belgique, alors sous domination autrichienne ?

La lettre du Sous-Préfet de Mauriac au Préfet du Cantal en date du 8 juin 1808 (5), note "l'émigration vers la ci-devant Belgique, l'ancienne Flandre, des hommes originaires du canton de Pleaux", et ajoute : "ceux du canton de Mauriac parcourent les mêmes contrées." La Belgique est à ce moment sous domination française.

Pour la période de 1807 à 1811, le "Travail sur les émigrations" déjà cité (5) mentionne la Belgique comme lieu d'émigration des hommes des cantons de Mauriac et de Pleaux. Ce texte précise les métiers des émigrants : "chaudronniers et marchands de parapluies". A partir de 1888 (7), le nombre de passeports délivrés pour les "autres pays", sans précision, dépasse le nombre de passeports pour l'Espagne dans les états sur l'émigration.

Les vicissitudes de la malheureuse Belgique, qui sera indépendante en 1830 seulement, laissent beaucoup d'incertitude dans les documents d'époque, en ce qui concerne sa dénomination, et par là même dans la précision de la destination de l'émigrant.

La Belgique. Domaine patrimonial de Charles Quint et partie intégrante des Pays-Bas, la Belgique reste au XVe siècle fidèle à la religion catholique et à la suzeraineté espagnole. Elle passa sous domination autrichienne au traité d'Utrecht (1713), et elle y resta jusqu'à sa conquête par les armées françaises de la Révolution. De 1795 à 1815, elle fut sous la domination française. En 1815, elle fut réunie aux Pays-Bas dont elle se sépara en 1830 pour devenir indépendante en 1831 et monarchie constitutionnelle.

I - RAISONS QUI ONT PU MOTIVER L'EMIGRATION CANTALIENNE EN BELGIQUE

On peut reprendre ici tous les arguments avancés en ce qui concerne les départs pour la Hollande : facilité d'accès, facilité des déplacements intérieurs fréquents dans le commerce itinérant, forte densité de population. La Belgique, sous le règne de Léopold II, était un pays prospère. Le revenu national sera quintuplé de 1846 à 1913. La Belgique dans sa partie d'expression française, la Wallonie, était loin de présenter autant de difficultés d'installation et d'adaptation que la Hollande de langue néerlandaise. L'exil devait sembler

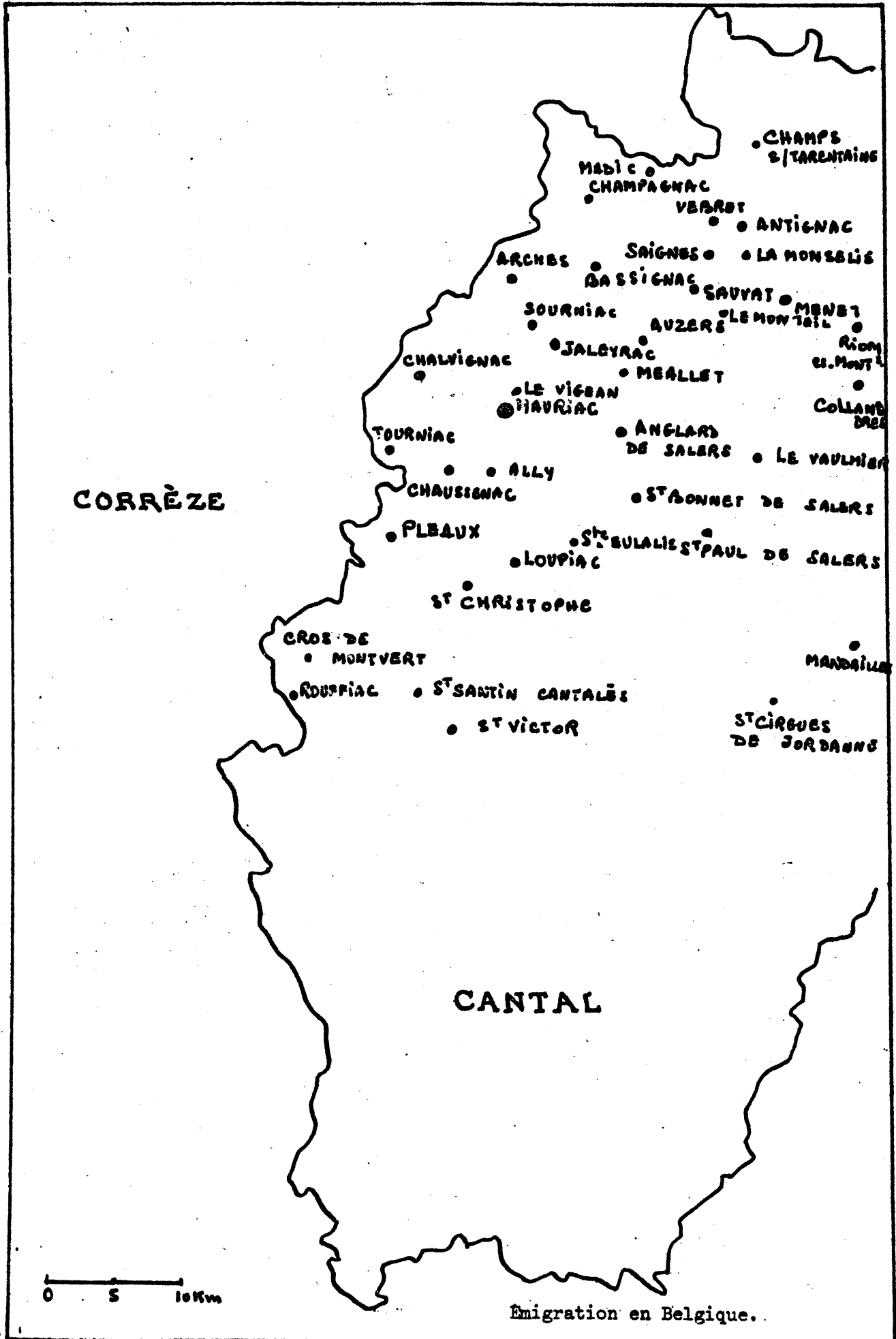
moins lourd en pays de même langue, ce qui explique aussi les départs pour la Suisse francophone. L'attachement des Wallons à la France permettait aussi des relations de voisinage faciles. Au cours de nos entretiens avec des personnes qui ont vécu cette émigration, nous n'avons pas entendu parler d'hostilité marquée à l'endroit des commerçants auvergnats. Il est vrai aussi que les professions les plus souvent représentées : la chaudronnerie, le commerce des parapluies et le commerce des toiles, étaient considérées bien souvent comme l'affaire des Auvergnats. En ce qui concerne le commerce des parapluies, il est certain que la forte pluviosité de la Belgique était un élément du plus grand intérêt.

II - RECHERCHES A PROPOS DE L'EMIGRATION CANTALIEENNE EN BELGIQUE

Nos recherches ont eu pour point de départ les registres de passeports conservés aux Archives Départementales du Cantal (7). C'est à partir de 1816 seulement que nous trouvons trace des premiers départs nominatifs pour la Belgique alors réunie aux Pays-Bas. Jacques Peyralbe, de Chalvignac, déclare en déposant une demande de passeport en mars 1816, "qu'il était dans l'habitude d'aller voyager dans le département de Sambre-et-Meuse pour y exercer le métier de chaudronnier". Un passeport en date du 6 mars également est délivré à Antoine Vergne, à Jean Rouffiange et à Jacques Forestier, tous trois originaires de Chalvignac, chaudronniers et se dirigeant vers la Belgique (Namur, Charleroi; Jemmapes). Toujours en 1816, Jean-François Antignac, de Charlus de Bassignac, marié, chaudronnier de son état, part pour "Bruxelles, dans le Brabant". L'habitude de voyager en Sambre-et-Meuse citée par Jacques Peyralbe montre qu'il y a eu des départs antérieurs à 1816. Nous n'en avons pas trouvé trace dans l'état actuel de nos recherches. Il semble qu'à partir de 1816, si l'on s'en tient aux talons de passeports, l'émigration en Belgique prenne le pas sur l'émigration en Hollande et que le mouvement se déplace vers le Nord du Cantal : Mauriac, Sourniac, Arches, Vebret, Champagnac voient des départs en 1860. La ville de Charleroi, dans le Hainaut, est de plus en plus souvent citée en tant que ville de destination. Nous reparlerons de l'importance de la "colonie auvergnate de Charleroi". En 1872, on part d'Auzers, pour Brène-le-Comte (Draine-le-Comte), Chimay et Liège, d'Arches pour Dinant, de Champagnac pour Bruxelles, de Pleaux pour Nivelles. Les marchands de parapluies se mêlent de plus en plus souvent aux chaudronniers.

Ces renseignements sont très fragmentaires et ne donnent qu'un nombre restreint de départs. D'autres noms seront indiqués par les demandes de prorogation de passeports et les listes de Français qui ont opté pour la nationalité belge (7). Une lettre du Ministre de l'Intérieur au Préfet du Cantal en date du 21 mars 1894 précise qu'"un individu né en Belgique d'un père français peut acquérir la nationalité belge", conformément à l'article 9 du Code Civil du Royaume (Convention franco-belge du 30 juillet 1891). Il convenait donc d'informer les mairies des communes des ressortissants ayant opté pour la naturalisation afin qu'ils ne soient plus inscrits sur les listes de recensement.

Dans quelques mairies : Sourniac, Arches, Vebret, Antignac, nous avons consulté les registres d'Etat-Civil à la recherche des mentions de transcription. Les instructions du 11 mai 1875 relatives à la transcription des actes sur les registres de l'Etat-Civil précisent les conditions pratiques d'échanges d'Etat-Civil entre la France et la Belgique. Les actes de mariage et de décès à l'étranger devaient donc, en principe, être transmis à la mairie de la commune dont la famille est originaire, et une mention devait figurer en marge. Cela n'a été fait que de façon très irrégulière. Cette recherche a donné cependant quelques résultats.



Une correspondance et une visite aux Consulats de France de Charleroi et de Mons nous ont appris qu'ils ne détenaient plus de documents concernant la présence française en Belgique.

La lecture des journaux régionaux, "Le Réveil de Mauriac", "L'Avenir du Cantal", "Le Moniteur du Cantal", nous a permis de retrouver quelques articles consacrés à un événement survenu à des familles auvergnates en Belgique.

C'est grâce à des entretiens avec ceux qui ont vécu cette émigration et qui se souviennent, que nous avons obtenu le plus de renseignements et le plus grand nombre de noms de gens du Cantal installés pour un temps plus ou moins long en Belgique. L'émigration cantalienne en Belgique, sans doute parce qu'elle a connu un courant assez fort à la fin du XIXe siècle et qu'elle s'est maintenue au début du XXe, est encore présente dans le souvenir de beaucoup d'habitants du Nord-Ouest du Cantal. Nous avons rencontré quelques personnes : certaines qui, restées au village, se souviennent de ceux qui "voyageaient" en Belgique et qu'on appelait "les Belges" ; d'autres qui ont vécu leur enfance, leur adolescence en Belgique, quelques unes aussi qui ont vécu en Belgique toute leur vie professionnelle.

Elles nous ont fourni beaucoup de renseignements sur leur vie en Belgique, une documentation photographique assez importante ; elles nous ont montré et parfois même confié pour l'exposition d'Antignac, des objets usuels, des outils de travail. C'est grâce à elles que nous avons pu mener à bien notre projet. Pour cette raison et pour les bons moments que nous avons passés à évoquer ensemble la vie en Belgique autrefois, nous leur devons toute notre reconnaissance. La Belgique a été sans cesse présente dans ces entretiens, la Wallonie surtout avec ces noms de villes qui revenaient sans cesse : Charleroi, Fontaine-l'Évêque, Chatelet, Chapelle-lez-Herlaimont, Mons, Namur, Liège.

Parfois, un rien d'accent, une expression, disaient les longues années passées là-bas. Et il y avait tous ces objets, témoins d'une existence ailleurs, et conservés maintenant au "pays", celui dont on n'avait jamais cessé de rêver. Je pense particulièrement à un buffet à vitraux colorés sertis de plomb aux panneaux de chêne sculptés, orné de têtes de lions à anneaux de cuivre, qui a dû se trouver un peu dépaysé en se retrouvant un jour de 1938 en Auvergne. Assiettes marquées "Bosh - La Louvière", pots à café impressionnants par leur taille, grès gris à dessin bleu, cafetière et "coquemor", comme on disait là-bas (il s'agit du vieux mot français "coquemar", pris au néerlandais "kookmoor"), tous deux assortis, émail blanc, fleurettes stylisées bleues, moulin à café en bois tourné et en cuivre qui porte encore son origine : "Fabrique belge de moulins à café, I.D. (2 lettres séparées par une figurine représentant un lion) VERVIERS", panoplie parfaite de la ménagère belge, toujours prête à offrir une "petite jatte de café" au visiteur, quelle que soit l'heure de la visite, sans oublier la traditionnelle "rawette" (*). Toutes ces choses sont encore présentes dans bien des maisons d'Auvergne, et on les retrouve avec émotion chez l'un, chez l'autre, qui raconte son histoire.

Il s'était établi entre le Nord, Nord-Ouest du Cantal et la Belgique Wallonne surtout, parce que d'expression française, une relation importante et très dense. Dans beaucoup de villages de l'arrondissement de Mauriac, il y avait une ou plusieurs familles établies en Belgique aux environs de 1900. Nous avons pu, grâce à tous les noms qui nous ont été communiqués oralement, à

(* "Rawette" : en wallon, demi-tasse ou tasse offerte en supplément. A Delft (Hollande), au Café de France, la serveuse est revenue, cafetière à la main, nous proposer un peu plus de café, à titre gracieux.

d'autres relevés sur les talons de passeports et dans les articles de presse de l'époque, établir un réseau de liaisons entre les villages d'origine des émigrants et les villes et bourgades belges où ils se sont fixés. Matérialisée sur des cartes au 200 000e, cette correspondance montre toute sa densité.

Il faut noter que c'est au temps de l'établissement des premiers chemins de fer dans le Nord du Cantal (1882) que le courant a été le plus important.

III - COMMENT PARTAIT-ON EN BELGIQUE ?

Tous ceux que nous avons rencontrés et qui connaissaient les circonstances du départ de leur père ou de leur grand-père, citent le nom d'un parent ou d'un compatriote déjà installé en Belgique et prêt à accueillir un jeune cantalien comme apprenti. De retour au pays, l'émigrant qui recherchait de la main-d'oeuvre recrutait de jeunes garçons (15, 16 ans, parfois 13), robustes de préférence, éveillés si possible, et dont il connaissait bien la famille. Du côté de Sourniac, d'Arches, de Jaleyrac, d'où partirent beaucoup d'émigrants pour la Belgique, le nom de Louis Poignet revient souvent dans les conversations. A chacun de ses retours en Auvergne, il engageait quelques jeunes garçons pour sa petite fabrique de Charleroi. Du côté d'Antignac, on cite souvent le nom de Monsel, et l'on se rendait plutôt dans la région de Liège. Le nom de Longan est parfois cité, sans plus de précisions.

Pour la plupart des jeunes qui partaient, il ne s'agissait pas de fuir la misère, beaucoup étaient fils de petits propriétaires, certains avaient fait une ou deux années d'études après le Certificat. Ce qu'ils recherchaient, c'était l'espoir d'un mieux-vivre, et cela, ils ne pouvaient le trouver qu'en partant.

IV - LES ANNEES D'APPRENTISSAGE

Les années d'apprentissage qu'ils allaient connaître étaient pourtant difficiles. Il s'agissait, pour le moins, de trois années de travail sans salaire véritable si ce n'était un fort modeste pécule et parfois, un costume à la fin de l'année, à condition de le mériter, et des journées interminables à l'oeuvre, des repas bien frugaux et un logement sommaire, le plus souvent dans les soupentes de la maison du patron.

Certains, illusions perdues, ne pouvaient résister et rentraient au pays, honteux. Les autres, à force de volonté restaient en place. Pas de lois sociales, aucune aide extérieure, on se serrait les coudes entre commis, on s'aidait comme on pouvait et on parlait du pays. Aux rares moments de loisirs, le dimanche après-midi, et pas tous les dimanches, on découvrait la ville, on marchait beaucoup et l'on dépensait peu. L'argent gagné, les pourboires, prix d'une livraison parfois bien lointaine, étaient mis de côté. Car, on avait des projets : le service militaire qu'il faudrait accomplir en France, le mariage, avec le plus souvent une compatriote, et, dans le meilleur des cas, l'installation d'une boutique, si petite soit-elle, mais à son propre compte.

V - QUELQUES ENTRETIENS

- M. Meydiou, du village de Chabannes, commune d'Arches, nous raconte son "aventure" en Belgique. A 13 ans, il part pour Charleroi, recruté par Louis Poignet, dont il a déjà été question. Il nous montre une photographie : un petit garçon en culottes courtes, l'air timide et craintif. C'était en 1913. Louis Poignet, "parti de rien", était alors fabricant de parapluies. M. Meydiou se

souvient et dit : "C'était dur, très dur, mais je savais que j'étais jeune et que je devais obéir." Que de résignation dans ces paroles ! "Je faisais mon travail, j'allais livrer les commandes. J'aimais bien aller livrer à Auvélais, chez Sylvestre Terrail, on me recevait bien, j'avais un pourboire." "Je sortais un peu le dimanche après-midi, mais souvent il fallait ranger l'atelier, balayer." "J'avais une chambre pour moi, je mangeais comme eux, mais à la cuisine." "Il me donnait 100 F par mois pendant l'occupation, avec cela, je ne pouvais pas m'entretenir." "Il était dur, mais je ne lui en veux pas."

A peine arrivé en Belgique, il allait connaître une épreuve bien difficile pour un enfant en exil : la guerre. Il avait souhaité rentrer en Auvergne, mais son patron ne se décidant pas à abandonner ses biens, affirmait que la guerre n'aurait pas lieu et qu'il fallait continuer à travailler. Le 22 août 1914, Charleroi était en état de siège, il n'était plus possible de traverser la Sambre, les Allemands étaient là qui allaient occuper la ville jusqu'en 1918. "Je suis resté 5 ans là-bas, poursuit M. Meydieu. J'étais bien soigné, mais j'ai attrapé la maladie du pays." Il revit ces moments difficiles au cours de notre entretien, et s'attriste. En novembre 1918, il rentre enfin en Auvergne. Plus tard, en 1921, après son service militaire, il travaillera à Paris, aux Galeries Lafayette, comme vendeur en articles de voyage. Il y restera 50 ans, puis se retirera dans sa maison de Chabannes.

Le "voyage" en Belgique n'est pas un bon souvenir pour lui.

- M. Léon Prat, de Mauriac, a eu davantage de chance en ce qui concerne son apprentissage. Il était le fils du patron, ce qui ne l'a pas empêché de travailler très jeune comme n'importe quel commis chaudronnier.

Son père, Jean-Marie Prat, originaire de Vebret, était parti pour la Belgique vers 1877-1878. Son patron était M. Chérier d'Antignac. La première partie du voyage se fit en diligence au départ d'Antignac. Après quelques années d'apprentissage, il s'installera à Tournai avec son jeune frère Auguste et ils feront des travaux de chaudronnerie. Plus tard, il montera à Dampremy, près de Charleroi, une véritable entreprise de chaudronnerie et de réparation de parapluies qui emploiera jusqu'à 13 commis, tous du Nord du Cantal, bien entendu. Les plus jeunes sont chargés de la "chine", récolte des ustensiles de cuivre et des parapluies à réparer, ainsi que du retour à l'utilisateur. "On faisait parfois trois kilomètres pour gagner deux sous", dit M. Prat. Dès l'âge de onze ou douze ans, il se mêle aux commis et effectue le même travail qu'eux ; il fait la tournée avec un chien attelé à une petite charrette. Plus tard, il aura un cheval et une voiture.

M. Prat évoque avec un plaisir évident une vie communautaire entre patrons et commis, dans laquelle on devine beaucoup de chaleur. Les commis ne devaient pas être malheureux chez Jean-Marie Prat, à Dampremy. Le dimanche, "estagues" et maillets au repos, on aurait pu se croire en Auvergne. "Il y avait bien toujours parmi les commis un garçon qui jouait de l'accordéon ou de la "cabbrette", alors on dansait la bourrée." C'est en Belgique que M. Prat a appris le patois. "Quand la porte cochère était fermée, que tous les commis étaient rentrés, le premier qui parlait français était à l'amende." L'amende, c'était une bouteille de vin que l'on boirait le dimanche.

Donc, si le français était la langue du travail et des relations avec l'extérieur imposées par le commerce, le patois était la langue choisie par la "maisonnée". Ainsi, on gardait un lien affectif avec l'Auvergne, et l'éloignement était plus facilement supporté.

C'est en patois que les commis interpellaient les filles des environs de Charleroi qu'ils rencontraient en faisant leur tournée, et ils avaient plaisir

à leur tenir des propos grivois, sachant bien qu'ils n'étaient pas compris. Un jour, Léon Prat et un commis de son père, "Ribeyrotte, de Chalvignac, dit Bourotte, laid comme les sept péchés capitaux", cheminaient de compagnie, lorsque, avisant une jeune fille sur le pas d'une porte, Bourotte lança sa sempiternelle question : "Vols pas jaire en ieu ?". Et ils furent aussi surpris l'un que l'autre par la réplique immédiate : "Non pas cèrta qu'ès trop laide !". La fille interpellée de façon aussi cavalière était du Cantal. Tout finit par des rires, et elle alla jusqu'à leur offrir une tasse de café dans la cuisine de ses patrons... auvergnats bien entendu !

M. Prat nous conte de nombreuses anecdotes. C'est la surprise d'un commis nouvellement arrivé qui croit que tous les cafés de la région de Charleroi appartiennent à un seul et même propriétaire : Estaminet. C'est l'histoire de celui qui ne savait ni lire ni écrire, mais qui pour donner le change avait toujours un crayon fixé sur l'oreille, ou de cet autre, sans doute un peu timoré, qui restait dans la voiture sous le prétexte de retenir le cheval, et qui laissait sa femme tirer les sonnettes !

Les Auvergnats se fréquentaient beaucoup entre eux. D'abord, il y avait les familles. Il n'était pas rare de voir deux ou trois frères établis dans des villes proches, parfois dans la même ville. Ensuite il y avait le maintien des relations du pays, on se fréquentait entre gens de même origine géographique ; on se fréquentait entre "pays" et toutes les occasions étaient bonnes pour se réunir, en particulier les événements familiaux. La photographie d'une communion à Auvélais montre un nombre important de cantaliens originaires de villages voisins. Il y avait aussi des réunions plus importantes en nombre, plus ouvertes à tous. Celles de Jumet rassemblaient chaque année une centaine de personnes et parfois davantage. M. Prat dit comment il vint à l'idée d'un groupe d'amis d'organiser un rassemblement de compatriotes. C'est dans la petite ville de Jumet, au Nord de Charleroi, que se réunissaient souvent le dimanche quelques Auvergnats. L'un d'eux déclara un jour en patois, précise M. Prat : "Il faudrait inviter tous les Auvergnats". Et, pour inviter tous les Auvergnats, du moins ceux qui vivaient dans le Hainaut et dans la Province de Namur, on ne trouva rien de plus efficace qu'un article dans le "Réveil de Mauriac", auquel presque toutes les familles étaient abonnées. Nous avons retrouvé l'un de ces articles dans le journal du 26 avril 1921 :

NOS COMPATRIOTES EN BELGIQUE

Il est rappelé à nos compatriotes résidant en Belgique que les "Enfants du Cantal" célébreront leur fête annuelle comme les années précédentes, c'est-à-dire le 5 mai, jour de l'Ascension, au local des Matelots, place de Jumet-Gohissard.

Nous espérons que nombreux seront les compatriotes qui tiendront à venir encourager de leur présence l'effort des organisateurs.

N.B. : La première bourrée sera virée à 13 h 1/2.

L'existence d'une association est donc certaine. On parle, ailleurs, de la Colonie Auvergnate de Charleroi. M. Prat, estime à une centaine le nombre de familles auvergnates installées dans la région de Charleroi avant 1914, et à 2000 le nombre de familles installées en Wallonie.

Le commerce français en Belgique était d'une importance telle que des Chambres de Commerce Français à l'étranger étaient implantées à Anvers, Bruxelles, Charleroi et Liège. Trois sous-comités les assistaient à Mons, Tournai, Verviers. Le 9 décembre 1929, M. Jean Delort, fabricant de parapluies et d'ombrelles à Aurillac, 16, rue des Fossés, est nommé Conseiller du Commerce de la France en Belgique pour une durée de 5 ans. (13)

Si les relations entre compatriotes sont fréquentes, la famille Prat ne semble pas avoir entretenu des relations privilégiées avec la population locale et participe peu aux festivités si animées en pays wallon. "On n'allait pas à "la ducasse"*, ou un peu, comme ça." "On allait à Binche, voir les Gilles*, au Carnaval de Charleroi, et surtout au grand concert d'accordéon."

Les habitudes alimentaires prises en Auvergne se maintenaient dans la mesure où l'on pouvait se procurer les produits indispensables pour réaliser la cuisine traditionnelle auvergnate. Des colis arrivaient, portés par ceux qui rentraient d'un séjour au pays. L'habitude en est longtemps restée. On semblait peu apprécier la cuisine belge, sauf peut-être la pâtisserie : gaufres, galettes, "speculaas", et les tartes au sucre, au riz, aux groseilles. On buvait de la bière en semaine et du vin le dimanche. Les marchands de vin arrivaient d'Auvergne et du Limousin et faisaient la tournée des compatriotes. A cette époque, on ne lésinait pas sur les échantillons et les carnets de commandes étaient vite remplis. Tous se disaient propriétaires en Bourgogne ou dans le Bordelais.

La famille Prat a vécu en Belgique pendant la guerre de 1914-1918. Léon Prat fut mobilisé. En 1925, en raison de son état de santé, perturbé par une intoxication par les gaz, il rentrait en France, la vie en région industrielle comme celle de Charleroi lui étant contre-indiquée.

- Madame Breton nous reçoit très aimablement dans sa maison d'Antignac. Sa connaissance parfaite de toutes les familles qui ont "voyagé" en Belgique, avec les filiations, les alliances, les relations amicales, les professions exercées, aidée par une mémoire remarquable, nous permet d'établir une liste importante de noms. Madame Breton n'a cependant vécu en Belgique que son enfance et son adolescence. Elle a dû y revenir bien souvent par la pensée.

- Madame Jarrige, née Terrail, qui a vécu en Belgique jusqu'à 17 ans, nous parle de la guerre de 1914-1918 et des difficultés de vie qui en résultèrent.

La guerre de 1914-1918, comme celle de 1939-1940, reviendront souvent au cours d'autres entretiens. Beaucoup de ceux qui se trouvèrent contraints à rester en Belgique en souffrirent tellement qu'ils rentrèrent en Auvergne dès la réouverture des frontières après avoir vendu leurs biens. Le grand nombre d'hommes tués au front fit que bien des commerces prirent fin.

- Au cours de ces entretiens, il nous est arrivé souvent d'entendre parler de certaines traditions qui semblaient assez généralisées au début du siècle surtout :

Se marier en Auvergne entre compatriotes était chose souhaitée pour les enfants dans beaucoup de familles émigrantes. Il n'y avait certes pas les excès auxquels furent amenées les Compagnies espagnoles avec le refus de toute alliance en Espagne, et l'exclusion de la société de tout individu refusant cette restriction. Savoir "qui l'on prend" était important à l'époque, et pour bien connaître la famille du futur conjoint, il fallait qu'elle soit du voisinage. Epouser un Limousin, une Limousine était déjà se montrer téméraire dans les villages ! Celui qui venait d'ailleurs gardait longtemps l'appellation : "Le

(*) La "ducasse" (de *dédicacæ*) se fête le jour anniversaire de la consécration de l'église paroissiale. Le grand'messe solennelle du dimanche et la procession rappellent l'origine religieuse de la tradition. Une grande fête populaire dure parfois plusieurs jours.

(*) Les Gilles de Binche, vêtus de costumes hauts en couleurs et coiffés de chapeaux luxueusement surmontés de plumes d'autruche sont les personnages les plus typiques des Carnavals de Belgique.

Limousin", "La Normande", qui leur servirait de nom.

De telles exigences étaient parfois mal acceptées, et bien des mariages eurent lieu avec des jeunes filles et des jeunes gens belges.

Revenir au pays, l'âge venu, y mourir et y être enterré était un souhait fréquemment exprimé par les plus âgés. En cas de décès en Belgique, on "faisait ramener" le corps du défunt en Auvergne, et l'inhumation avait lieu dans le cimetière de sa commune d'origine. Des entreprises spécialisées se chargeaient de ce "retour au pays". On peut encore voir dans certains cimetières du Nord du Cantal des couronnes mortuaires abritées dans des étuis vitrés en zinc, venues de Belgique. Il arrive aussi qu'un véritable "mausolée" signale aux yeux de tous la réussite sociale de la famille.

Les familles devenant moins attachées aux traditions du groupe et les frais occasionnés par de tels transferts étant importants, ont fait que de nombreux Cantaliens reposent en terre belge.

VI - UNE FAMILLE EN BELGIQUE

A quinze ans, mon grand-père Pierre Meylheuc partit pour la Belgique. C'était en 1892. Sa mère l'accompagna à la gare de Lagnac. La ligne Bort-Mauriac n'allait pas plus loin à l'époque. Une voiture tirée par un âne portait la petite malle noire qui contenait son modeste trousseau. Ses parents étaient meuniers au moulin de Sourniac, dépendance du château de Sartiges. Ce n'était pas la misère, ce n'était pas l'abondance non plus. Ils avaient permis à leur fils de poursuivre ses études chez les Frères de la rue du Balat, deux ans après le Certificat. Il nous parlait souvent de sa vie à Mauriac, de la maison où il était en pension avec trois ou quatre condisciples sous la garde d'une vieille femme revêche. Son enfance qu'il évoquait souvent pour nous ses petits enfants, était celle d'un garçon un peu solitaire. Il n'avait qu'une soeur, de deux ans son aînée, et le moulin est un peu isolé. Il fréquentait l'école de Sourniac et participait aux travaux de la petite ferme du moulin, avant et après la classe ainsi que les jours de congé, comme le faisaient tous les enfants à la campagne. L'étang, qui se trouvait devant le moulin était très poissonneux comme l'était le Bétel, petit affluent de la Sumène. Truites et écrevisses étaient souvent au menu. Les jours où le moulin broyait les noix pour en extraire l'huile, le pain de noix était partagé avec les camarades d'école, et il nous disait qu'un "jeune monsieur" de l'endroit ne le dédaignait pas.

Et puis ce fut le départ, difficile sans doute. Après une halte à Paris où tout Auvergnat a quelque parenté, il arriva à Charleroi et, inévitablement, rejoignit la maison Poignet.

De son maître d'apprentissage, il parlait comme d'un homme irascible, difficile, impossible même à satisfaire. Heureusement, la présence de quelques commis mettait un peu de joie dans un atelier sans chaleur d'aucune sorte. Trois années de travail avec un salaire modique, et en fin d'année, un costume quand on l'avait mérité. Et la notion de "mérite" était telle qu'on n'avait pas souvent le costume. Il gardait un très mauvais souvenir de ces années, mais reconnaissait qu'il avait appris son métier : fabrication du parapluie, réparation, vente. Ce savoir-faire allait lui permettre de s'installer assez rapidement à son compte.

Je ne pense pas qu'il soit revenu en France avant son service militaire.

Incorporé au 16e Régiment d'Artillerie, à Issoire, à compter du 16 septembre

1898, puis au 40e Régiment d'Artillerie à compter du 29 octobre 1899, il est renvoyé dans ses foyers le 10 septembre 1900. (Son père étant décédé sur ces entrefaites, il bénéficie du statut de fils aîné de femme veuve.) Il repart alors en Belgique. Son livret militaire est complété d'un fascicule donnant les indications nécessaires à tout citoyen à l'étranger en cas de mobilisation générale.

Après son mariage en 1902, à Paris, avec celle qui deviendrait notre grand-mère et dont la famille était originaire de la commune de Jaleyrac, c'est l'installation à Fontaine-L'Evêque, ville de l'agglomération de Charleroi, en plein Borinage, c'est-à-dire région de charbonnages. Ils occupent d'ailleurs une maison qui appartient à la Société Anonyme des Aciéries et des Mines de la Sambre (Division des Charbonnages de Fontaine-L'Evêque). C'est là, 2, rue de Leernes, près de la place Frère-Orban qu'ils installent leur magasin de parapluies, ombrelles, cannes, avec pour enseigne : Au Paraverse - Maison Pierre Meylheuc. Ils ne quitteront cette maison que pour leur retour définitif en Auvergne en 1938.

A cette époque, il n'était pas d'usage en Belgique d'acheter un fonds de commerce ou un pas de porte. Il suffisait de louer une maison et il était facile d'utiliser comme vitrine la grande fenêtre de "la pièce de devant", celle qui est traditionnellement chez les particuliers ornée de plantes vertes opulentes et de vases, de statuettes. Ces deux avantages ont permis bien des installations qui n'auraient pu se faire autrement.

Premières années difficiles, mais on ne manquait pas de courage. Ma grand-mère tenait le magasin quand mon grand-père était en tournée avec une voiture à cheval. Il parcourait les routes et les chemins des environs, muni, les premiers temps, d'une carte routière où figuraient encore les itinéraires des malle-postes, et c'était Thuin, Lobbes, Montignies-le-Tilleul, Trazegnies ou Anderlues. Les gens se déplaçaient peu et l'on recevait volontiers chez soi celui qui apportait un choix de marchandises et que l'on finissait par connaître. Le parapluie était, en Belgique, pays à forte pluviosité, un accessoire de première nécessité, surtout à cette époque où les vêtements de pluie étaient d'un usage peu courant. Ils étaient le plus souvent en toile noire, plus grossière pour la campagne, plus fine pour la ville. Et ces parapluies, des villes ou des champs, subissaient tous les accommodages possibles : on changeait une baleine, une fourchette, on les recouvrait d'une nouvelle toile, on ajoutait une rondelle pour consolider le tout (on disait : "poser un rond"), on changeait une poignée cassée. Mon grand-père, assisté de ma grand-mère, faisait ce travail le soir parfois même le dimanche, dans l'arrière-cuisine, pièce indispensable à toute maison belge, transformée en atelier.

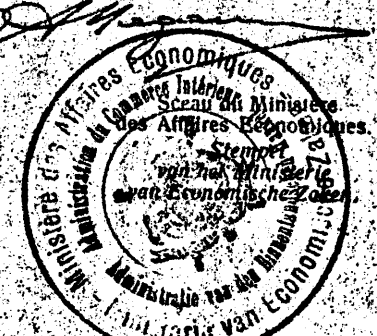
Le magasin était devenu "Maison de confiance". On ajoutait un rayon de chapeaux et casquettes.

On avait le temps de recevoir les compatriotes, si nombreux dans le pays de Charleroi, les parents aussi : la soeur de mon grand-père, après son mariage avec Louis Boutin, de Jaleyrac, se fixait à Chapelle-lez-Herlaimont ; Justin Roche, de Tonnac, commune de Sourniac, l'ami de toujours, camarade d'école et de régiment, était à Chatelet avec sa famille... Chaque dimanche voyait les uns chez les autres.

Ma mère vint au monde et son enfance fut en tous points semblable à celle des petites filles belges du voisinage. Elle fut pour beaucoup dans l'établissement de relations avec les voisins. Les enfants ont cette faculté bien souvent, de rapprocher les adultes. Deux amies, filles de familles auvergnates, étaient les préférées : Marie Roche et Urbaine Pagis.

Numéro d'inscription **F. 226**
 Nummer van inschrijving
 Numéro de l'insigne **1972**
 N° van het herkenningsteeken
 Nom (en majuscules) **MEYLHEUX**
 Naam (in hoofdletters)
 Prénoms **Pierre**
 Voornamen
 Nationalité **Française**
 Nationaliteit
 Lieu de naissance **Loumar (Cantal)**
 Geboorteplaats
 Date de naissance **30-3-1877**
 Geboortedatum
 Adresse) Commune **Saint-Flour**
 Adres) Rue et n° **des Culs, 3**
 Gemeente
 Straat en n°
 Genre de commerce **de porte en porte**
 ambulant (1) **van deur tot deur**
 Aard van den leu- **sur la voie publique**
 handel (1) **op de openbare weg**
 Qualité du comm- **sur les marchés publics**
 erçant ambulant (1) **op de openbare markten**
 Hoedanigheid **seul et à son compte**
 van den **alleen en voor eigen rekening**
 marchandelaar (1) **patron**
 voor rekening van
 Nature des marchandises à vendre **parapluies, cannes et toilet**
 aard der te verkoopen waren
 (1) Biffer les mentions inutiles
 (2) De onnodige vermeldingen doorhalen.

Bruxelles, le **15. IV. 1937**
 Brussel, den
 Au nom du Ministre
 Pour le Directeur Général
 du Commerce Intérieur.
 Namens den Minister
 Voor den Directeur-Generaal van den
 Binnenlandschen Handel.



Dispense du port de l'insigne a été accordée au titulaire de la présente carte en vue de l'exercice de son commerce sur les marchés publics — De titularis van deze kaart werd ontslagen van het dragen van het herkenningsteeken met het oog op het uitoefenen van zijnen handel op de openbare markten.

Au nom du Ministre
 Pour le Directeur Général du Commerce Intérieur.
 Namens den Minister
 Voor den Directeur-Generaal van den
 Binnenlandschen Handel.

Timbre **4937** van 20 frank

Vacances en Auvergne, où ils retrouvaient le grand-père et la grand-mère pour le mois d'août. Ils en parlaient longtemps de ce séjour en Auvergne, longtemps avant et longtemps après.

Mais les journaux, les nouvelles venues de France ne disaient que l'inquiétude pour les temps à venir. C'était la guerre.

Mon grand-père fut incorporé au 51^e Régiment d'Artillerie, par ordre de mobilisation du 6 août 1914, et gagna immédiatement la France avant la fermeture des frontières.

Ma grand-mère et ma mère alors âgée de douze ans, confièrent les clés de la maison à leurs meilleurs amis belges, la famille Fayt, et prirent le train pour l'Auvergne. Le voyage dura plusieurs jours, dans des trains bondés, sans vivres, avec des haltes en pleine campagne pour laisser le passage aux convois militaires. Puis ce fut l'arrivée au village et cette attente, cette angoisse journalière qui commençaient et qui allaient durer plus de quatre années.

Le retour en famille à Fontaine-L'Evêque eut lieu le 8 mai 1919. Une bonne surprise les attendait : le magasin était intact. La vigilance de leurs amis avait été remarquable en ces temps où le pillage était chose courante. Je crois que mes grands-parents en gardèrent une profonde estime pour la Belgique entière.

Le commerce reprit. Un rayon de toiles et de tissus en tous genres vint s'ajouter aux autres. Les années passèrent. Ma mère et ses amies revenaient en Auvergne chaque été, avec leurs parents, et leur séjour se prolongeait souvent auprès des grands-parents. Toutes les trois se marièrent en Auvergne, avec des Auvergnats. Mon père, originaire de Sourniac, prit à son tour le chemin de Fontaine-l'Evêque. Il assistait son beau-père et pensait assurer la succession dans le commerce après son retour au pays. Le sort en décida autrement.

Nous allions venir au monde, mon frère et moi.

Le souvenir que je garde de mon enfance en Belgique est resté très précis, très fidèle. L'école était située dans un bel enclos avec des jardins et des charmilles, véritable havre de paix dans la ville, où l'on prenait le temps, sans cris, sans énervement inutile, de nous apprendre tout ce que nous devions savoir, école où jamais on ne me dit que j'étais étrangère et où je ne l'ai jamais ressenti. Les jeudis, quand il faisait beau, nous allions jouer dans le parc de Fontaine avec mes petites amies sous la garde d'une de nos grands-mères. Des souvenirs de fêtes aussi, le Carnaval auquel en ce temps-là la population entière participait, la fête de Saint-Nicolas surtout. Nous allions voir son entrée dans la ville de Charleroi toute proche. Émerveillement devant tant de majesté... Le soir, il nous arrivait d'aller écouter de la musique au kiosque. Les Belges ont le sens de la fête et le goût de la musique, les sociétés de musique étaient nombreuses. J'aimais et je redoutais à la fois les feux d'artifice dont chaque tableau était accompagné de cris d'admiration, mais ce que j'aimais surtout c'était assister à la préparation puis au départ de la montgolfière qui s'envolait les jours de fêtes, de la place du Marché.

Il y avait aussi les promenades du dimanche ; à Fontaine, la campagne est à deux pas, il suffisait de traverser la route de Mons, et nous étions dans des chemins herbeux à souhait. Les champs de blé étaient voisins des puits de mine, et semblaient plus dorés sur fond de "terris" sombres. J'appréciais beaucoup les "Rogations", processions matinales en pleine campagne, avec des haltes devant des "reposoirs" naïvement fleuris. Nous aimions aller à l'Abbaye d'Aulne, près de Thuin. Nous suivions de petits chemins campagnards. Inévitablement, mon grand-père parlait de l'Auvergne et d'autres chemins, et tout à coup

Formule A. — COMMERÇANTS. — DECLARATION D'IMMATRICULATION PRINCIPALE.

1. Nom, prénoms, domicile : 2. Lieu et date de naissance : 3. Nationalité : (1)

Meyllanc Pierre, au Saurin Central Française
de Gennes n° 1 le 30 mars 1871
Fontaine l'Évêque

4. Régime matrimonial, nom du conjoint : communauté légale

Date du mariage ou de la décision modifiant le contrat : Paris, le 30 juin 1902

Bautin Marie

5. Autorisation de faire le commerce (femme mariée — mineure) date de l'acte : lui-même

6. Appellation sous laquelle le commerce ou l'industrie est exercée : Au Paroisse

7. Nature du commerce ou de l'industrie : parapluies taille Chapeaux conquettes

8. Date du début des opérations commerciales dans le ressort : janvier 1902

9. Siège de l'établissement principal : Fontaine l'Évêque, même adresse

10. Directeurs ou fondés de pouvoirs du siège principal : nom, prénoms, domicile :

lui-même

Le soussigné Meyllanc Pierre agissant personnellement certifie la présente déclaration sincère et véritable.

Fait a Lezay le 4 juillet 1929

lui-même

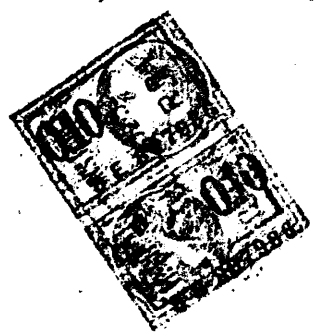
(Signature.)

Meyllanc Pierre

Mentions à faire par le greffe.

immatriculé au greffe du tribunal de commerce de Lezay le 4 1929
sous le n° 12456 volume 20, année 1929, folio 29316 Reçu 20 francs.

Le référendaire greffier.



[Large handwritten signature]

AU PARAVERSE

P. MEYLHEUC

TOILES & TISSUS EN TOUS GENRES
Fontaine-l'Evêque

Acceptée le

Fontaine-l'Evêque, le 20 août 1953.

B.P.F.

Mu 28 août veuillez payer contre cette seule de

change à l'ordre de moi-même

la somme de ~~21000~~

Deux recue en marchandises que passeray

auvant avis de M. Meylheuc

M. M. L. de la Haye

avec Madame Fontaine l'Evêque

c'était le canal et ses eaux vertes, et bientôt l'abbaye en ruines. Nous nous asseyions à une terrasse au bord du canal, des péniches passaient avec leurs maisons peintes, une cage, une lessive, des enfants blonds qui couraient et jouaient comme sur la terre ferme. Nous buvions de la bière en mangeant des petits cubes de fromage, on disait que c'était les abbés qui faisaient la bière et le fromage et cela me semblait étrange. Il y avait des pêcheurs un peu partout sur les berges, et mon grand-père évoquait d'autres parties de pêche plus agitées au moulin de Sourniac.

Parfois, nous allions au cinéma parlant à Charleroi. A Fontaine, le cinéma était encore muet, et on projetait les films dans une arrière-salle de café, pas très bien fréquenté : "Chez le Grand Léon". On prononçait Layon, il n'était pas question d'y aller.

A Charleroi, les "grandes surfaces", que l'on n'appelait pas encore ainsi, commençaient à s'implanter et à faire grand tort au petit commerce. Sarma, Pribas, avec force lumières et musique, avaient un attrait irrésistible. Un jour, une cliente arriva au magasin pour montrer à ma grand-mère une serviette éponge qu'elle avait achetée dans un de ces nouveaux magasins moins cher que des serviettes qu'elle pensait semblables et que ma grand-mère lui avait vendues quelques jours auparavant. On compare : le motif, à rayures, est identique, mais l'épaisseur et les dimensions sont inférieures pour l'article venu de Charleroi. La cliente s'excuse, l'honneur était sauf mais on parla longtemps de cette histoire.

1937-1938, les bruits de la guerre commençaient à inquiéter l'entourage qui ne souhaitait pas vivre une autre guerre en Belgique. Ceux qui, comme mes grands-parents, étaient arrivés à l'âge de la retraite, songeaient à régler leurs affaires et à regagner leurs villages d'Auvergne. Pour se "retirer", comme on disait alors, la soixantaine venue, il était nécessaire d'avoir amassé un capital assez important pour pouvoir vivre de ses intérêts jusqu'à la fin de ses jours. Cela ne pouvait se faire, pour les commerçants, petits et moyens, que grâce à un souci permanent d'économie (ce que certains appellent "l'avarice" des Auvergnats) et de bonne gestion. De longues périodes sans inflation permettaient de tels projets : assurer soi-même son existence hors de la période d'activité. Alors, avec beaucoup d'espoir, on achetait de la rente française, et comme beaucoup d'autres l'avaient fait, on espérait devenir des "rentiers". Les temps très difficiles qui allaient suivre firent s'envoler bien des illusions...

Au village, la vieille maison se transformait en vue du retour prochain. Les "lauzes" jugées trop rustiques faisaient place à l'ardoise d'Angers et la maison prenait un petit air citadin, les fenêtres devenaient des baies et le "cantou" disparaissait derrière une cloison. Combien de maisons campagnardes ont subi les mêmes "rénovations" ? L'influence de l'émigration sur la modification de l'habitat traditionnel est certaine. Parce qu'on avait vécu autrement ailleurs, on souhaitait plus de lumière, plus de netteté, plus de facilité de chauffage et d'entretien.

Mai 1938, c'était le retour définitif. Le déménagement se fit par voie ferrée. Nous ramenions les meubles achetés en Belgique, la vaisselle, tout ce qui fait une maison. Deux objets surprirent beaucoup. Une machine à laver à cuve de bois qui la faisait ressembler à un pressoir, munie d'un moteur électrique. On venait la voir fonctionner. La mise en marche exigeait un certain savoir-faire, on lançait, à l'aide d'une poignée, une grande roue, et au moment voulu, on appuyait sur un interrupteur. A cette époque, toutes les femmes du village lavaient encore leur linge à la "serba", réservoir d'eau prévu pour cet usage dans un pré à proximité des maisons, à genoux sur une caisse de bois. L'autre objet de surprise était une grande cuisinière dont

les portes étaient décorées de plaques d'émail blanc ornées de cerises bien rouges. Contrairement aux cuisinières de marques françaises de ce temps, elle ne comportait pas de réservoir d'eau chaude. On le fit remarquer. Qu'aurait-on dit si nous avions rapporté ce poêle qui avançait vers le milieu de la cuisine, perpendiculairement au mur, et qu'on appelait "estuve" ?... Notre matériel à faire le café intriguait longtemps. Nous avions une importante provision de toile et de linge de maison qui nous fut bien utile dans les années qui suivirent. Beaucoup de ceux que nous avons rencontrés et qui ont vécu ce retour après toute une vie consacrée à une activité aussi animée que le commerce, nous disent comme ils en ont été affectés. D'autres se sont organisés et ont retrouvé une vie rurale qu'ils avaient connue très jeunes et qu'ils n'avaient pas reniée. Mais dans un cas comme dans l'autre, la Belgique restait présente dans leurs pensées. Des lettres arrivaient de là-bas, on leur donnait des nouvelles du quartier, on faisait rentrer les derniers crédits.

En ce qui me concerne, il fallut du temps pour me mettre en accord avec l'Auvergne. Ce n'était plus l'Auvergne du mois d'août, l'Auvergne dont on rêvait onze mois par an, c'était une Auvergne que je trouvais bien rude et dans laquelle j'étais totalement étrangère. Les quatre kilomètres qu'il fallait parcourir à pied par tous les temps pour rejoindre l'école du bourg étaient éprouvants. Parce que les enfants riaient de mes chaussures, j'appris à les parcourir en galoches. Et cet accent qui ne me quittait pas, et ces "septante", ces "nonante" qui revenaient sans cesse dans l'hilarité générale... Il y avait aussi l'insistance de cette "maîtresse" qui voulait absolument que je sois "autre", que je parle "ma langue", que je chante une chanson de "mon pays". Elle m'a appris au moins une chose, c'est le respect pour tous les enfants venus d'ailleurs qui ont été plus tard mes élèves. A midi, nous "mangions la soupe" dans un café tenu par une femme dont le goître énorme m'effrayait. Elle avait pour mission de faire réchauffer le repas que nous apportions de la maison.

Et puis, la guerre. Les réfugiés arrivaient de Belgique, heureux dans leur malheur d'avoir une adresse au Sud de la Loire. On se serrait un peu dans les maisons pour leur faire une place.

Au village, mon grand-père jardinait, cultivait un peu de terre, et cela nous permettait de vivre un peu moins mal. Il savait tout faire et retrouvait d'instinct tous les gestes d'autrefois, le mode de vie des anciens. Les fours à pain retrouvaient une autre vie, allumés par les hommes à tour de rôle. Mon grand-père savait pétrir la pâte dans la vieille "maie", et on cuisait d'énormes tourtes au goût qu'on ne peut oublier.

Nous étions rentrés au pays... même si une part de nous, chacun à sa manière, était restée là-bas:

"Dans cette douce Wallonie", que chante Julos Beaucarne.

Auvergnats en Belgique, Belges en Auvergne, ils étaient ainsi. A Charleroi, ils parlaient, en patois, de l'Auvergne, à n'en plus finir, rien de ce qui se passait dans leurs villages ne leur était étranger. A Mauriac, le jour de la foire du 15 août où ils se retrouvaient en vacances, hommes en veste noire et pantalon rayé, cravate et chapeau à bords gansés, femmes citadines, bien mises, ils parlaient de Belgique, et il n'était pas rare d'entendre quelques mots en wallon.

L'émigrant est ainsi fait, de tous temps, avec sa double appartenance, et le manque inévitable de l'un ou de l'autre de "ses pays".

On a écrit que "l'Auvergnat" ne connaissait pas la nostalgie, et que cela lui permettait de vivre n'importe où dans le monde. Je ne citerai qu'un exemple : à l'encontre de cette affirmation :

mon grand-père connaissait par coeur le nom de toutes les gares qui séparaient celle de Charleroi de celle de Jaleyrac-Sourniac. Combien de fois avait-il fait le chemin en pensée depuis ses années d'apprentissage à Charleroi ?

Comme "Le Conscrit aux cent villages" d'Aragon, il aurait pu dire :

"J'emmène avec moi pour bagage
Cent villages sans lien sinon
L'ancienne antienne de leurs noms
L'odorante fleur du langage.

Une romance à ma façon
Amour de mon pays, mémoire
Un collier sans fin ni fermoir
Le miracle d'une chanson."

VII - LES JOURNAUX REGIONAUX ET L'EMIGRATION CANTALIEENNE EN BELGIQUE

C'est par l'intermédiaire des journaux régionaux que se colportent les nouvelles. D'une part, on est informé en Belgique de ce qui se passe au village, la plupart des familles étant abonnées à un journal, et le prêt se pratiquant régulièrement. D'autre part, les événements heureux ou malheureux survenus à la colonie auvergnate en Belgique sont connus au pays. Nous avons vu l'importance du "Réveil de Mauriac" et son rôle dans la transmission des invitations à venir "virer la bourrée" dans une petite localité du Hainaut. Le procédé employé est certainement plus efficace qu'un entrefilet dans la "Gazette de Charleroi" assez peu lue dans les milieux auvergnats. Donc, les nouvelles vont en Auvergne et reviennent en Belgique. En voici quelques unes :

- "L'Avenir du Cantal" du 5 mars 1897 relate la triste aventure survenue à la veuve Albessard déjà bien éprouvée par la mort de son fils :

RIOM-ES-MONTAGNES, PROBABLE ESCROQUERIE

La veuve Albessard de Lesgouttes, âgée de 77 ans, commune de Collandres, canton de RIOM.

Le 20 décembre dernier, elle était avertie que son fils Antoine, fabricant de parapluies à Mons (Belgique), était moribond. En hâte, elle partit pour se rendre auprès de son enfant, emportant une somme de 1800 francs. Albessard mourut. Le lendemain de son décès, la mère éplorée vit arriver un personnage se disant juge qu'accompagnait une femme se prétendant l'épouse du défunt et un autre individu se qualifiant d'officier de police.

Le groupe déclara à Madame Albessard qu'on venait procéder à l'apposition des scellés et on la pria de sortir pour lui éviter probablement l'émotion de cette formalité judiciaire. Elle refusa. Alors le coffre-fort fut ouvert et des papiers en furent retirés adroitement. Des cachets de cire furent alors mis sur la fermeture du meuble. Le 15 janvier suivant, la veuve Albessard croisa dans une des rues de Mons, deux agents de police. Ceux-ci l'arrêtèrent et lui enjoignirent de se rendre dans un Commissariat de Police voisin. Elle ne voulut point obtempérer à cette injonction. Que firent alors les policemen ? Ils s'emparèrent de la bourse de la récalcitrante, de sa montre d'or et de sa bague de même métal et emportèrent ces objets précieux en lui affirmant qu'on les lui renverrait sous peu.

Le porte-monnaie contenait 1500 francs. La veuve Albessard a regagné son village et n'a rien vu venir. Elle s'est plainte à la gendarmerie de Riom. Il est probable qu'elle a été victime d'audacieux escrocs qui ont commencé à se présenter à elle, à la mort de son fils, comme des magistrats, puis sous la forme d'agents de police. On l'a ainsi dévalisée de l'héritage de son enfant et de sa bourse. Pour une histoire curieuse, en tout cas, en voilà une !

- "L'Avenir du Cantal" du 27 novembre 1912 relate les péripéties d'un vol chez un commerçant auvergnat en Belgique.

VOL CHEZ UN COMPATRIOTE DE BELGIQUE

Dans la nuit du 13 au 14 courant, des malfaiteurs se sont introduits dans le magasin de notre compatriote M. Pebrel Durand, négociant en parapluies à Ransart.

M. Pebrel ayant pour habitude de toujours fermer convenablement les volets, les cambrioleurs avaient dû aviser dans la journée un moyen de les ouvrir, puis ils coupèrent une glace et après avoir débarrassé l'étalage de deux cannes et d'un certain nombre de crosses dont quelques unes en argent, pénétrèrent dans le magasin où ils s'emparèrent de deux pièces de tissus de prix et de 60 parapluies de belle qualité.

Leur coup fait, ils coupèrent le fil de la sonnerie électrique et sortirent tranquillement par la porte sans avoir été entendus. M et Mme Pebrel ne se rendirent compte que le lendemain des exploits de ces visiteurs nocturnes qui leur ont dérobé pour 1500 à 2000 francs de marchandises. Inutile d'ajouter qu'ils se sont empressés de porter plainte.

- "Le Réveil du Cantal" du 11 mars 1921, fait le compte-rendu d'un "beau mariage" à Saint-Ghislain :

Le samedi 5 mars, fut célébré à Saint-Ghislain, Belgique, au milieu d'une affluence d'invités aussi nombreux que choisis, le mariage de M. Edmond Raynal, Ingénieur, fils de M. Raynal, Industriel à Saint-Ghislain et de Madame, née Désir, avec Melle Lucy Cousinnes, fille de M. Cousinnes, Pharmacien à Saint-Ghislain. Ce mariage unit le fils d'un de nos plus distingués compatriotes à une famille belge des plus honorablement connues.

Outre la présence de nombreuses personnalités belges, nous pûmes remarquer des Cantaliens de la Colonie auvergnate de Belgique, notamment M. et Mme Verteneuil-Queille, Mme Pierre Désir-Chambon, M. Louis Chambon.

La fête fut des plus réussies, Belges et Français fraternisèrent de tout coeur.

- A propos du comportement à l'étranger des émigrants auvergnats, Ferrary, rédacteur au "Moniteur du Cantal", se fait lyrique :

Ils ne perdent jamais le souvenir du clocher natal et se font un devoir d'offrir au compatriote qui s'assoit à leur table, les âcres saveurs du "pounti", celle "olla potrida" de l'Auvergne à côté du raffinement d'un menu qu'aurait signé Carême.

Et plus loin :

En Brabant, cette halte légendaire d'Ahasvérus où l'Auvergnat errant se repose aussi un beau jour et meurt en laissant une succession aussi féconde en luttes judiciaires de cognats que l'héritage d'Alexandre en guerres longues et sanglantes. Le Moniteur du Cantal, 18 janvier 1862.

LISTE DES EMIGRANTS VERS LA BELGIQUE ACTUELLEMENT RECENSES

Cette liste a été établie, en partie d'après les talons de passeports et autres documents retrouvés aux Archives Départementales du Cantal, en partie d'après les renseignements donnés oralement par des personnes ayant connu l'émigration. Elle est loin d'être complète et des précisions font parfois défaut : lieu exact d'origine, lieu d'installation précis en Belgique, profession exercée, mariages contractés. Les enfants nés en Belgique dans des

familles auvergnates, et n'ayant pas eu personnellement une activité parce qu'ils sont rentrés en France alors qu'ils étaient trop jeunes pour cela, ne figurent pas sur cette liste.

La mention Belgique, comme lieu d'origine du conjoint, indique un mariage avec une personne du pays d'accueil.

Les dates de naissance et de départ ne sont connues dans l'état actuel de nos recherches, que pour un assez petit nombre de personnes, aussi n'avons-nous pas fait figurer cette rubrique.

Toute personne en mesure d'apporter un complément d'information serait aimable de prendre contact avec le Groupe de Recherches d'ANTIGNAC.

NOM - PRENOM	LIEU D'ORIGINE	LIEU D'INSTALLATION	PROFESSION
{ ALBESSARD Auguste CANAVAL	Le Monteil	Jumet	chaudronnier- zingueur-para- pluie
ALBESSARD Antoine	Collandres	Mons	
ALBESSARD Eugénie	Sauvat (Les Mirandes)	Florennes	toiles
{ ALBESSARD Jules ESPINASSE	Antignac	Jumet	chaudronnier- ferblantier
{ ALEZARD Germain PIGOT Marie-Jeanne	Verchalles-Vebret (né à La Louvière)	Haine-St-Pierre	négociant
ALEZARD Siméon	Verchalles-de-Vebret	Haine-St-Pierre	colporteur
{ ALEZARD Jean JUILLARD Marie	Verchalles-de-Vebret	Haine-St-Pierre et Morlanwez	
{ ALEZARD Antoine ESPINASSE Agathe	Verchalles-de-Vebret	Fontaine-l'Evêque	
ALEZARD Antoine	Verchalles-de-Vebret	La Hestre	parapluies-liqueurs
AMBLARD François	Couchal-de-Vebret	Mons	
ANDRIEUX Amédée	Loupiac	Marchienne-au- Pont	négociant en vins
ANDRIEUX	Jaleyrac	Genappe	parapluies
{ ASTORG Jean JUILLARD	Verchalles-de-Vebret	Carrières	parapluies
ASTORG Léon	Mauriac	Namur	commis en para- pluies
AUBERT Jeanne	St-Etienne-de- Chomeil	Charleroi	réparation de parapluies
{ AUDEBERT Antoine CHAVINIER Françoise	Chambon-d'Antignac Drulhes-d'Antignac	Liège	colporteur, md de parapluies
AUDEBERT Arthur	Antignac		
{ AUDEBERT Guillaume TARTAIRE	Antignac Sarrans-Champs	Liège	parapluies
{ AUDEBERT Guillaume TOURNADRE	Chambon-d'Antignac Sarrans-Champs	Liège	parapluies

AUDEBERT Jules	Antignac	Liège	représentant en parapluies
{ AURIEL Antoine AUDEBERT M.-Antoin.	Dort-les-Orgues Antignac	Liège	parapluies
AURIEL	Cressensac	Liège	
AURIEL Catherine	Antignac	Liège	négociant
{ AURIEL Jacques BROQUIN	Antignac	Liège	chaudronnier
{ AURIEL Pierre TRINIOL M.-Antoinette	Lempret	Namur	chaudronnier
{ AURIEL BONHOMME			
{ AURIEL POMARAT	Vebret		
BADIEZ Antoine	Tourniac	Bruxelles	
{ BAGNIOL Jacques AURIEL Marguerite	Vebret	Douvignes	
BAGNOL		Namur	
BARDON Jean	Celles	Bruxelles	
BASSET	Chalvignac	Dampremy	commis chaudronnier
{ BATTUT Abel CHASTANG Germaine	Antignac	Namur	commerçant fabri- cant de parapluies
BATTUT Arthur	Meallet	Gosselies	
{ BATTUT Michel QUEUILLE	Le Vigean	Namur	fabricant de para- pluies
VILBONET	Meallet	Gosselies et Fleurus	
BATTUT Noémie			
BATTUT Michel	Arches	Dinant	parapluies
BEAUDET Jean-Marie	Crouzit	Mons	commis puis mar- chand de parapluies et de vins
BELLON	Vebret		
BERTRAND		Liège	
BESSE Jean	Vebret	Wasmès	
BONNETTERRE	Bassignac	Floreffe	toiles
BLANC Maria			
{ BONHOMME Antoine DUMAS Catherine	Fleurac-d'Ydes	Beauraing	toiles, colporteur avec cheval
BONHOMME Auguste	Vebret	Florenville	négociant voyageur
{ BONNETTERRE BLANC	Bassignac-le-Haut	Fosse	
BORNE Pierre	Lesmaronies-de-St- Paul-de-Salers	Auvelais	commis chaudron- nier

BOUCHERON Célestin		Dampremy	commis puis chaudronnier
BOUCHERON Etienne	Mauriac	Anvers	serrurier
{ BOUCHERON Félix RIBEYROTTE Joséphine	Antignac	Nalines	chaudronnier
BOUCHERON Géraud		Dampremy	commis puis chaudronnier
BOUCHERON Léon		Dampremy	commis puis chaudronnier
{ BOUDET Jérôme BESSE Anna	Vebret	Wasmes	parapluies, chapeaux hommes
BOUIGE Pierre	Mauriac	Liège	marchand de parapluies
BOURGEIX Lucien	Mauriac	Morlanwez	parapluies
{ BOURGEIX Paul DUMAS Françoise puis CHINCHON Marg.	Escros-de-Sourniac	Roeil (ou Roelx)	
BOURGUET Mathieu	La Monselie	Tournai	parapluies
{ BOUTAREL Germain VAREILLES Léone	Verchalles-de-Vebret Antignac	Haine-St-Pierre	toiles
{ BOUTAREL Pierre RAYNAL Eugénie	Antignac	La Louvière	
{ BOUTAREL Adolphe ROQUES Mélanie	Verchalles-de-Vebret	Jolimont	chaudronnier
BOUTAREL Eugène Louis	Verchalles-de-Vebret	Jolimont	chaudronnier, parapluies
{ BOUTIN Emile Léon BOUTAREL Marie-Louise	Le Monteil	Jolimont	
{ BOUTIN Gustave ALBESSARD Marie-Louise	Embrassac-de-Jaleyrac	Chapelle-les-Herlaimont	
{ BOUTIN Hector HOMBROUCK Julia	Embrassac-de-Jaleyrac Belgique	Chapelle-les-Herlaimont	
{ BOUTIN Louis MEYLHEUC Marguerite	Embrassac-de-Jaleyrac Sourniac	Chapelle-les-Herlaimont	parapluies, toiles
{ BOUTIN Louis AUDEBERT Marie-Louise	Antignac	Liège (Benezet)	représentant de commerce
{ BRETON Léger PRADAL	Vebret	Namur	négociant toiles
{ BOYER ANDRIEUX		Courcelles	
BRUHAT	Embrassac-de-Jaleyrac	Houdeng-Goeignies	parapluies, casquettes, chapeaux, couvertures
BRUN Achille	Pleaux	Nivelles	
{ BRUN Antoine ROUFFIANGE Désirée	Ally	Nivelles	
CANAVAL Antoine	Jalanhac-de-Menteil	La Louvière	chaudronnier

CAVAILLER	Pleaux	Bruxelles	
CHADEFAUX Elie	Meallet	Tamines	parapluies, toiles
CHADEFAUX Jules	Meallet	Tamines	parapluies, toiles
CHADEFAUX Jacques	Auzers	Liège	marchand de drap
CHADEFAUX Pierre	Meallet	Tamines	négociant toiles
CHAMBON	Chabannes-d'Arches		
CHANCEL Géraud	Ste-Eulalie	Anvers	
{ CHANUT Etienne	Menet	Le Monteil	étameur
{ DEMOSSIER Adeline			
CHARBONNEL	Sauvat	Charleroi	tissus en gros
CHARBONNEL Jules	Sauvat	Liège	fabricant de parapluies
CHARBONNEL	Champagnac		toiles, parapluies
CHARLANNES Jean	Meallet	Namur	
ANDRIEUX	Conrut		
CHASSAING Louis	Le Vigean	Fleurus	toiles, parapluies
{ CHASTANG	Antignac	Namur	
{ CHAVIGNIER Catherine			
CHATEAU Mariette	Montpigot	Namur	étameur
CHATEAU	Sauvat		
{ CHAUVET	Puy Soutro-Ally	Fleurus	toiles
{ LAFARGE Marie			
CHAVAROCHE	Escros-Sourniac	Charleroi	
CHINCHON	Embrassac-de-Jaleyrac		
CHOMETON Alfred	Meallet	Charleroi	
CIRVAIN Antoine	Aurillac	Bruxelles	
COUNIL	Mauriac	Charleroi (Brouchetera)	marchand de parapluies
COUNIL Pierre	Mauriac	Mons	chaudronnier
COUTAREL	St-Flour		
DALMAS	Le Monteil	Verviers	
DARNIS Jean-Marie	Ally	Bouillon	marchand de parapluies
DELCOUDERT Antoine	Escros-Sourniac	Mortsel	marchand ambulant
DELCOUDERT	Ally	Anvers	
{ DELCOUDERC François	Lachaze-de-Sourniac		marchand chaudron- nier
{ CHARLANNES Agnès			
DELMAS Jean	Verchalles-de-Vebret		chapeaux, para- pluies
DELMAU	Vebret	Ham	
DELPEUCH	Aymons-de-Chalvignac	Tamines	parapluies
DELPEUX	Saignes	Mons	

DELPRAT Benjamin	Mauriac	Courcelles	marchand de parapluies
DELPRAT Jean-François	Mauriac	Dinant	
DELPRAT Louis	Pleaux	Dinant	
DELPRAT Marcelin	Mauriac	Courcelles	marchand de parapluies
DEPRUN Emile	Montruc	Floreffe	
DESIR Pierre	Chambon		
DEVEDEUX Marcel	Sourniac	Jodoigne	
DEXPERT Louis	Chalvignac	Chapelle-les-Herlaimont	parapluies
{ DITARD Hugues ALEZARD Marie	Couchal-Vebret	La Louvière	chaudronnier
DOUHET Emile-Antoine	Tourniac	Verviers	
{ DUFAYET FRESSANGES Antoine		Marchienne-au-Pont	parapluies
DUFAYET	Arches	Auvelais	maçonnerie
DUFAYET François	Pleaux		
{ DUMAS POIGNET Elise	Riom-ès-Montagne	Charleroi	
DUMAS Antoine	Chastel-Marlhac	La Bouverie	
DUMAS	Bois-de-Lempre		parapluies
DUPONT Benjamin	Meallet	Tamines	parapluies, toiles
DUPIY	Le Vaulmier	Bruxelles	
ESCOUROLLES Antoine	Le Vaulmier	La Louvière	tissus
{ ESTORGUES MALGAT	Sauvat	Marchienne-au-Pont	chaudronnier
{ FAUCHER Antoine Guil. CHAVIGNIER Marie	Prunet-de-Vebret	Liège	
FILHOL	Chabannes-d'Arches	Ransart puis Charleroi	commis
FLORET Marcel	Vebret	Chatelet	toiles
{ FONTEILLE Guillaume CHAUMEIL Anna	Antignac	Mons	chaudronnier
FRESSANGE Jean	Chalvignac	Chimay	chaudronnier
{ FRESSANGE Martin BOS	Le Monteil-de-Chalvignac	Marchienne-au-Pont	parapluies
{ FRESSANGES DUFAYET	Mauriac-la-Roussilhe	Marchienne-au-Pont	parapluies
GALVAING Antoine	Auzers	Braine-le-Comte	marchand colporteur
GELY Maurice	Mauriac	Charleroi	marchand de parapluies
{ GERVAIS POMMARAT Lucienne	Vebret	Charleroi	commis en parapluies

{GINESTE Henri	Tourniac	St-Josse	
TOSSYN Anne-Marie	Belgique		
GRAS Germain	Aurillac		
GRENIER Antoine	Boissières-de-Jaleyrac	Jumet	
{GUY Antoine	St-Bonnet	Liège	
MARY Eugénie	Belgique		
{GUYOT Paulin	Ortigières-de-Sourniac	Nivelles	
SCOURNEAU Marie-Louise	Belgique		
{HUGON	Le Monteil	Verviers	parapluies
PIGOT			
HUGON Pierre	Le Beix-d'Antignac	Mons	colporteur
JARRIGE	Chalvignac		
JEREMIE	Arches	Ham-sur-Heure	
JOURDONNEIX			parapluies
JOUVE Michel	La-Besseyre-de-Vebret	Stavelot	
JUILLARD Antoine	Vebret	Dave	
JUILLARD Marguerite	Vebret	Haine-St-Pierre	parapluies
JUILLARD Simon		Haine-St-Pierre	
JULIEN	Champagnac-les-Mines	Rougé	
LACHAIZE Jean	Vebret	Quiévrain	
{LACHAIZE Jacques	Antignac	Haine-St-Pierre	chaudronnier
BEAUDET M.-Jeanne	Mauriac		
LAFARGE Antoine	Aymons-Chalvignac	Bruxelles	
LAFARGE Jean	St-Bonnet	Liège	
LAFONT Georges	Auzers	Braine-le-Comte	marchand-colporteur
{LAGOTE	Chausсенac	Anvers	
ESPINASSOU (ou ESPI-			
NASSE) Jeanne			
LALO Michel	Meallet	Namur	toiles
LAPEYRE Antoine	Prunet-de-Vebret	Liège	chaudronnier
{LAPEYRE Maxime	Prunet-de-Vebret	Liège	chaudronnier
JUILLARD Angèle			
LAPEYRE Eugène	Prunet-de-Vebret	Liège	chaudronnier
LARCHE Pierre	Aurillac	Etterbach	
LAROCHE Pierre	Aurillac	Everbeek-Tournai	
LASCOMBE Pierre	Chalvignac	Couillet	
{LASCOMBES Ernest	Chalvignac	Couillet	parapluies, quin-
TOURNADRE			caillerie
LAURICHESSE		Fontaine-l'Evê-	négociant en vins
		que	
{LAURICHESSE	Fleurac	Morlanwez	quincaillier
DEBOTH	Belgique		
LAURICHESSE Lucienne		Morlanwez	

{ LAURICHESSE		Gosselies	
BAYET Alice			
LAVAL Antoine	Tourniac	St-Trond	cordonnier
LESCURE Jacques	Mauriac	Charleroi	commerçant
{ LEYBROS Louis	St-Cirgues-de-Jor-	Bruxelles	
	danne		
{ JANSSENS Jeanne-Marie	Belgique		
LONGAN	Sauvat		toiles
MAGNE	Clavières-de-Meallet	Gembloux et Wawre	
{ MALASSAGNE François	Le Vigean	Manages	
FAUCHER			
MALASSAGNE Louis	Le Vigean	Manages	
MALBEC Madeleine	Vebret	Paturages	
MARCHE Pierre		Tournai	
MARTIN Antoine	Brageac	Bruxelles	chaudronnier
{ MAURIAC Louis	Tonnac-de-Sourniac	Liège	
VIEUJON Marie			
{ puis MARLIER Berthe			
MAZET Firmin	Firmigoux-de-Chalvignac	Fontaine-l'Evêque	parapluies
MEYDIEU Louis	Chabannes-d'Arches	Charleroi	commis parapluies
MEYLHEUC Antoine	Chalvignac		fabricant de parapluies
{ MEYLHEUC Pierre	Moulin de Sourniac	Fontaine-l'Evêque	parapluies, toiles,
BOUTIN Marie	Embrassac-de-Jaleyrac		chapeaux
MEYLHEUX	Chalvignac		
MEYLHEUX Arthur Jean	Chalvignac		
{ MEYNIAL Fernand	Sourniac	Fontaine-l'Evêque	parapluies, toiles
MEYLHEUC Alice	Embrassac-de-Jaleyrac		
MEYNIAL Justin	Sourniac	Jumet	
MOINS			
{ MONSEL Siméon	Vebret	Liège puis Bruxelles	chaudronnier puis parapluies
RAYNAL Virginie			
{ MONTEIL	Le Chambon		saisonnier, toiles
BEAUZIRE Mathilde			
MORNAC Antoine	Madic	Marche	
{ OLIVIER Pierre	Madic	Charleroi et Namur	ambulant, toiles
BRETON Marie			
{ PAGIS Martin	Bouriannes-de-Jaleyrac	Lessines puis Fleurus	parapluies, toiles
ROCHE Léonie			
PAGIS	Meallet	Biesmes	toiles

{ PAGIS CHARLANNES	Meallet	Fleurus	toiles
PEBREL Albert	Mauriac	Ransard et Charleroi	fabricant de parapluies
PEBREL Victorien	Mauriac	Charleroi	parapluies
{ PEYROLLES JUILLARD	Verchalles-de-Vebret	Morlanwez	
PEYRALBE Eugène	Murat	Bruxelles	
PIGOT	Verchalles-de-Vebret	La Louvière	
PIGOT Jean-Marie	Verchalles-de-Vebret	Liège	
{ PLANCHARD Jean BENOIT Pétronille	Chalvignac Belgique	St-Josse	
POIGNET Edouard	Arches	La Louvière puis Charleroi	marchand de vin
{ POIGNET Louis CHANUT Marie	Arches	Genappes puis Charleroi	parapluies
{ POIGNET Paul AURIEL Nelly	Arches	Charleroi	
POIGNET Jean		Genappe	parapluies
{ POIGNET Paul BERNARD Lucienne	Arches	La Louvière	
{ POIGNET Jean-Paul AURIEL Marguerite	Vebret	Charleroi	
{ POIGNET Jean DONADIEU Maria	Vebret	La Louvière	
{ POIGNET Louis BAGNIOL M.-Angéline	Vebret Vebret	Manages	
PRADAL Géraud	St-Santin-Cantalès	Bruxelles	
PRAT Jean-Marie	Vebret	Dampremy-Charle- roi	chaudronnier, réparateur para- pluies
PRAT Antoine	Vebret	Charleroi puis Tournai	
PRAT Auguste	Vebret	Tournai	
PRAT Léon	Vebret	Dampremy-Charle- roi	chaudronnier
QUEUILLE Octave		Charleroi	fabricant de parapluies
{ QUEUILLE CHAUMEILL	Sourniac	Manages-Charle- roi	fabricant et mar- chand parapluies
QUEUILLE		Ham-sur-Heure	
QUEUILLE	Arches	Fosses	marchand de toiles
QUEUILLE Raoul		Charleroi	fabricant de parapluies

QUEUILLE François	Madic	Liège	
QUEUILLE Emile	Arches	Roux	
QUEUILLE Henri		Charleroi	fabricant de parapluies
QUEUILLE	Champagnac-les-Mines	Biesmes	parapluies
RAYMOND Jacques	St-Christophe	Bruxelles	
{ RAYMOND Flavinier	Arches	Braine-l'Alleud	
{ ALBESSARD Anna Léonie	Arches		
RAYMOND Thérèse	St-Christophe	Bruxelles	
RAYNAL	Sauvat	St-Ghislain	fabricant de para- pluies
RAYNAL Edmond	Sauvat	St-Ghislain	ingénieur commercial
REVEILHAC Robert	Mandailles	Bruxelles	négociant
RIBEYROTTE Joseph	Chalvignac	Nalines	chaudronnier
RIBEYROTTE	Chalvignac	Marchienne-au- Pont	parapluies
ROBERT Louis-Joseph	St-Bonnet-de-Salers	Ciney	
{ ROCHE Justin	Tonnac-de-Sourniac	Chatelet	parapluies, toiles, tissus
{ TISSANDIER Louise			
ROUCHY	St-Bonnet-de-Salers		
{ ROUSSEL	Sarroux	Walcourt	parapluies
{ JOURNIAC			
ROUSSILHE	Narnhac		
ROUSTAIN Firmin	Bassignac		marchand ambulant
SERVET Benjamin (ou SERVAIS)	Pleaux	Marcinelles	chaudronnier, parapluies
SERVET (ou SERVAIS)	Pleaux	Montignies-le- Tilleul	
SERVET (ou SERVAIS)	Pleaux	Charleroi	
SIMON Antonin	Bassignac	Charleroi	marchand colporteur
SIMON Jérémie	Arches	Haine-St-Pierre et Carnières	parapluies
SIRIEZ	Mauriac		
{ SOLE François	Antignac	Bénezet-Liège	parapluies
{ CHAVIGNIER Clothilde			
SOULIER Antonin	Courtilles-de-Vebret	Namur	marchand tissus ambulant
TALON Jacques	Masternat	Marche	vins
{ TARRIEU			
{ MONTEIL			
TARTIERE Jean	Sarran (Champs)	Liège	colporteur de parapluies
TERRADE Antonin	Le-Fenc-de-Chalvi- gnac	La Louvière	parapluies, cha- peaux, casquettes

{ TERRAIL Paul ANDRIEUX	Arches		commerce de bois (pendant peu d'années)
{ TERRAIL Sylvestre GALVAING M.-L.	Sourniac Ally	Auvelais	parapluies
TERRAT Jean-Mary	Bilgeac-de-Sourniac	Montignies-le- Tilleul	
{ TERRAT Louis BATTUT Marie	Bilgeac-de-Sourniac	Montignies-le- Tilleul	
THALAMY Marguerite	Vebret	Thulin	
TIBLE		Namur	fabricant de parapluies
TILLET Pierre	Pleaux	Dinant	
TISSANDIER Pierre	Bassignac		marchand ambulant
{ TISSANDIER BOUTIN Anna	Embrassac-de-Jaleyrae	Andenne	
TOURNADRE Louis	Chabannes-d'Arches		magasin de para- pluies, marchés
TRAIMOND	Pleaux	Mons	étameur
VALARCHER	Menet	Courcelles	chaudronnier
VALMIER	Sourniac	Courcelles	marchand de parapluies
VAUBOURGEIX	Mauriac	Jumet Station	chaudronnier, parapluies
VEILLER Antoine	Mauriac		voyageur de com- merce
VERDIER François	Arches	Genappe	
VERDIER Jacques	Meallet	Tamines	
{ VERGEADE VIOLE			
VERGNE Adrien Arthur	Tourniac		
VIDAL Agathe veuve TOURY	Le Vaulmier	Bruxelles	
VIDAL Pierre	Pleaux	Nivelles	marchand de parapluies
{ VIOLE Jean VERMESSEN Catherine	Vebret Belgique	Liège	
VIOLE François	Prunet-de-Vebret	Herve	parapluies, toiles
{ VIZET TOURNADRE	Chalvignac	Chatelet	

CHAUDRONNIERS - MARCHANDS DE PARAPLUIES - MARCHANDS DE TOILE

Ces trois métiers ont conduit les auvergnats dans la France entière et bien au-delà de ses frontières. Ce sont ces trois métiers qui ont été les plus représentés en Hollande et en Belgique.

Les premiers à partir pour Rotterdam, étaient chaudronniers. A la fin du XIXe siècle, alors que le cuivre devenait de plus en plus cher et qu'on commençait à lui préférer d'autres métaux plus légers comme l'aluminium, ou plus résistants comme l'acier, les ustensiles de cuivre furent de moins en moins utilisés. Devenus objets de décoration, ils ne nécessitèrent plus de réparations et d'étagage, deux opérations qui alimentaient l'industrie de bien des chaudronniers venus d'Auvergne. L'activité devenait moins rentable et l'on chercha d'autres orientations. Certains se mirent à travailler sur des métaux comme le fer-blanc, l'aluminium et l'acier. D'autres s'orientèrent vers la pose de tuyauteries dans les chantiers-navals, et quelques entreprises connurent une belle réussite.

Il n'était pas rare de voir les chaudronniers à la "chine", prendre en charge la réparation des parapluies. Ce travail effectué souvent par les femmes apportait un peu d'argent en supplément. Quelques-uns d'entre eux se mirent tout naturellement au commerce des parapluies, des ombrelles et des cannes, dont on faisait grand usage autour de 1900.

Mais les ombrelles et les cannes, accessoires indispensables à qui voulait faire preuve d'élégance à la promenade disparurent, comme les robes à traîne, à tournure et les chapeaux hauts de forme. L'invention de la voiture automobile fut pour beaucoup dans leur abandon, on les trouvait encombrants. Le parapluie survécut, avec des hauts et des bas. La vogue, venue d'Angleterre des "manteaux de pluie", leur fit un tort considérable, puis ils finirent par vivre en bonne intelligence.

Des marchands de parapluies, ombrelles et cannes, privés de la vente d'une partie de leurs articles, donc de leurs revenus, se mirent à ajouter dans leurs magasins des rayons d'accessoires vestimentaires d'usage courant: chapeaux, casquettes.

Ceux qui disposaient de quelque argent se lancèrent dans le commerce de "toiles et tissus en tous genres". La constitution du stock nécessaire, sous forme de pièces de toile, rouleaux d'une soixantaine de mètres, exigeait une mise de fonds assez importante. Il ne faut pas oublier qu'une grande partie du chiffre d'affaire était constituée par la vente à crédit, d'usage très fréquent avec la clientèle ouvrière.

Certains restèrent fidèles au parapluie et de beaux magasins parfois luxueux, à Bruxelles, Passage de la Reine, La Haye ou Groningen, prouvent, de nos jours encore que le commerce du parapluie est souvent, encore et toujours l'affaire des auvergnats.

I - LES CHAUDRONNIERS

En Belgique, comme dans leur pays d'origine, leurs concitoyens les appellent "les pitassaires", (les raccommodeurs), des "prestataires de service précieux", comme l'écrit A. Poitrineau ; c'est même du service à domicile qu'ils rendent.

Ils sont non seulement raccommodeurs d'ustensiles de cuivre, mais encore ils réparent tous les ustensiles en métal ou en faïence : ils sont chaudronniers, ferblantiers, étameurs.

Engagés très jeunes, à quatorze ans parfois, les garçons se rendent en Belgique amenés par un ancien. Dès leur arrivée, ils partent faire la "chine". Chaque jour, de porte en porte, ces "chineurs" vont chercher le travail à effectuer, c'est une véritable montagne d'ustensiles qu'ils vont porter sur leur dos : seaux, chaudrons, marmites, casseroles, cafetières... qu'il faut amener à l'atelier, le plus rapidement possible, pour les réparer ; il faut aussi prendre les commandes pour les récipients à faire ; dans un sac, pêle-mêle : cuillères en étain à refondre, louches, écumeurs, passoires, fourchettes à étamer, couteaux, ciseaux, à aiguiser.

A la grande satisfaction de la clientèle, le travail était exécuté très rapidement, le jour même, les tournées faites de façon régulière : même personne, même date. C'est au cri de "Chaudronniers ! Chaudronniers !" que le chineur alertait sa clientèle.

Le jeune garçon sérieux gagnait la confiance de son patron. Ce dernier lui fournissait alors une petite carriole à laquelle on attelait un chien ; ainsi le travail était moins pénible et plus rapide.

Peu à peu, le jeune garçon s'initie au travail ; c'est un long apprentissage de trois ou quatre ans au moins. Le véritable chaudronnier est capable, à partir de cuivre laminé, de fabriquer n'importe quel récipient. (De nombreuses et importantes chaudronneries ont fonctionné à Aurillac dès la fin du XVII^e siècle, le cuivre était fourni par les mines d'Espagne et aussi par des récupérateurs de métaux de la région). C'est la petite chaudronnerie ; mais il peut également fabriquer des chaudières, des appareils de distillation... ; il travaille aussi le fer-blanc. Le dinandier fabrique les ustensiles de laiton qu'il travaille à froid, alors que le chaudronnier travaille le métal à chaud. Il réalise des pièces de vaisselle décorées, plats, pots, écuelles, fontaines, chandeliers... Ce métier, exercé par les habitants de Dinant, en Belgique, connut un grand essor dès le Moyen-Age.

L'étameur décape soigneusement les pièces qu'il plonge dans l'alliage étain-plomb en fusion ; il peut également vider cet alliage en fine couche à l'intérieur des récipients de cuivre. Tous les récipients de cuivre à usage culinaire devaient être étamés pour éviter la corrosion.

Les récipients de fer-blanc étaient étamés à l'intérieur et à l'extérieur pour qu'ils fassent un plus long usage. A l'aide de moules, l'étameur fabrique des cuillères, parfois des pots, des écuelles ou des assiettes.

L'artisan qui affûte et "repasse" ciseaux, couteaux, etc... doit incliner de façon différente la lame sur la meule de grès humide pour obtenir le tranchant désiré ; il est le "rémouleur", l'"aiguiser", le "repasseur".

Le raccommodeur de faïence perfore à l'aide d'un touret l'objet et le fragment qu'il relie à l'aide d'agrafes d'acier.

Il n'est pas étonnant qu'un long apprentissage soit nécessaire car il faut maîtriser plusieurs techniques. Toutes demandent beaucoup d'habileté et de soins, on ne peut se permettre de mal réparer et encore moins de détériorer l'objet qui vous est confié.

Après l'apprentissage et quelques années de travail assidu, le désir d'avoir son propre atelier grandit chez l'ouvrier. Quelques économies vont lui permettre de louer ou de construire un bâtiment en appentis à proximité de son logement, où il installera son atelier. Il commence par construire sa petite forge en briques réfractaires ; le soufflet est mis en place ; il attisera le feu de charbon de terre qui lui permettra de chauffer le métal à travailler, les fers pour les soudures, la bassine à étamer. L'enclume (estaque) est installée près de la forge, l'étau fixé à l'établi, tas et bigornes enfoncés dans leur billot. Sont placés : le tabouret sur lequel l'artisan s'assiéra pour travailler, le vase de terre cuite pour la solution d'acide à décaper, le baquet d'eau sous la gouttière, à l'extérieur, pour tremper le métal et pour nettoyer ou polir les ustensiles. Sont accrochés au mur de l'atelier tous les outils que l'on fabriquait et modifiait selon l'ouvrage à réaliser : marteaux à étirer, à planer, bouterolles, chasse-rivets, fers à souder de cuivre battu, ciseaux à plomb, tenailles, cisailles, drilles, maillet, compas à tracer, louches à vider l'étain, étamoir à essayer les fers à souder. Sont entassés dans un coin de l'atelier, les matériaux à travailler : tôle galvanisée, fer blanc, cuivre en feuilles de différentes épaisseurs, étain à fondre, baguette à souder, poudre abrasive... Tout est en place, le travail peut commencer.

Il ne reste plus au chaudronnier qu'à trouver sa clientèle et à établir sa tournée qui ne sera pas très longue car la population est très dense en Belgique. Sans aide, il part prendre le travail, il le fera, il le rapportera.

Les restaurants avec leur batterie de cuisine en cuivre de grandes dimensions, leurs nombreux couverts, les bouchers, les charcutiers, seront des clients fort intéressants.

L'atelier est très animé, beaucoup de bruit, de chaleur, d'odeurs et beaucoup d'ardeur pour satisfaire la clientèle ; on nettoie, on brase à l'aide de borax les parties à réunir, on trace, on découpe. Les fonds de seaux à remplacer sont enfoncés à l'intérieur à partir du haut, il ne doit pas s'échapper une seule goutte d'eau pour que l'ouvrage soit parfait. C'est sur ce travail que l'on juge l'artisan. Aux chaudrons, on remet le fond par l'extérieur, embouti, martelé comme pour les pièces des parois, leur bord est "réourlé" pour remettre le jonc de fer qui le maintient, on "dérive", on rive anses et queues, on soude à l'aide des baguettes à braser (cuivre, étain, antimoine), on perce passcoires, filtres, écumoi-res... L'objet est rendu brillant, comme neuf, bien poli, l'étain frotté à la sciure de bois, le cuivre au sable fin.

Plus tard, le chaudronnier aura sa boutique, parfois il vendra sur les foires et les marchés son travail poinçonné.

Certains chaudronniers ont fait fortune, mais nombreux sont ceux qui ont perdu tous leurs biens pendant la guerre de 1939-1940. Après la guerre, ils n'ont pas repris leur tablier de cuir et leur casquette ; c'est ainsi que s'est achevée l'époque des chaudronniers auvergnats en Belgique.

OUTILS DE CHAUDRONNIERS ET FERBLANTIERS

Fig. 566.
Marteau à main

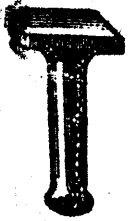


Fig. 567.
Tranche

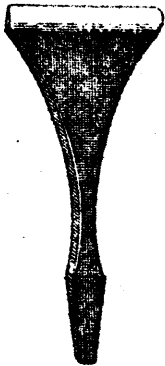


Fig. 568.
Boule ronde



Fig. 569.
Tasseau rond



Fig. 570.
Tasseau difforme



Fig. 571.
Boule ovale coude

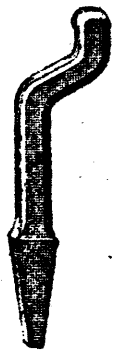


Fig. 572.
Tas



Fig. 573.
Marteau pour chevalet



Fig. 575.
Suage à Marly

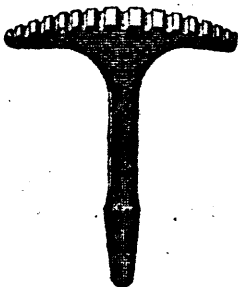


Fig. 576.
Outil à gorge



Fig. 577.
Cuillère à vase



Fig. 578.
Cuillère à bec cintré



Fig. 579.
Marly



Fig. 587.

Bigorneau à queue d'



Fig. 574.
Tasseau d'établi



Fig. 582.
Tas rond

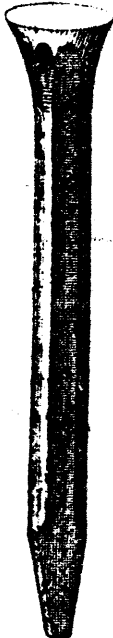


Fig. 583.
Tas fer à cheval

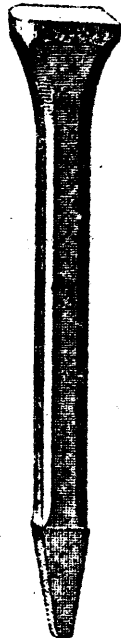


Fig. 584.
Pied de chèvre

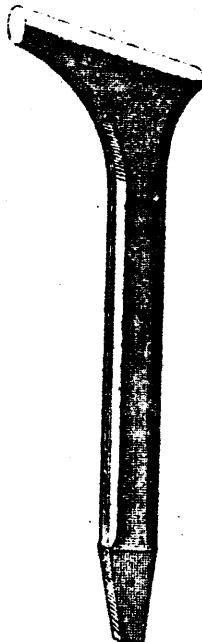


Fig. 585.
Boule ronde.



Fig. 586.
Boule ronde
coudée.

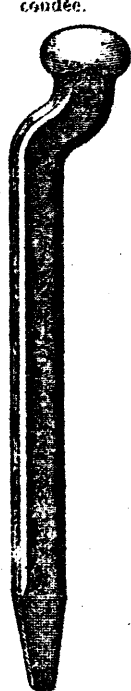


Fig. 588.

Bigorneau à t

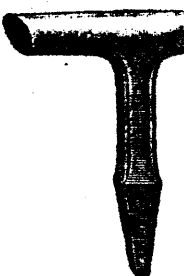


Fig. 580.
Marteau à casserole
2 faces



Fig. 581.
Bordoir.



Fig. 589.

Pied de B

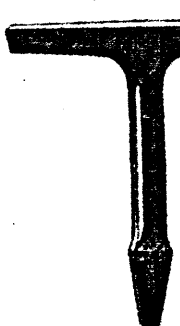
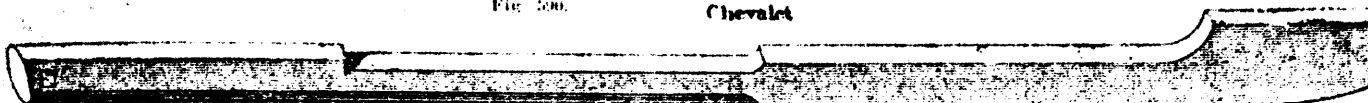


Fig. 590.

Chevalet



II - LE COLPORTAGE, LE COMMERCE EN BOUTIQUE, LA FABRICATION DES PARAPLUIES

Plusieurs auvergnats, émigrés en Belgique, sont passés avec les années de l'un à l'autre de ces états.

Troussière au dos, le colporteur faisait du "porte à porte". Les maisons des agglomérations belges, providence pour le colporteur, ont leurs portes proches. Il porte une charge de trente à quarante kilos, et peut marcher des journées entières. "Marchand de parapluies ! un beau parapluie, Madame !" Il se charge des réparations à faire, la société de consommation est à inventer, on ne jetait un objet que lorsqu'il était vraiment hors d'usage. Il rapporte à domicile le parapluie réparé. Il vend aussi des articles neufs, d'usage courant, solides de préférence, s'il souhaite vraiment se faire une clientèle et la conserver longtemps. Une relation avec la population locale se crée avec le temps. Chaque colporteur a son territoire, par suite d'un accord tacite avec ses semblables. Chaque manquement à la règle fait l'objet d'une sérieuse mise au point. Certains sont "à leur compte", et travaillent seuls. Quand la "trousse" devient légère au point de ne plus permettre le choix, il s'approvisionne chez un compatriote de préférence. D'autres sont les employés de commerçants ayant pignon sur rue, et parfois les commis de fabricants en ateliers, rôle souvent joué à l'arrivée d'Auvergne. L'extrême jeunesse des garçons est parfois un facteur psychologique de vente.

Le soir, de retour chez lui, ce n'est pas encore l'heure du repos, il faut réparer, raccommoder, effectuer toutes ces petites restaurations qui vont permettre une prolongation de l'usage du parapluie. Le matériel est simple : quelques petites pinces plates avec lesquelles on fixe le fil de fer qui maintient les baleines autour du mât, des limes, un petit marteau. La colle à bois, colle de peaux animales, est chauffée au bain-marie. Elle sert à fixer la poignée à l'aide d'un peu de filasse de chanvre. Des aiguilles, du fil sont aussi utilisés. Des boîtes contenant les petites pièces : bouts de baleines, tenons, sont rangées dans des boîtes à outils à multiples casiers. Des baleines pour différents modèles attendent une éventuelle utilisation. Des "couvertures" sont rangées, elles seront utilisées pour les "recouvrements".

Le marchand en boutique recevait la clientèle, et à jours fixes confiait le magasin à sa femme ou à un commis pour faire la "tourné". Entre les deux guerres, il disposait d'une voiture attelée à un petit cheval, voiture à capote, légère, à belle allure, munie d'une caisse où se trouvaient rangées les longues malles noires faites de bois recouvert de cuir et munies de courroies, dans lesquels se trouvaient rangés par catégories, les articles à la vente. Son choix plus important que celui du colporteur, et sa raison sociale écrite en lettres peintes sur la caisse de la voiture, sont de bons atouts pour la vente. On sait où le retrouver si l'on est mécontent, alors que le colporteur... Comme ce dernier, le plus souvent, il prend en charge les parapluies à réparer. Autour de 1925, certains d'entre eux firent l'achat d'une voiture automobile, véritable signe extérieur de réussite.

L'installation d'un atelier de montage, ne demandait à l'époque que la disposition d'un local de bonnes dimensions équipé d'une longue et étroite table de coupe, d'une ou de plusieurs machines à coudre nécessaires pour assembler les "pointes" triangles de tissu coupés à l'aide d'un gabarit en bois, de casiers pour le rangement des différentes pièces qui composent un parapluie. La pièce de tissu était amenée sur la table, le tracé fait au gabarit, puis une ouvrière assemblait les "pointes". Un ouvrier effectuait le montage des différentes pièces : baleines, tringle, coulant. Ensuite, la couverture était cousue, ainsi que les bouts munis de deux trous vis à vis pour la fixation qui ont un rôle à jouer dans la tension de la couverture et donnent une finition nécessaire. Il ne restait plus qu'à

choisir la poignée. Un jet de vapeur, le "coquemar" trouvait ici une deuxième utilisation, une couche de vernis, et voici un parapluie terminé, prêt à faire son entrée dans une vitrine.

A propos de la gamme étendue d'articles : en 1915 un parapluie, couverture en taffetas de soie avec poignée en argent, coûtait 30 F, alors que le moins cher, en coton, coûtait 1,85 F.

EVOLUTION ET TRANSFORMATION DES DIFFERENTS MATERIAUX UTILISES POUR LA FABRICATION DES PARAPLUIES

Les premiers parapluies avaient leurs "branches" en fanons de baleines, utilisés pour leur souplesse et leur solidité. Un autre usage leur était réservé dans la fabrication des corsets alors indispensables aux dames qui souhaitaient mettre en valeur leurs "avantages" : la minceur de la taille et l'ampleur de ce qui se trouvait au-dessus ou en dessous. Le mot disant l'origine est resté, on dit encore une baleine de parapluie si l'on ne parle plus guère de baleine de corset. Le jonc fut employé, puis véritable petite révolution dans le monde du parapluie, le demi-tube d'acier venu d'Angleterre, breveté sous le nom de "paragon". La "monture paragon" allait réduire considérablement le poids du parapluie.

Les "couvertures", faites de triangles d'étoffe assemblés pour former un dôme que l'on fixe sur les baleines, étaient faites de tissus de toutes les qualités et, comme le laisse entendre un article paru dans "L'AVENIR DU CANTAL", de toutes les couleurs. Sombres ou colorées et parfois même criardes, parfois symboliques pour qui souhaitait afficher ses opinions politiques... Bleu des parapluies des pêcheurs, bleu ou rouge des parapluies des bergers, noir des parapluies finement enroulés sur eux-mêmes, comme on en voit encore à Londres, même quand le soleil brille... En coton, en alpaga, en taffetas, en soie, et un jour en "soie artificielle". L'ère des matières synthétiques était arrivée.

Les premières poignées n'étaient pas autre chose que le prolongement du mât sur lequel était fixé un anneau qui permettait l'accrochage du parapluie. Ensuite elles furent faites de tous les bois, souvent en buis dont la solidité à toute épreuve était appréciée, ou en bois exotiques. On en fit en corne en provenance d'Irlande et du Brésil.

A partir de 1870 cependant, une matière nouvelle s'imposa ; légère, facile à façonner et riche en couleurs, imitant même l'écaïlle, c'était le celluloïd. Très cher lors de son apparition, car il venait d'Amérique, on le produisit en France à moindre coût et il envahit le marché. On pouvait le polir à l'acide, pour obtenir un beau brillant, le graver au burin. Mais il était d'un emploi très dangereux parce que très inflammable. La galalite puis le rhodoïd allaient le remplacer, et après 1929, la bakélite.

De nos jours, une tendance au retour aux matériaux naturels nous fait apprécier les poignées de bois, douces au toucher. Juste retour des choses.

A PROPOS DU PARAPLUIE

"Ce petit abri portatif formé d'un manche et d'une étoffe arrondie recouvrant des tiges flexibles, que l'on tient au-dessus de la tête pour se préserver de la pluie est, comme le parasol, connu depuis l'antiquité.

L'origine du parasol et du parapluie, paraît avoir pris naissance chez les Chinois et chez les Assyriens. Ils étaient réservés à l'usage des princes et des souverains. Ce ne fut guère que dans la seconde moitié du XVII^e siècle qu'il fut connu en France, importé d'Italie suivant les uns, de Chine suivant d'autres. La corporation des boursiers en avait la fabrication.

Jusqu'en 1815, il n'y eut pas de fabriques sérieuses en France, il y avait seulement à Paris, des ateliers où l'on assemblait les manches, appelés mâts, et les carcasses que l'on expédiait ensuite dans les départements, où chaque marchand les complétait en les munissant d'une couverture d'étoffe appropriée au goût de sa clientèle. Les Auvergnats s'étaient créés une spécialité de cette industrie". (14).

Il est possible que dès cette époque, le colportage du parapluie par les hommes chargés d'une "brassière", appelée plutôt dans le Nord du Cantal, trousse ou troussière, sorte de hotte à sangles, faite de planches recouvertes de moleskine et qui pouvaient contenir une trentaine de parapluies pour une charge de plus de trente kilogs, ait pu commencer. Le colportage a été antérieur à l'installation de la première "manufacture" à Aurillac, probablement celle d'Alexandre Périez, installée place d'Armes à Aurillac aux environs de 1845. La manufacture Lafon, parapluies et ombrelles, 49 avenue de la République à Aurillac se flatte de l'exportation de ses produits sur un magnifique en-tête de lettre. La maison Poignet et Cie, 16 rue des Fossés à Aurillac, fait figurer sur le sien, outre une perspective avantageuse de sa fabrique, les médailles d'or et de vermeil remportées lors des expositions (Aurillac 1891 - Bruxelles 1897) (15).

Nous ne pouvons pas dire, en l'état actuel de nos recherches, qu'il y ait eu des relations commerciales directes entre les manufactures aurillacoises et les revendeurs, colporteurs ou propriétaires d'un magasin en Hollande et en Belgique.

Il y avait des fabriques locales dans les deux pays, et, plusieurs auvergnats, entrepreneurs, créaient des petits ateliers de montage dès qu'ils en avaient la possibilité. On peut citer les noms de Poignet et de Queuille à Charleroi, de Charlannes-Andrieux à Namur, affaire reprise plus tard par Tible. C'est chez eux que s'approvisionnaient beaucoup de compatriotes, par une sorte de solidarité. Une fabrique belge se mit à lancer sur le marché les "parapluies pliants", que nos ateliers ne pouvaient réaliser. On mit un certain temps avant de leur passer commande, par crainte de déplaire.

LES CANNES ET LES OMBRELLES

Les cannes et les ombrelles venaient souvent de Paris, et cette provenance constituait un atout de choix pour la bonne renommée du magasin. Les cannes-épées et les parapluies-cannes avaient des amateurs. Les poignées d'argent ciselé ou d'ivoire étaient recherchées. En Belgique, où l'ivoire arrivait, hélas, en quantité du Congo qui approvisionnait alors l'Europe, les tourneurs sur ivoire, les sculpteurs, pouvaient créer une poignée selon les désirs du client, pour le plus grand bonheur des collectionneurs de cannes actuels. Les bois, d'essence les plus rares étaient utilisés.

Les ombrelles rivalisaient d'élégance. Dômes de soie délicatement cintrés, elles étaient brodées, ajourées, de style broderie anglaise, embellies de dentelles. Elles s'assortissaient aux toilettes, les élégantes venaient avec un échantillon du tissu de leur robe, on s'approchait de la porte vitrée, pour bien voir "au jour". On avait le temps de faire de chaque achat un petit événement, et chaque partie, cliente et marchande y trouvait son compte.



MANUFACTURE DE
PARAPLUIES & OMBRELLES

LAFON

FRANCE EXPORTATION

49
Avenue de la République

Adresse Télégraphique
LAFON-AURILLAC

MURILLAC le 10 juillet 1900

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MANUFACTURE DE PARAPLUIES & OMBRELLES

SOIERIES
ALPAGAS · COTONS

CHAPELLES
Montures & Fournitures

FRANCE EXPORTATION



GRAND DIPLOME D'HONNEUR

LYON 1897

AURILLAC 1891, VERMIL

BRUXELLES 1895, OR

Adresse Télégraphique
POIGNET - PARAPLUIES
AURILLAC

Voignnet & Cie
16 Rue des Fossés
Aurillac le 30 juillet 1900

Extrait de "L'AVENIR DU CANTAL" du 19 mars 1897. Archives départementales du Cantal.

VARIETE

Le parapluie

On ne se douterait guère en voyant les coquets et légers parapluies d'aujourd'hui de ce qu'était, il n'y a pas encore bien longtemps, l'instrument que l'on appelait déjà du même nom.

Il constituait au siècle dernier, un véritable meuble de famille que l'on pouvait se transmettre dans plusieurs générations. Au bout d'un solide bâton étaient attachées d'énormes baleines que l'on ne déployait qu'avec effort ; elles se courbaient comme un dôme et, sur elles se tendait une étoffe de couleur criarde. Un anneau, fixé à son extrémité servait à l'accrocher pendant les beaux jours. Le tout pesait deux kilogrammes et coûtait une cinquantaine de francs, gros chiffre pour l'époque.

Et pourtant, ces engins si barbares qu'ils nous paraissent maintenant étaient déjà bien perfectionnés comparativement à ce qui existait avant l'utilisation de la baleine dans leur fabrication. Or, ce perfectionnement n'apparut qu'au XVII^e siècle. On ne sait plus guère au juste quelle forme avaient les parapluies tout à fait primitifs, mais il est certain qu'on s'en servait au Moyen Age.

Ce n'est qu'au milieu du XVIII^e siècle que l'usage du parapluie se vulgarise réellement, tel que nous l'avons décrit tout à l'heure. Il était assez encombrant et son prix ne le mettait pas à la portée de toutes les bourses. Aussi voyait-on beaucoup de "gagne deniers" ou camelots, installés un peu partout, particulièrement à l'entrée des ponts, pour louer des parapluies. Les clients étaient nombreux, mais des abus se produisirent et la police se décida à réglementer ce commerce bizarre.

A Paris, une ordonnance de M. de Sartine, datée de 1769, établit un bureau directeur de location, rue Saint-Denys. Les "gagne-petits" devaient s'y approvisionner.

L'ordonnance dit : "l'objet qu'on a en établissant des parapluies publics pour la nuit comme pour le jour, est de procurer aux habitants une commodité de plus dans la ville et aux "gagne-deniers" de nouveaux moyens d'existence. Ces derniers, par ordre de Mr. le Lieutenant de police, devront porter une lanterne sur la porte de laquelle figure le numéro du parapluie".

Le parapluie dès lors était "lancé" ; sa fabrication fit de rapides progrès. Sous la Révolution, son poids avait déjà diminué des deux-tiers, il ne pesait plus qu'environ 700 grammes. Son prix moins élevé lui permit de se répandre dans toutes les maisons. Bien mieux, il gagna subitement la popularité et se transforma parfois en un emblème de protestation ou d'approbation vis-à-vis du gouvernement. Les patriotes le portaient vert en 1789, rouge en 1792, bleu en 1804. Sous Louis-Philippe, il tient une place importante dans la caricature politique.

Que d'industries plus brillantes n'ont pas un passé si bien rempli !

Actuellement, le parapluie se prête à toutes les fantaisies, est accessible à tout le monde : depuis le vulgaire "pépin" en coton que l'on rencontre encore dans nos campagnes jusqu'au chef d'oeuvre de grâce et de luxe que manient nos élégantes. Des fabriques de cet article se sont montées un peu dans tous les pays industriels, mais c'est encore la France qui en vend le plus à l'étranger. En 1896,

nous avons exporté 333 988 parapluies de coton au prix moyen de 2,50 F, 5467 d'alpaga à 4,50 F et 41 306 de soie à 10 F. Nous avons pour ce produit des acheteurs sur toute la surface du globe, en Angleterre, Allemagne, Egypte, Espagne, Belgique, Suisse, Mexique, Colombie, Indochine, Chili, Tunisie et dans toutes nos colonies.

Ajoutons qu'il existe à Aurillac plusieurs fabriques de parapluies fort importantes.

III - MARCHANDS DE TOILE

Le commerce de la toile est une activité très ancienne dont il est difficile de définir l'origine.

L'annuaire du Cantal pour l'année 1817 nous donne toutefois quelques renseignements au sujet de l'activité du Cantal autour de la fabrication des textiles : "les gros draps, razes, étamines et camelots reçoivent ordinairement une teinture bleue, verte ou brune et servent à l'habillement des familles de cultivateurs et des artisans ; jamais ils ne suffisent néanmoins à la consommation. On tire ce qui manque de la Lozère, de l'Aveiron, du Lot et du Tarn. On évalue le montant de cette fabrication de 123 à 130,000 aunes *. Le prix moyen est de 4 F.

Les toiles que l'on fabrique de la même manière et que les familles bourgeoises emploient comme linge de lit et de table ; présentent toujours un excédent, parce que, même dans les mauvaises années, les habitants de la campagne qui n'ont pas d'autres ressources pour occuper leurs femmes, s'approvisionnent de lin et de chanvre dans le Lot et dans le Puy-de-Dôme. On porte de 3 à 400,000 aunes les toiles qui sont ainsi tissées dans le Cantal. Le prix moyen en est de 1,50 F l'aune. L'excédent de la consommation est vendu avec avantage dans les pays méridionaux".

Les échanges commerciaux sont établis, on achète et on vend de la toile.

En ce qui concerne la fabrication des étoffes, on ne signale pas l'existence de petites manufactures dans le Nord du Cantal, mais dans chaque village on trouvait un tisserand qui sur un métier fait de poutres de bois à peine équarries, tissait avec le fil de lin ou de chanvre fourni par l'un ou l'autre de ses voisins, une toile dite "toile de ménage". Ce fil était filé par les femmes à la veillée et aussi pendant la garde des troupeaux. Des maisons gardent encore le souvenir du tisserand : "cha lou tissier", ainsi que des noms de famille comme Teissier, Tis-sandier, Teissède, Teyssandier.

L'activité textile semble plus importante dans la région de Salers où le tissage se complète d'une blanchisserie de toile.

"Dans les terres de cette partie de la Haute-Auvergne, on cultive le lin et les femmes sont occupées à le filer. Le fil de Salers est estimé et il s'y en fait un commerce assez considérable. Le commerce de ce fil, qui vaut depuis 6 jusqu'à 24 sous la livre, se fait en Espagne. On le blanchit à Fontanges, village qui n'est éloigné que d'une lieue de Salers et qui est situé dans un très beau vallon. La blanchisserie de Fontanges est renommée, non seulement par le fil, mais aussi par toutes sortes de toiles qui s'y blanchissent très bien."

"Les marchands du Languedoc et de Provence après avoir acheté des toiles écruës, les blanchissent chez eux."

* Une aune : pendant longtemps 1,182 m, ensuite 1,20 m. Mesure supprimée le 1er janvier 1840.

Le produit réalisé, il restait à le commercialiser. Le colportage semble bien être la première forme du commerce de la toile, et les colporteurs les premiers "marchands de toile". Alfred Durand (16) les décrit ainsi : "Vers 1830, ils partaient à pied, vêtus d'une blouse et d'un habit de rude étoffe du pays, coiffés d'un grand chapeau de feutre. Sur les épaules, un baluchon contenant des objets et des vêtements personnels. Rendus dans la contrée qu'ils avaient choisie, ils allaient s'approvisionner chez les grossistes de la ville".

Parmi les colporteurs, il en était qui effectuaient une tournée régulière, c'étaient les plus sérieux, ceux qui vendaient une marchandise convenable à un prix acceptable, se contentant d'un petit bénéfice. D'autres, véritables itinérants, et souvent moins scrupuleux, visitaient tantôt une région, tantôt une autre, se gardant bien de revenir à un endroit déjà connu. Plusieurs auteurs ont raconté leurs nombreux tours, plus ou moins honnêtes, destinés à apitoyer sur leur sort la clientèle trop crédule.

En Belgique, les marchands auvergnats étaient nombreux, qui vendaient à la fois des parapluies et de la toile. Il s'agissait d'un commerce en boutique, complété par le commerce itinérant, à l'aide d'un cheval et d'une voiture jusqu'en 1930, d'une voiture automobile ensuite.

Alors que sa femme "tenait" le magasin, le mari, de bonne heure, attelait le cheval et chargeait la voiture de quelques pièces de toile de différentes qualités et d'articles divers de linge de maison, et, à quelques kilomètres de distance, la "chine" commençait, de maison en maison. La toile dont on faisait les draps était, le plus souvent vendue au mètre, ou à la pièce. On confectionnait les pièces de linge, on brodait les initiales et les ornements de décoration à la maison. Le mariage d'une fille dans une riche ferme du Hainaut, avec la préparation du trousseau très important qui lui était destiné, était une aubaine pour le marchand de toile. Le crédit était d'usage fréquent dans tous les milieux sociaux.

Le marchand de toile s'approvisionnait surtout dans les Flandres belges ou françaises : Roulers (Roelaere) - Ypres (Ieper) - Courtrai (Kortrijk), Lille et Armentières, étaient des villes réputées pour la qualité de leur production.

Les représentants de commerce des différentes maisons visitaient leur clientèle. De petites maisons de demi-gros avaient souvent la faveur des compatriotes, et les représentants étaient invités à la table familiale.

Le marchand de toile vendait, nous l'avons vu de la toile au mètre. Il en existait de différentes qualités, suivant la fibre textile utilisée pour le tissage, et la grosseur du fil employé. Parmi les toiles de lin, les plus estimées, celles que l'on appelait "pur fil", une place privilégiée était faite à la batiste (du nom de son créateur, Batiste, fabricant à Cambrai au XIIe siècle). C'était une toile de lin extrêmement fine. Il en existait de si légères qu'on pouvait, disait-on, faire passer une chemise de dame, confectionnée, dans l'anneau d'une bague. Le "pur fil" de grosseur convenable était utilisé pour les draps de lit.

Le métis, moins cher, avait ses partisans. Il était fait d'une chaîne en coton et d'une trame en lin.

Les toiles de coton étaient nombreuses. On peut citer le "madapolam", sorte de calicot assez lourd, qui garde le nom de la ville de l'Inde où il trouve son origine, le "shirting", le calicot, le coutil piqué, le croisé et son proche parent, le croisé molletonné, dont on faisait du linge de nuit inusable, la flanelle de coton, fort employée pour les longues ceintures que portaient les travailleurs à l'époque, et les gilets, recommandés par le corps médical pour éviter les refroidissements. La plus fine était sans conteste le "nansouk" aux couleurs

tendres, à l'aspect soyeux (son nom vient du mot hindi nansouque = plaisir de l'oeil), on en faisait de la lingerie très légère.

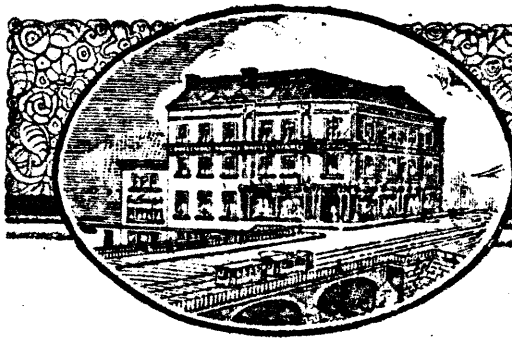
Les "toiles de soie" étaient très recherchées : le tussor et la surah surtout.

Le "marchand de toiles et tissus, en tous genres" vendait aussi les étoffes pour costumes d'hommes, pardessus, et vêtements pour dames. Des maisons belges fournissaient après un choix sur échantillons, les peignés, fil à fil, grain de poudre, cheviottes et ratines de toutes sortes. A cette époque, la confection, surtout la confection masculine était peu prisée, le "sur-mesures" était d'usage. Les tissus pour hommes étaient une bonne source de revenus. Un assortiment de coupes se trouvait en permanence au magasin. On pouvait aussi choisir sur échantillons, ce qui avec un peu de chance permettait de ne pas avoir le même costume que son voisin. Cela avait son importance.

Le commerce de la toile, comme tout autre commerce à domicile, demande pour réussir de sérieuses qualités. Un contact facile avec les clients éventuels de différents milieux, demande un sens aigu de la psychologie. Il s'agit de voir rapidement à qui on a à faire, et de composer aussitôt un personnage susceptible de plaire assez pour que les portes s'ouvrent. Et puis il faut savoir parler, savoir mettre en confiance, présenter ses articles en les mettant en valeur. Savoir vendre est un art et exige un véritable talent. Heureux celui qui trouve une clientèle toute faite, familles dans lesquelles un père ou un grand-père ont été appréciés en leur temps.

La qualité de la chose vendue devait être telle que la clientèle reste fidèle, aussi était-on exigeant en ce qui concernait les achats. Le "compte-fil" était souvent utilisé, le trop d'apprêt qui cachait souvent la qualité médiocre d'une toile dénoncé. Et il y avait aussi ce geste très particulier pour palper une étoffe et en évaluer la souplesse et la tenue. En cas de doute sur la qualité d'un "pur laine garanti", on allait jusqu'à brûler un fil de chaîne et un fil de trame. Au magasin, il y avait aussi cette façon d'enrouler les pièces de toile sur le comptoir, cette manière rapide de mesurer à l'aide du mètre en bois à angles de cuivre, estampillé par le service des fraudes, et ce geste ample pour estimer un mètreage approximativement, bras tendu, main à l'épaule, qui rappelait l'aunage.

Les marchands de toile de ce temps-là ont disparu et fait place à d'autres marchands de toile... On les appelle "négociants-voyageurs". A Bort-les-Orgues, ils ont une foire bien à eux, ils peuvent y commander tout ce qui peut se vendre. Au lycée technique de Bort-les-Orgues, la formation des jeunes qui veulent entrer dans la profession est assurée. Le métier qui s'apprenait autrefois auprès d'un aîné, père ou patron, s'apprend maintenant à l'école. Cela amuserait peut être un peu les anciens... Mais la comptabilité, la législation, la fiscalité, la rentabilité, l'amortissement, etc... ont des exigences qu'ils ne connaissaient pas, et puis il faut bien que tout évolue....



SERVAIS

2 RUE NEUVE - MARCHIENNE-AU-PONT
(COIN DU PONT DE SAMBRE) TÉLÉPH.: 2287

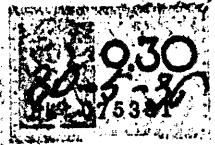
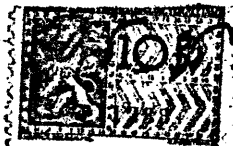
TISSUS-SOIERIES-NOUVEAUTÉS ARTICLES BLANCS

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE POUR
DAMES - HOMMES - ENFANTS

Buvard publicitaire offert par la Maison Servais (Mr. Servais était originaire de Lesmaronies de St. Paul de Salers).

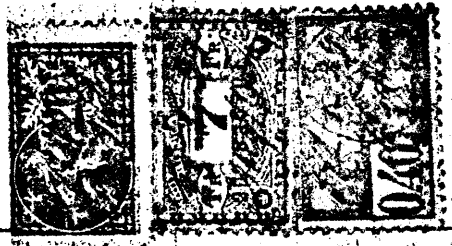
*N^o A^{me} d'Ougrée Marchais
Charbonnage de Fontaine l'Evêque
30-5-36*

200 ^{PH} essuis à 5,25	1050
400 manchettes à 1,60	160
	<u>1210</u>
Esca 2,50%	30,25
	<u>1240,25</u>



Extrait du livre de crédit de Mr. Pierre Meylheuc (Fontaine l'Evêque).

<p>Mr. Charbonnet 21 Jan 1929</p>	<p>1 - marchandises a 2.50 20^m - 121. 10^m - 12 10^m - 22 - 20</p>	<p>10.50 180 120 402</p>	<p>10.50 180 120 402</p>
<p>to Encaissement des Chèques de Fontaine l'Evêque 23 Jan 1929</p>	<p>40^m tail. blue # 1323 a 2.50 943 50^m " " # 885 a 8.50 425 7368</p>	<p>24 80</p>	<p>7395.30</p>
<p>23 Jan 1929</p>	<p>10^m - 22 - 20</p>	<p>402</p>	<p>402</p>



L'émigration en Hollande et en Belgique est un fait social qui eut son importance. Chaque village du Nord-Ouest et du Nord du Cantal avait ses "Hollandais" ou ses "Belges".

L'émigration saisonnière des premiers temps, comme l'émigration de plus longue durée : deux ou trois ans, étaient le fait d'un homme seul. Dans bien des cas, elle fut suivie d'une émigration viagère, qui allait voir l'installation pour toute la période d'activité, d'une famille. Un retour au pays était souvent envisagé. Une réussite sociale importante, un mariage avec une personne originaire du pays d'accueil, ont vu la fixation définitive à l'étranger. Des enfants, des petits-enfants sont nés, pour qui l'Auvergne n'a plus d'importance, bien que leur nom les situe avec précision dans tel ou tel coin du Cantal.

Toutefois, le courrier que nous recevons de Hollande après une correspondance avec les descendants d'Auvergnats émigrés, prouve que certaines familles montrent beaucoup d'intérêt pour leur ascendance française.

On peut noter dans la famille Payralbe, la référence permanente à l'aïeul Jean Pairalbe, parti de Chaussenac en l'An XIII, et à sa profession de chaudronnier. Plusieurs générations de "koperlager" se sont succédées, jusqu'à ce qu'une entreprise moderne de chauffage central et d'installations sanitaires soit créée à Amstelveen.

Dans la famille Estourgie, dont l'arbre généalogique impressionnant est orné d'un blason, il est toujours d'usage de donner un prénom français à chaque enfant nouveau-né. Belle fidélité à Jean Estourgie, parti de Rouffiac à 33 ans, en l'An IX.

Egalement remarquable est l'action entreprise par un descendant de Jacques Vaissier, parti d'Ally en l'An XII, pour retrouver la graphie d'origine de son nom, modifiée par les employés de l'Etat-Civil lors des premières naissances en Hollande, et qui connut les formes suivantes : WTEST, WEESIE. Il obtint satisfaction par acte des officiers de Justice de Breda et Gravenhage, le 17 janvier 1958.

En Auvergne, chez ceux qui rentraient au pays, on pouvait noter l'influence de l'émigration sur les mentalités, le mode de vie, la transformation de l'habitat.

A Chaussenac, terre d'exil vers la Hollande, presque personne ne se souvient. Un peu plus au Nord, du côté de Mauriac, où l'émigration vers la Belgique est moins lointaine, il n'en est pas de même, mais pour combien de temps encore ?



DOCUMENTS ET OUVRAGES CITES

- (1) - Legrand d'Aussy - Voyage fait en 1787 et 1788 dans la ci-devant Haute et Basse Auvergne. 3 volumes in 8. Paris An III.
- (2) - Jean Mazieres - Arsène Vermeuouse (1850-1910) et la Haute Auvergne de son temps - 2 volumes. Société d'édition "Les Belles Lettres", Paris 1965.
- (3) - Aperçu des causes et des effets de l'émigration dans les différentes parties de la Province d'Auvergne et de l'état des peuples. 1787-1789. Archives départementales du Puy-de-Dôme 4 C 33 (2).
- (4) - Etats de population et d'émigration fournis par les paroisses des Elections d'Aurillac et de Mauriac. Avril 1788 - Octobre 1788. Rapport à l'assemblée d'élection par le Procureur-syndic de Mauriac, M. de Chazelles. A.D. du Cantal. C. 452.
- (5) - Travail sur les émigrations et immigrations adressé au Ministre de l'Intérieur le 28 avril 1812. Tableaux des émigrations qui ont lieu dans le Département du Cantal -1808 et 1811- et lettres ou notices d'accompagnement. A.D. du Cantal. 99 M I.
- (6) - Mémoire sur l'Auvergne présenté par l'Intendant Ballainvilliers au Contrôleur Général de l'Auverdy -1765- in Tablettes historiques de l'Auvergne - 1846.
- (7) - A.D. du Cantal série 47 M.
- (8) - M. Leymarie. Emigration et structure sociale en Haute Auvergne à la fin du XVIIIe siècle. In Revue de la Haute Auvergne, tome XXXV 1957.
- (9) - Registres des laissez-passer. A.D. du Cantal ; L 403, L 157, L 158, 47 M3, 47 M4.
- (10) - Renseignements communiqués par M.N.C. Balkenende, Professeur à l'Université de Leiden (Pays-Bas). Recherches en cours sur les descendants des anciens émigrés du Cantal, vivant aux Pays-Bas.
- (11) - Abel Poitrineau. Remues d'hommes. Les migrations montagnardes en France au XVIIe et XVIIIe. I volume ; Editions Aubier-Montaigne, 1983.
- (12) - Raymond Cortat. L'Auvergne chez elle et à travers le monde. I volume. USHA. Aurillac 1938.
- (13) - A.D. du Cantal 161 M.
- (14) - La Grande Encyclopédie. Inventaire raisonné des Sciences, des Lettres et des Arts. Société anonyme de la Grande Encyclopédie, 61 rue de Rennes, Paris.
- (15) - A.D. du Cantal, 160 M.
- (16) - Alfred Durand. La vie rurale dans Les Massifs volcaniques des Dorez, du Cézallier, du Cantal et de l'Aubrac, 2 volumes. Ed. Laffite Reprints. Marseille 1980.

- Deribier du Chatelet. Dictionnaire statistique du Département du Cantal. 6 volumes. Ed. Aurillac 1852-1854.
- Annuaire du Cantal 1817.
- Annuaire du Cantal 1830.
- Louis Aragon. Le conscrit aux cent villages. In La Diane Française, 1946.
- Max Elscamp. "O Claire, Suzanne, Adolphine". Poème mis en musique et chanté par Julos Beaucarne.
- Journaux : Le Réveil du Cantal.
L'Avenir du Cantal.
Le Moniteur du Cantal.
- Archives communales d'Antignac, Arches, Sourniac, Vebret.
- Archives départementales du Cantal.
- Archives départementales du Puy-de-Dôme.
- Archives nationales de La Haye, Pays-Bas.

DOCUMENTS ET OUVRAGES CONSULTÉS

- Philippe Arbos. L'émigration temporaire en Auvergne. Résumé d'une communication aux Amis de l'Université de Clermont. In Revue d'Auvergne XLV 1931.
- Madeleine Basserre. Le Cantal. Economie agricole et pastorale. Ed. USHA 1928.
- Henry Bernard. Des métiers et des hommes au village. Ed. du Seuil 1975.
- J.L. Boudon. L'émigration auvergnate. In : "L'Auvergne républicaine" Journal 1924.
- Abel Chatelain. Les migrants temporaires en France de 1800 à 1914, 2 volumes. Ed. Presses universitaires de Lille, 1976.
- Alfred Durand. Aurillac, géographie urbaine. Ed. Imprimerie moderne. Aurillac 1946.
- Faculté des Lettres et sciences humaines de l'Université de Clermont. Entre faim et loup. Les problèmes de la vie et de l'émigration sur les hautes terres françaises au XVIIIe siècle. Publication de l'Institut d'études du Massif Central XVI Clermont-Ferrand 1976.
- R. Girard. Quand les auvergnats partaient conquérir Paris. Ed. Fayard 1979.
- Juillard. Emigrants de la montagne d'Auvergne au XVIIIe. In : Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1924.
- Claire Krafft - Pourrat. Le colporteur et la mercièrre. Ed. Denoël.
- Lefèvre d'Ormesson. Mémoire concernant la Province d'Auvergne dressé par ordre de Mgr. le Duc de Bourgogne en 1697-1698 publié par J. Bouillet. Clermont-Ferrand 1845.
- Marc Prival. Les migrants de travail d'Auvergne et du Limousin au XXe. Institut d'études du Massif Central. Clermont-Ferrand 1979.
- Prival-Jaffieux. Des métiers racontés - Artisans et métiers d'Auvergne. Ed. Créer 1981.
- François Raynal. Les jeux du crépuscule. Ed. Imprimerie Moderne. Aurillac 1966.
- A. Velter - M.J. Lamothe. Le livre de l'outil. Ed. Le Grand livre du mois, 1978.
- CATALOGUE Manufacture française d'Armes et Cycles de Saint-Etienne, 1906.
- Catalogue des anciens établissements Martin et Thibaud. Lyon 1929.
- Bibliothèque du travail n° 203 Le dinandier. Ed. coopérative de l'enseignement laïc. Cannes 1981.

GROUPE DE RECHERCHES HISTORIQUES
ET ARCHEOLOGIQUES DE LA VALLEE DE LA SUMENE
(G.R.H.A.V.S.)

Siège social : ANTIGNAC - 15240 SAIGNES

*Pour tous renseignements, s'adresser à Madame O. LAPEYRE, ANTIGNAC -
15240 SAIGNES - Tél. : 40-63-01.*

- Présidents d'honneur : Monsieur G. FOURNIER et Monsieur J.-C. POURSAT
- Présidente : Madame O. LAPEYRE
- Vice-Présidents : Messieurs R. GERVAIS, J. MALLOUET, J. TOURNADRE,
A. CHARLES, Abbé A. TRIN, J.-M. BLANC, J. TOURNEBIZE
- Secrétaire-Archiviste : Mademoiselle Marie-Thérèse BRETON
- Trésorière : Mademoiselle Elisabeth DODINET
- Directrice de la publication : Mademoiselle M.-T. BRUN

Les auteurs sont seuls responsables des assertions et des opinions
émises par eux dans le Bulletin.

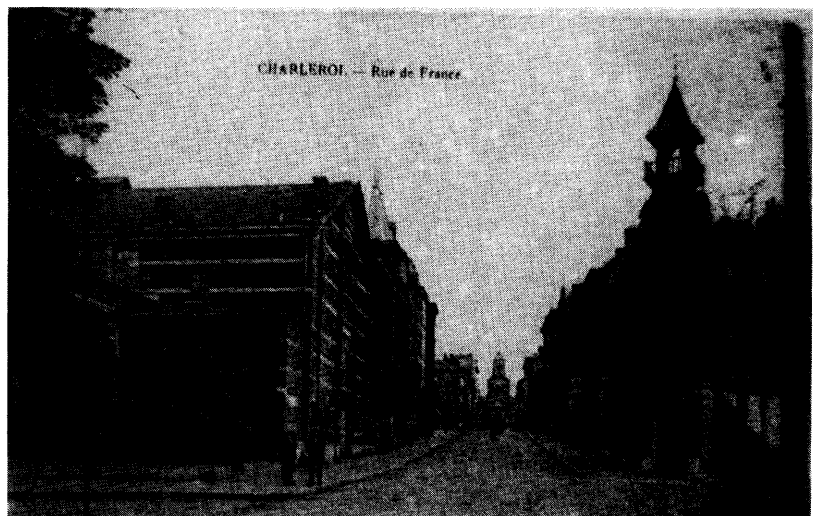
Les documents photographiques seront rendus après insertion.

Cotisation de membre actif : 50 F - C.C.P. : 430-17 P Clermont-Ferrand.

La cotisation donne droit au service d'un Bulletin de Liaison qui sera
édité régulièrement.

Imprimé au C.R.D.P. de Clermont-Fd., dépôt légal Juin 1983, N° 225/500.

Au début du siècle,
quelques lieux d'installations
en Belgique...







«Il y avait bien toujours parmi les commis un garçon qui jouait de l'accordéon ou de la cabrette, alors on dansait la bourrée...»



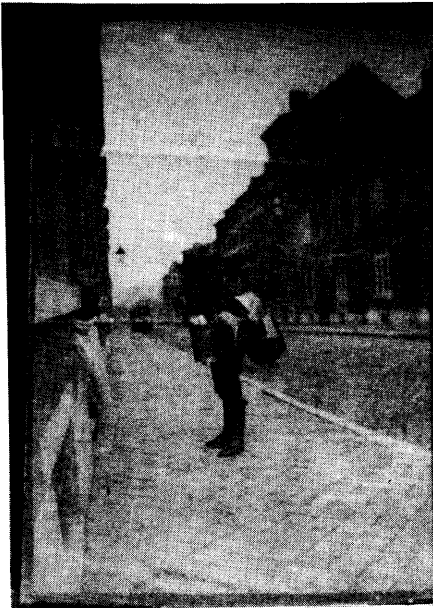
Une communion a réuni un certain nombre d'Auvergnats à Auvélais.



La famille Violle à Herve.



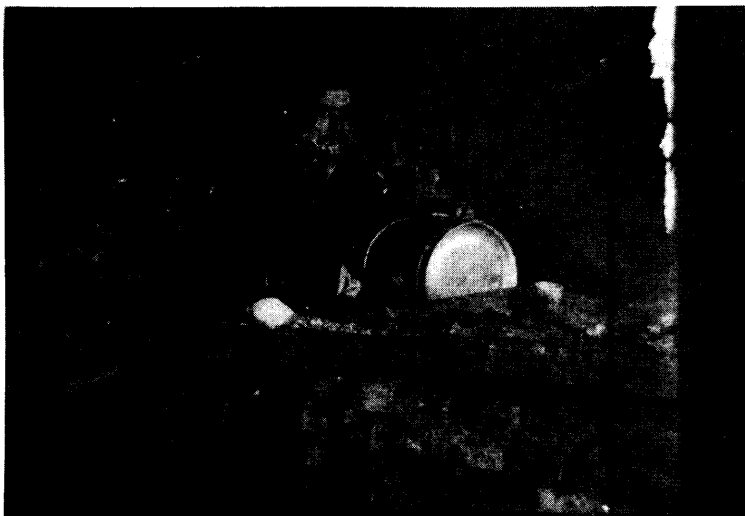
Le chaudronnier.



Enfant faisant la «chine».



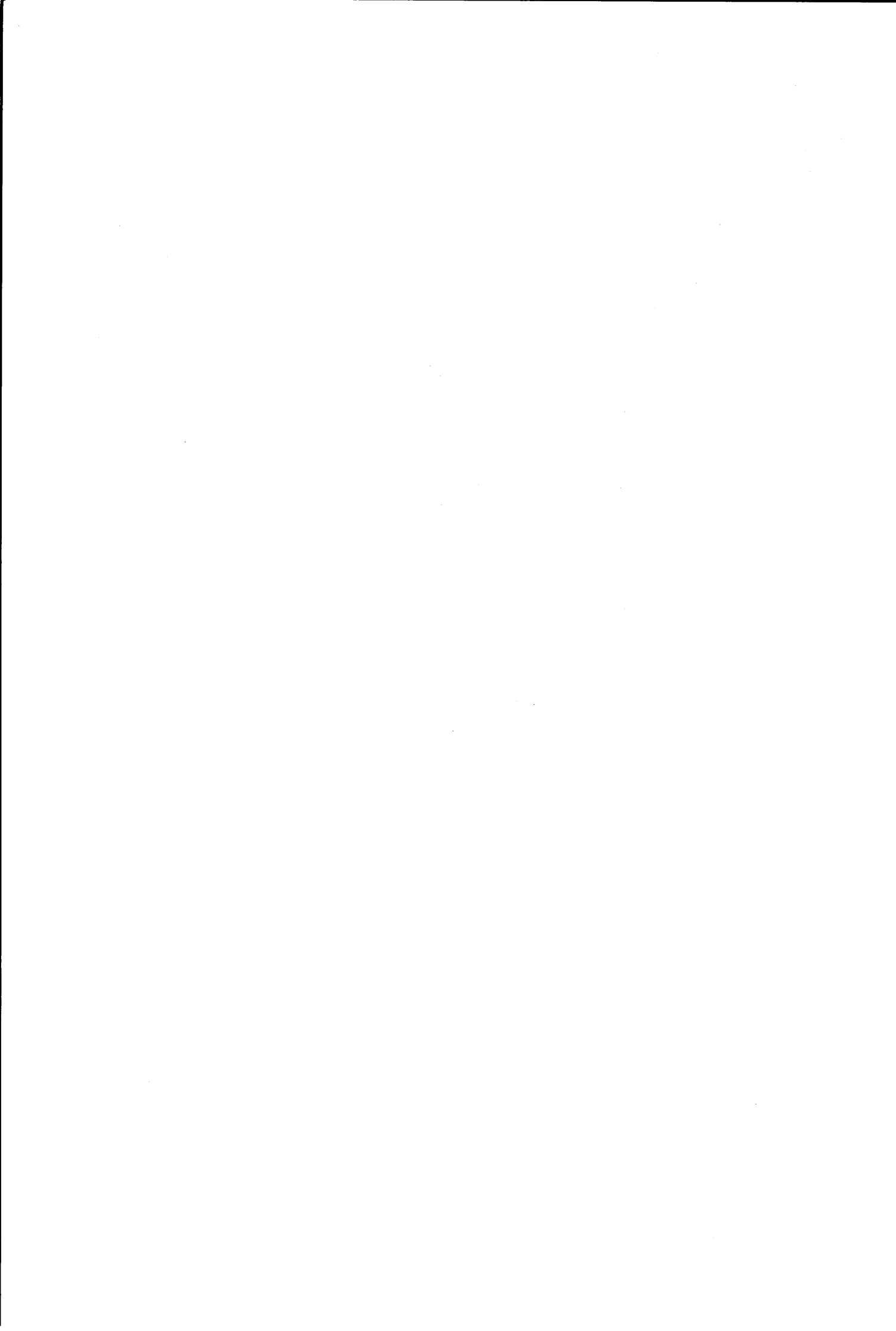
Petit «chineur» avec le chien attelé.

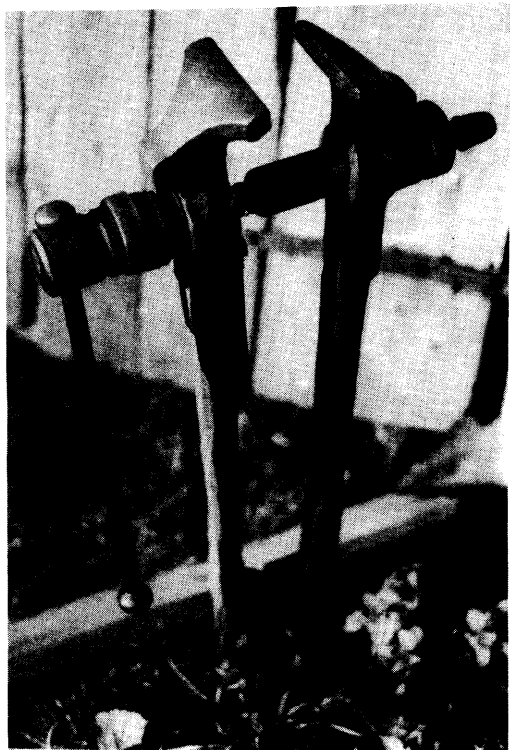


Le travail à l'atelier.

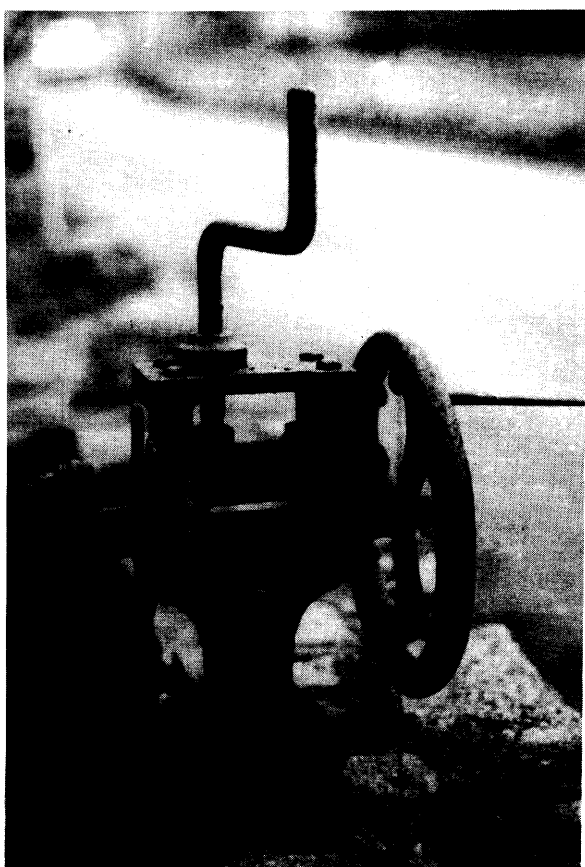
Le magasin, patrons et employés,
les garçons et leur tablier de cuir.







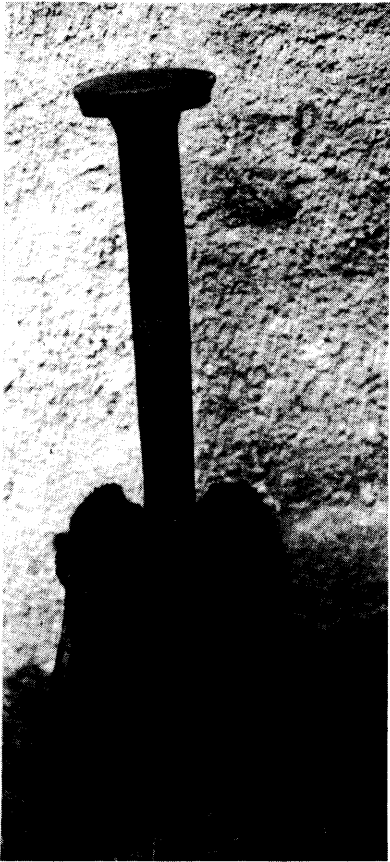
Étau.



Machine à border et à moulurer, et ses molettes.



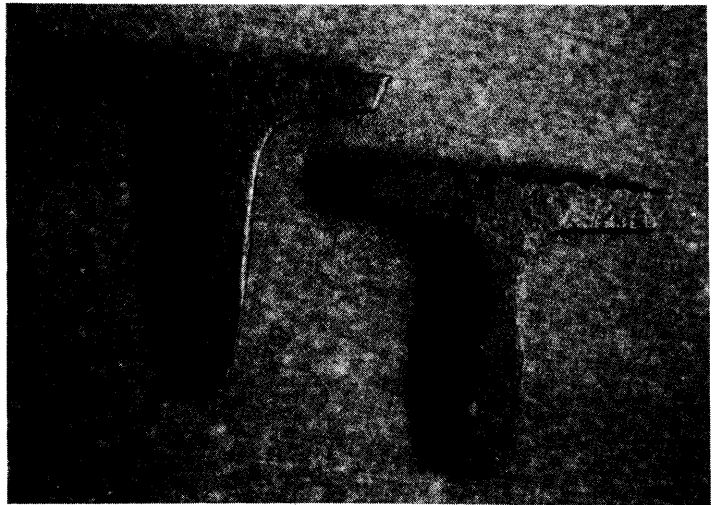




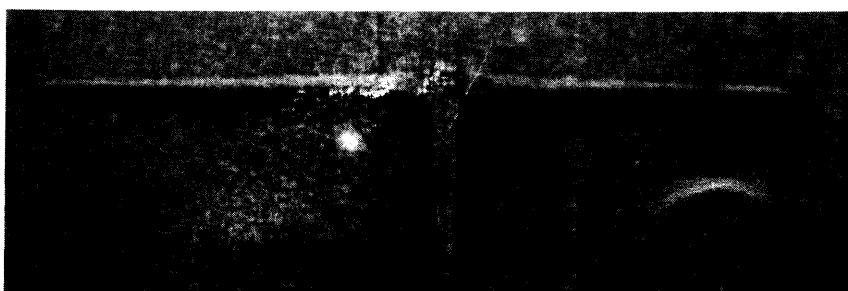
Tas circulaires.



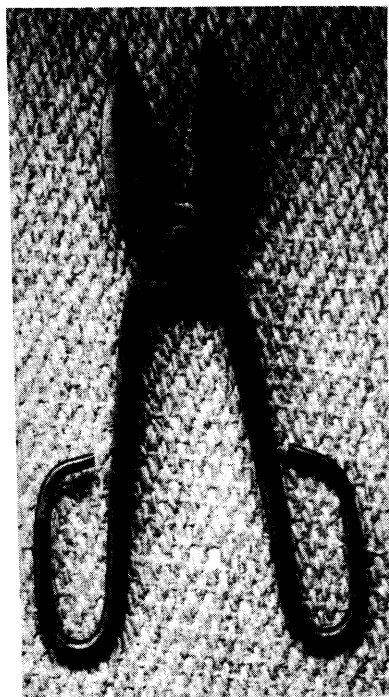
Tas poli.



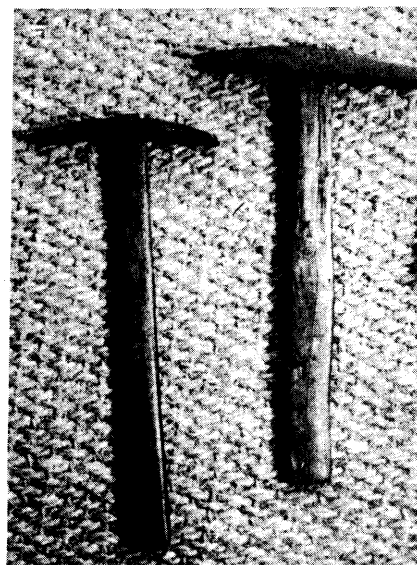
Suage à Marly.



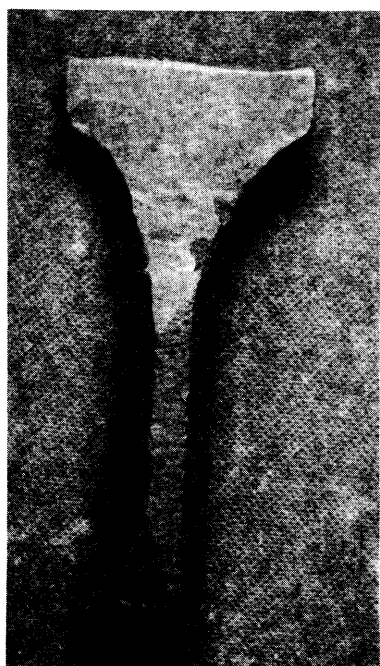
Bigorne.



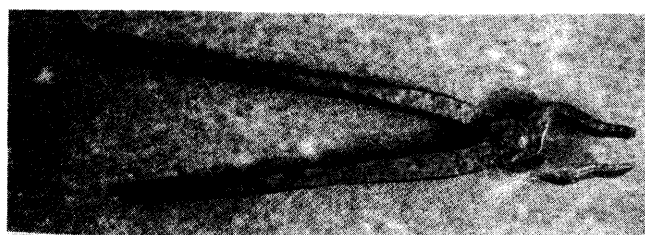
Cisaille à anneau.



Marteaux à suage.



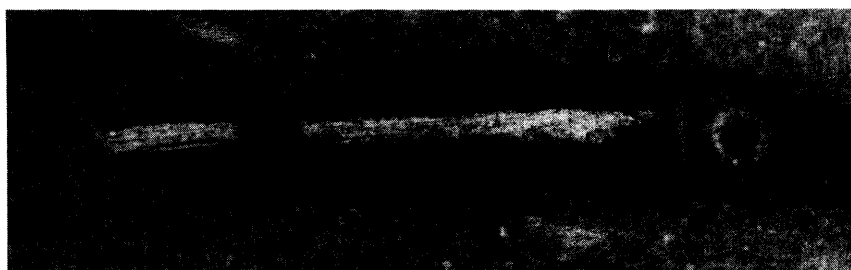
Ciseau à plomb.



Tenailles de forge.

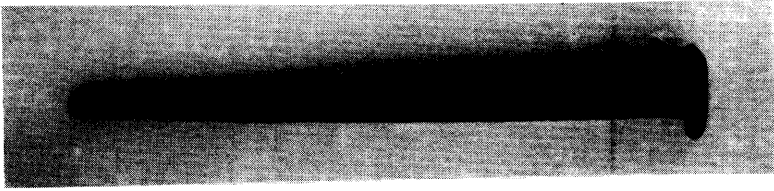


Emporte-pièce.

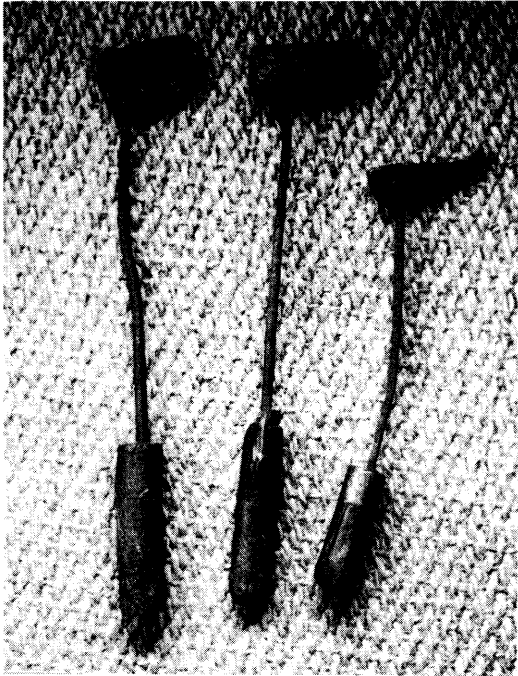


Marteau à riveter.

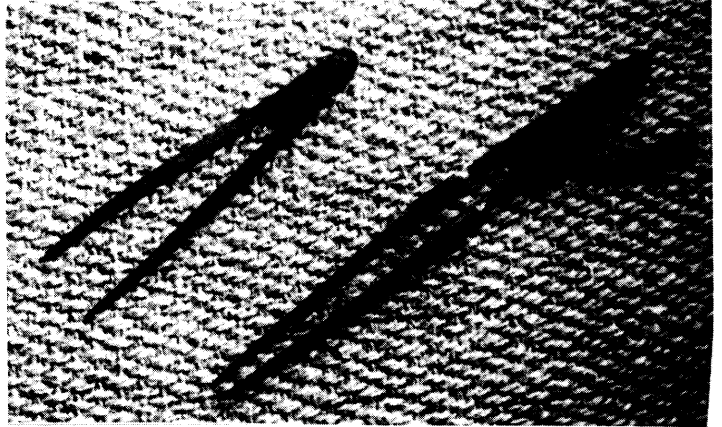




Chassapot

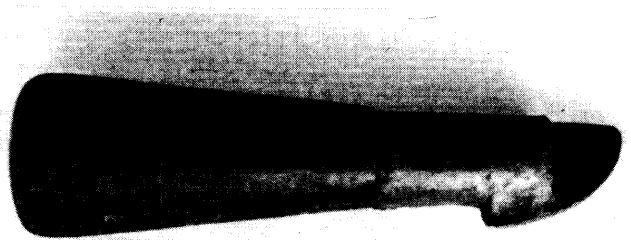


Fers à souder.

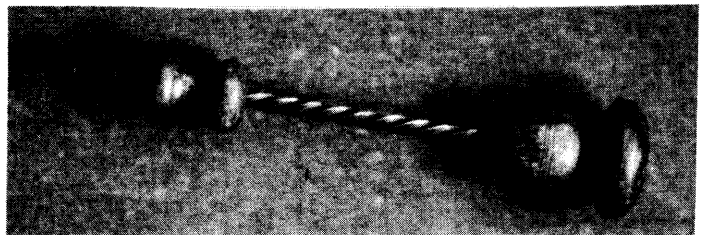


Compas droit

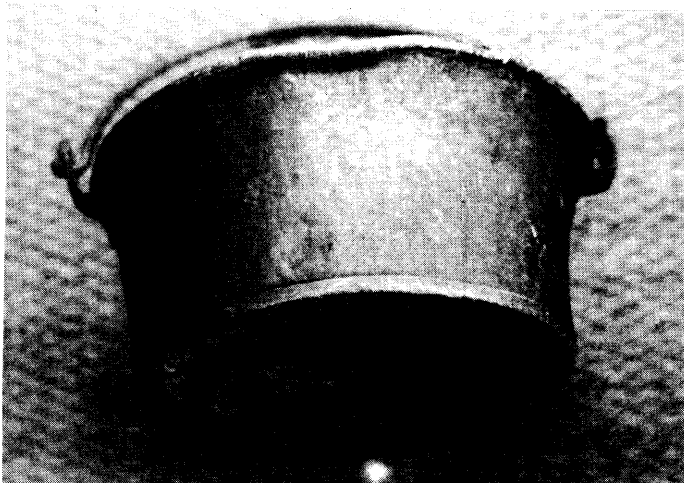
Compas à ressort.



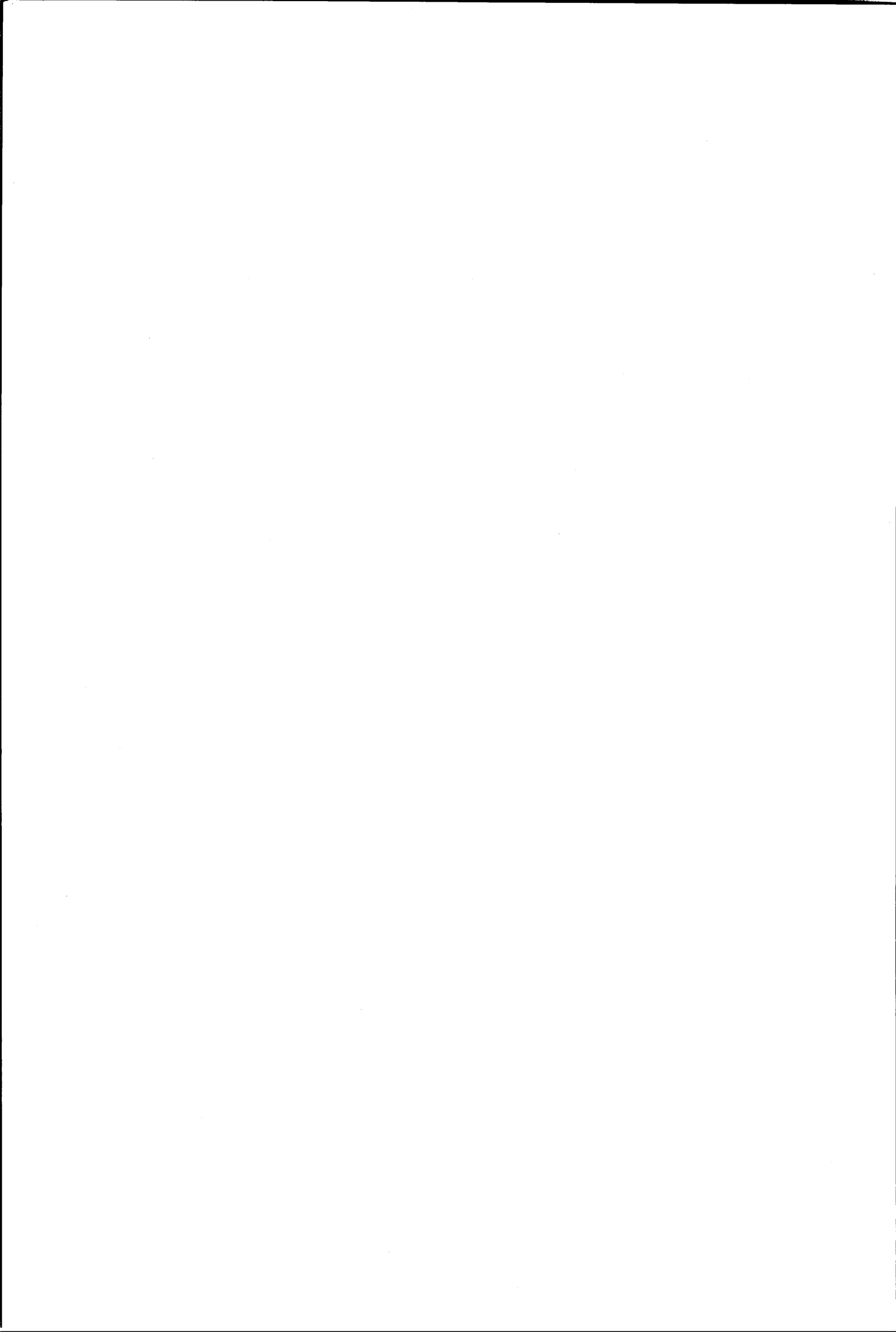
Couteau à ébarber.



Drille à hélice.



Chaudron en cuivre avec fond rapporté.





Compagnie Royale (passage 5, La Haye)
J.-Alph. Laboyrie.



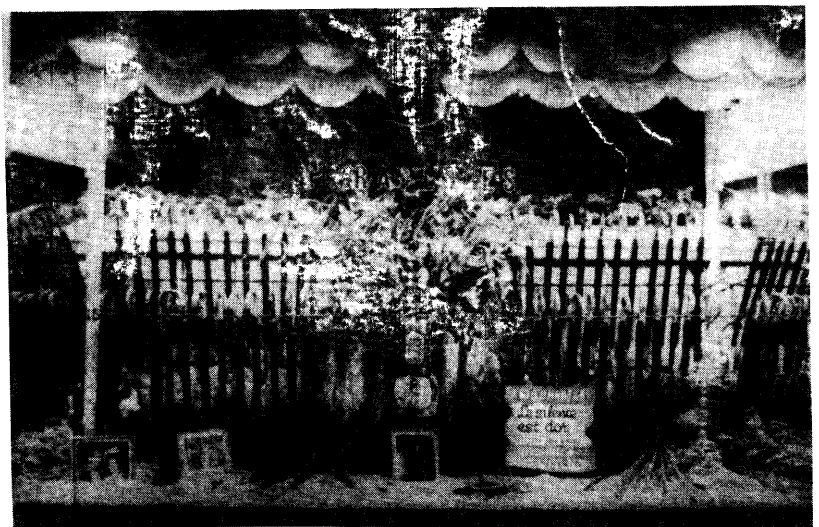
Vitrine en l'honneur de Chamberlain.



Jubilé de la reine Wilhelmina.



Magasin des frères Lestrade à Utrecht.



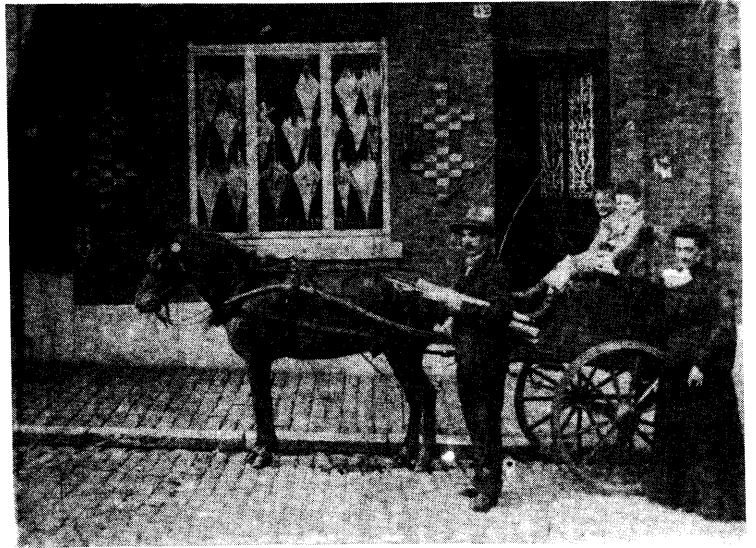
Hommage à Maurice Chevalier.



En Belgique, le commerce du parapluie.



Le colporteur de Liège avec la «troussière».



Départ en tournée d'un commerçant possédant une boutique à Chapelle-lez-Herlaimont.

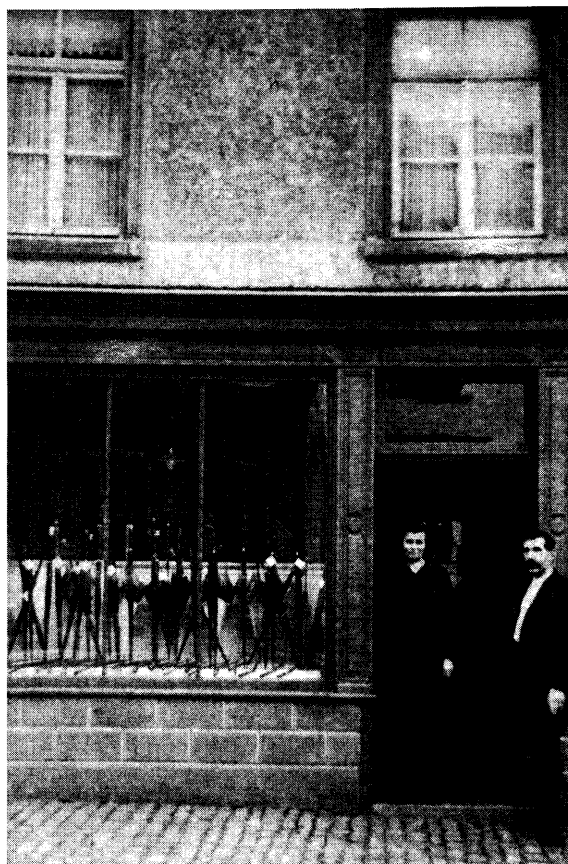


Famille Violle à Herve.



Famille Sole-Chavinier à Bénézet-Liège.

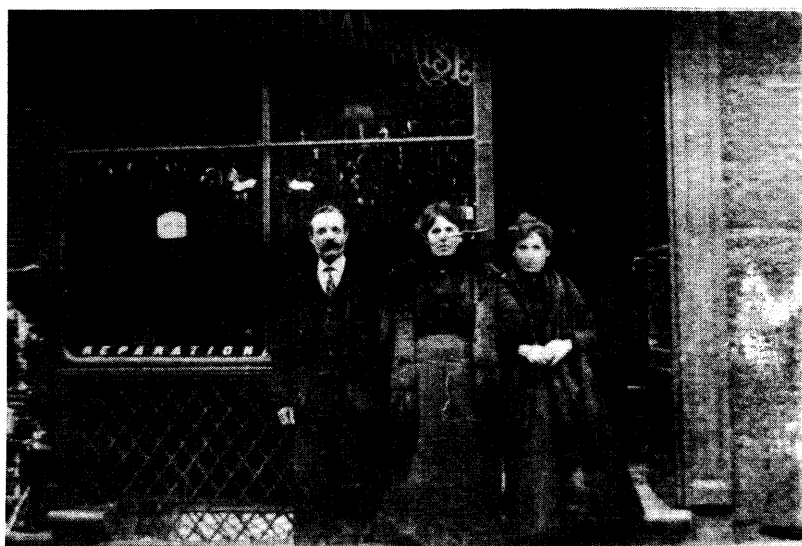




à Fontaine-l'Évêque



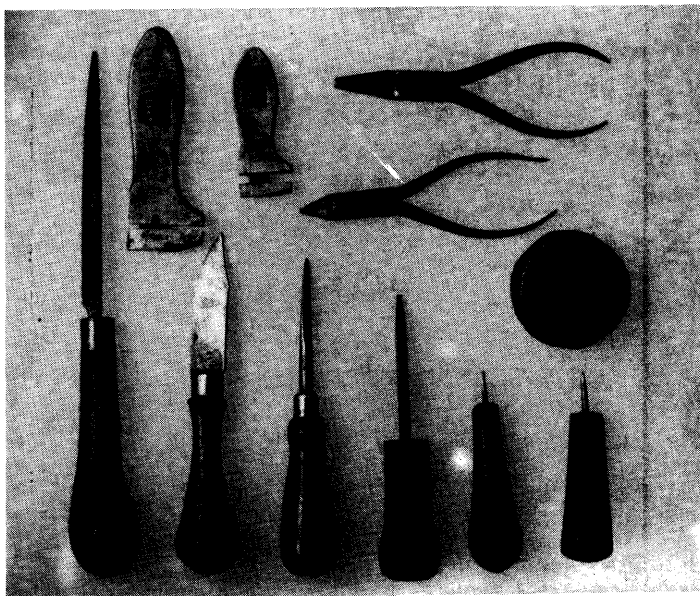
à Liège



à Liège



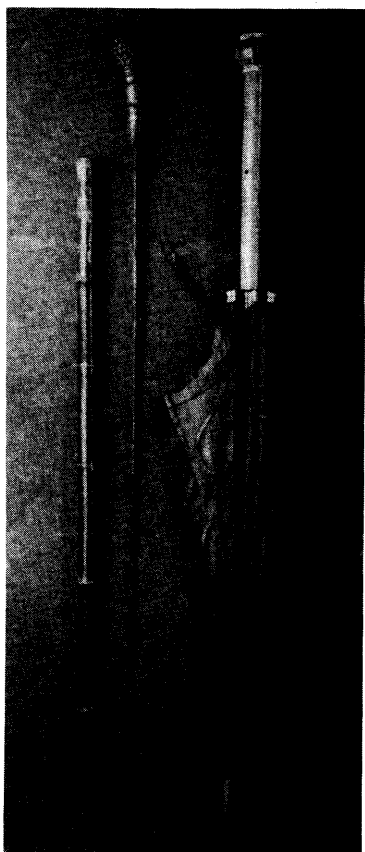




Petit outillage.



Diverses pièces formant la monture du parapluie.



Canne-épée.
Ombrelle de soie brodée,
manche bois et ivoire.

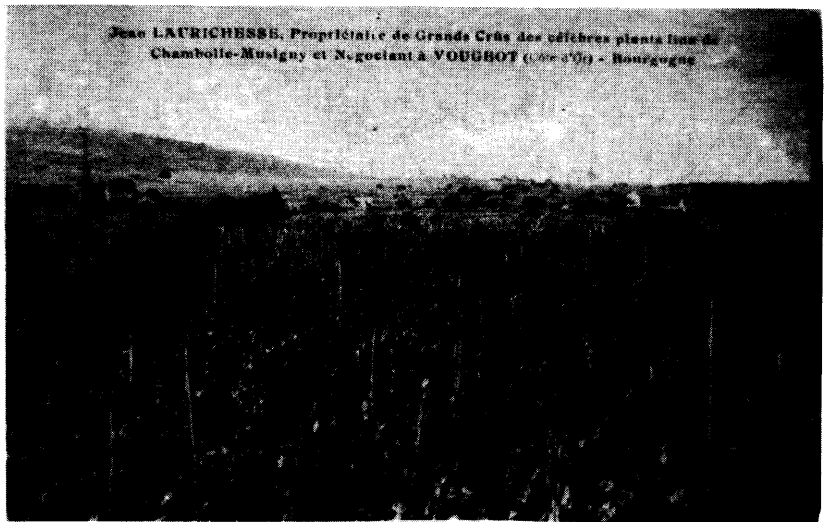


Poignées et embouts en divers matériaux :
bouts de baleine, petit matériel de marquage.





Marchand de toiles.



Publicité d'un marchand de vin en Belgique.

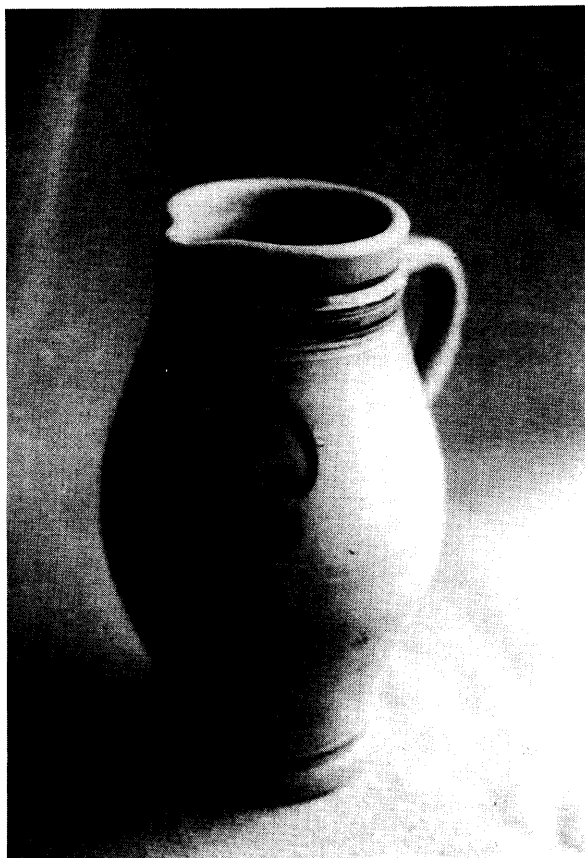


Petites filles auvergnates parmi leurs camarades belges.



Monsieur Audebert et ses amis belges.





Pot à café.



Filtre, cafetière, «coquemar», moulin à café.

